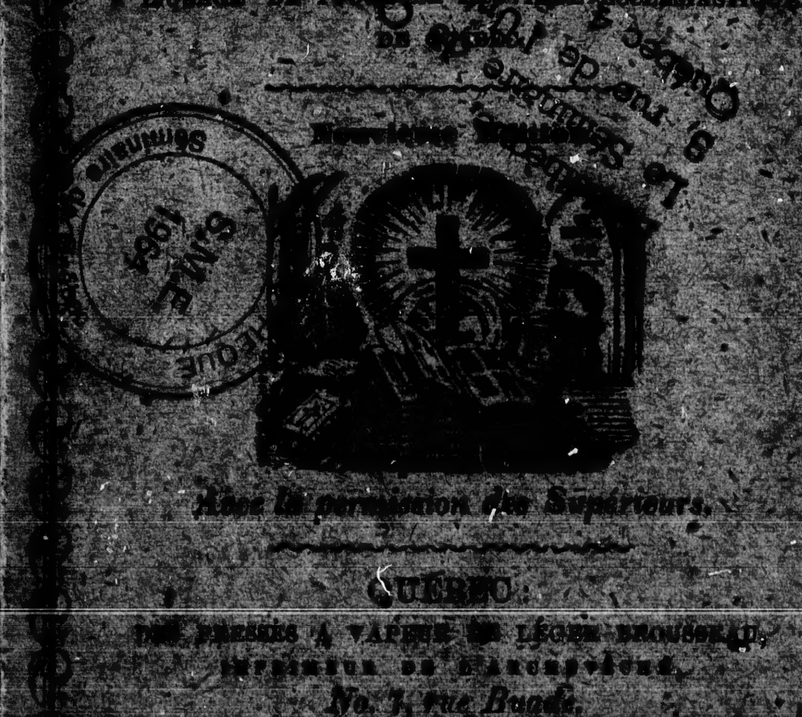
À L'USAGE DE TOUTE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE

DE QUÉBEC.



Avec la permission des Supérieurs.

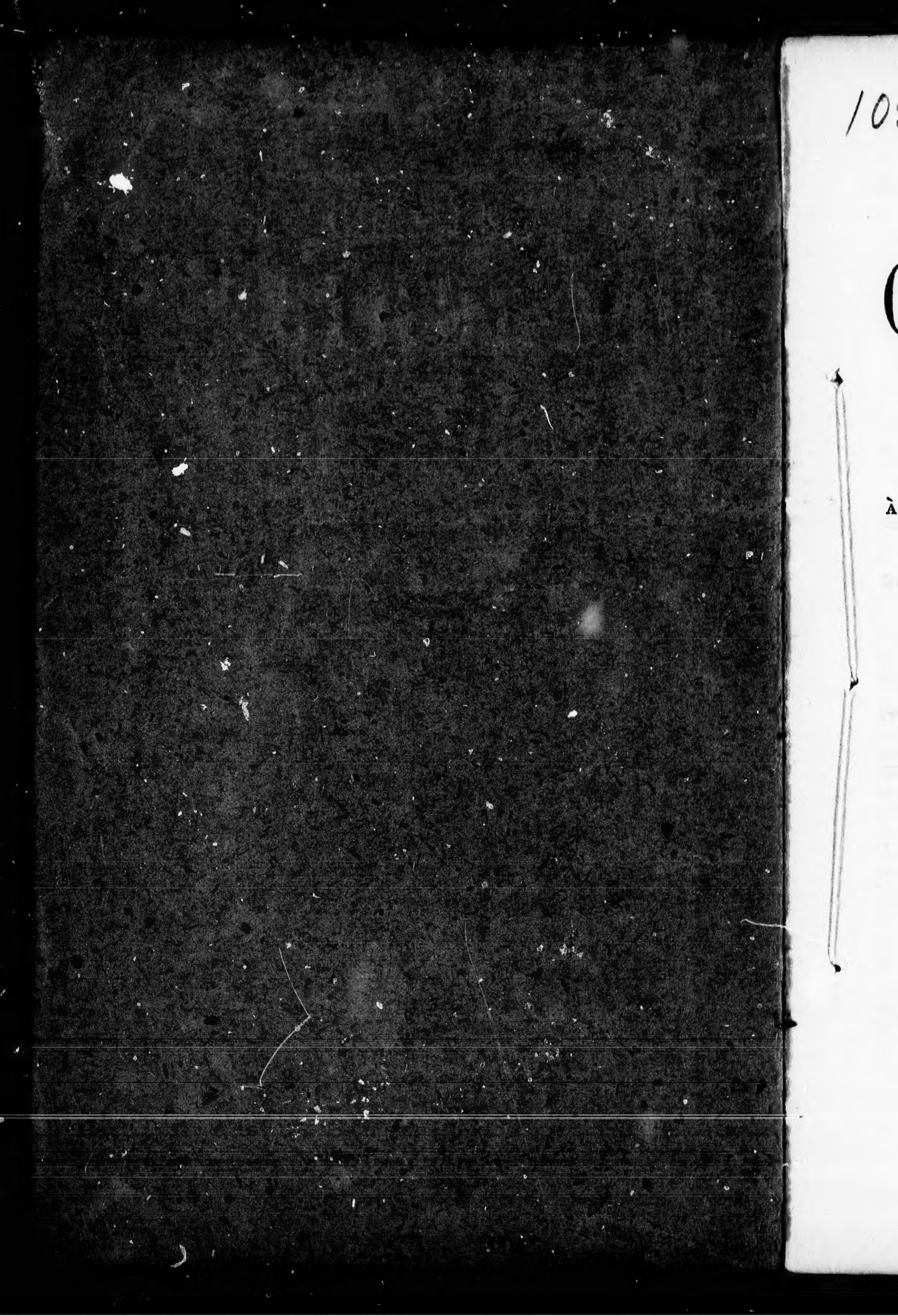
QUÉBEC:

DES PRESSES À VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU,

IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ,

No. 7, rue Buade.

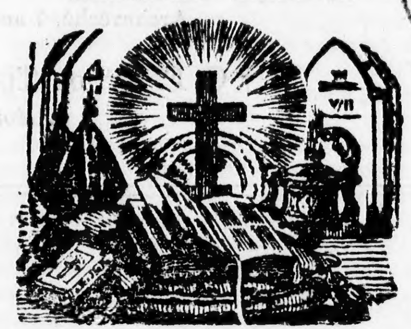
1865.



LE GRAND CATECHISME DE QUEBEC

À L'USAGE DE TOUTE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

Neuvième Edition.



Avec la permission des Supérieurs.

QUÉBEC :
DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU,
IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ,
No. 7, rue Buade.

1865.

Permis la réimpression du **Grand Catéchisme** de Québec.

Archevêché, 7 août 1863.

† C. F. Év. de Tloa,
Administrateur.

MANDEMENT

DE

L'ARCHEVÊQUE ET DES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC, PROMULGUANT LE NOUVEAU CATÉCHISME, RÉDIGÉ PAR L'ORDRE DU PREMIER CONCILE PROVINCIAL. (*)

NOUS ARCHEVEQUE ET EVEQUES

de la Province Ecclésiastique de Québec,

Au clergé séculier et régulier, et aux fidèles de la dite Province, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'enseignement religieux comme vous le savez, Nos Très Chers Frères, est notre principal devoir puisque c'est à nous comme aux apôtres, que Notre Seigneur a commandé d'enseigner tous les peuples. *Docete omnes gentes* [*Matth. XXVIII*, 19]

C'est donc à remplir le sublime ministère de la parole, aussi bien qu'à vaquer au saint exercice de la prière, que notre vie toute entière doit être consacrée. Nous devons prier pour apprendre à prêcher, et nous devons prêcher pour vous enseigner à bien prier, vous-même, et à bien vivre : c'est en cela que consiste la vraie religion qui sauve les âmes. *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus. (Act. VI.* 4.)

Puisqu'il en est ainsi vous ne devez pas être surpris. N. T C. F., si pendant que, réunis en concile, nous étions d'une manière toute spéciale sous l'inspiration du St. Esprit, nous nous sommes occupés surtout de régler l'enseignement de la religion dans cette Province,

Pour arriver plus sûrement à ce but si important, nous avons jugé qu'il devait y avoir uniformité dans l'enseignement de la doctrine chrétienne ; et dans cette vue, nous avons décrété qu'il n'y aurait qu'un seul et même catéchisme pour les différents diocèses de l'église du Canada, *Cum uniformitas etiam in modo doctrine tradendœ, maxime optanda sit, decernimus ut catechismus pro omnibus Christi fidelibus...usu servetur.* (*VIII Décret du* 1er *Concile de Québec.*)

* Ce mandement doit être lu au prône, chaque année, le deuxième dimanche après Pâque.

A la vérité nous avons dû avoir égard aux habitudes et au langage des deux peuples qui composent notre troupeau. C'est ce qui vous rendra raison de la différence qui existe entre le catéchisme français et le catéchisme anglais. Mais cette différence n'est que dans la lettre ; la doctrine de l'un et de l'autre est la même ; c'est la doctrine catholique enseignée par les apôtres, toujours la même, immuable comme Dieu qui en est l'auteur.

Cependant, N. T. C. F., en ordonnant la publication de ce catéchisme, nous ne nous acquitterions que d'une partie de notre devoir ; car ce livre ne serait qu'une lettre morte, si le prêtre dépositaire de la science sacrée, ne l'expliquait aux enfants de l'Eglise. Nous avons donc décrété de plus que le catéchisme serait enseigné, tous les dimanches de l'année, autant que possible, dans toutes les églises paroissiales. *Singulis diebus dominicis integro anni cursu, in quavis parochiali ecclesia, fiant catecheses* (*IX Décret du* 1er *Conc. Provincial de Québec.*)

Le catéchisme qui vous est enseigné est donc l'ouvrage de vos premiers pasteurs. Ils veulent qu'il soit appris et uniformément expliqué partout. Au moyen de ce livre, ils s'adressent eux-mêmes, dans le langage le plus simple aux petits enfants, et ils les appellent à la connaissance de la vérité, comme Jésus-Christ lui-même les appelait à lui, pour les bénir et les sanctifier.

Ainsi vous recevrez, avec un profond respect, ce livre qui renferme les principes de la doctrine et de la morale chrétienne. Vous le ferez apprendre de bonne heure à vos enfants, et vous aurez soin de les faire assister aux instructions qui se font à l'église pour leur en donner l'intelligence. Vous comprenez en effet, N. T. C. F., que si vos pasteurs sont strictement obligés de faire le catéchisme, vous ne l'êtes pas moins d'y envoyer vos enfants. Vous comprenez encore que c'est vous, ou à l'école, qu'ils doivent apprendre la lettre du catéchisme afin d'être en état de profiter des explications qu'ils vont écouter à l'église. Pour les y encourager, donnez leur vous mêmes l'exemple, en repassant de temps en temps avec eux les différents chapitres du catéchisme. Oh ! qu'il est édifiant de voir des parents chrétiens instruire ainsi leurs petits enfants des vérités saintes de la religion, et leur apprendre à devenir véritablement heureux, en leur apprenant à aimer Dieu ! C'est ce qui faisait dire autrefois à St. Augustin, avec l'accent de la plus vive reconnaissance pour Ste. Monique, sa mère : " O mon Dieu, l'amour de votre Saint nom, je l'ai sucé avec le lait de ma mère."

A l'obligation, pour vos pasteurs de faire régulièrement le catéchisme, se joint celle de l'expliquer dans un langage simple et familier. *Fiant catecheses in quibus genuium catechismi provincialis sensum, simplici sermone animarum pastores enodabunt*

(*Conc. Pro. Ibid*). Et voilà encore, N. T. C. F., ce qui doit vous faire sentir les avantages et l'excellence des instructions du catéchisme. Là, le pasteur parle le langage de l'enfant pour lui donner la connaissance des plus hautes vérités de la religion, pour lui faire entendre les mystères de la bonté, de la justice et de la sagesse de Dieu, pour lui apprendre la crainte du Seigneur et l'horreur du péché. Là, il les prépare avec un soin particulier à leur première confession. *Curent animarum pastores ut pueri opportunis instructionibus disponitur ad primam confessionem* (*Conc. Pro. ibid*). Par ce moyen, vos pasteurs vous aident efficacement à garder, dans leurs jeunes cœurs, le précieux trésor de l'innocence ; car l'effet du sacrement de pénitence n'est pas seulement d'effacer le péché, mais encore de préserver les âmes pures de sa funeste contagion. Pensez-y-bien, parents chrétiens, vos enfants, avec leur innocence baptismale, sont des anges sur la terre ; et c'est pour les conserver dans cet heureux état, qu'on les purifie de temps en temps dans la piscine sacrée, ouverte par sa divine miséricorde à tous les enfants de l'église, pour la guérison de leurs âmes.

Mais il faut pour cela qu'ils soient suffisamment instruits des mystères de la religion et des dispositions requises pour faire une bonne confession. C'est pourquoi nous vous recommandons instamment, pères et mères, de faire apprendre à vos petits enfants l'abrégé du catéchisme, aussitôt qu'ils en seront capables. Dans ce court abrégé, ils trouveront tout ce qu'ils doivent savoir des mystères de la religion, des devoirs de la vie chrétienne, et des dispositions qu'il faut apporter pour recevoir avec fruit l'absolution. Si donc ils avaient le malheur de perdre la grâce de leur baptême, ils seraient ainsi préparés d'avance à la recouvrer dans le sacrement de pénitence. Au contraire, faute d'instruction, ils seraient exposés à croupir, des années entières, dans l'état du péché et dans l'esclavage du démon. En effet, vous ne devez pas l'ignorer, N. T. C. F., les enfants peuvent avoir assez de raison et de malice pour offenser Dieu mortellement, sans avoir assez d'instruction pour profiter du remède qui peut les sauver.

Eh ! quelle responsabilité devant Dieu pour vous parents chrétiens ! quelle triste sort pour vos enfants, si parce que vous auriez négligé de les instruire, comme vous le devez, ils contractaient les habitudes du vice, et demeuraient ainsi exposés au danger de mourir dans cet affreux état !...Pensez-y sérieusement et prévenez ce malheur, en vous appliquant à leur donner, dès l'âge le plus tendre, l'instruction religieuse qui leur convient, et en les envoyant régulièrement à confesse, toutes les fois que vos pasteurs les y invitent, ou du moins une fois par année.

Mais si le devoir de vos pasteurs est si important, quand il

s'agit de préparer les enfants à leur première confession, vous comprenez, N. T. C. F., qu'il devient encore plus grave, quand le temps est venu de les disposer à leur première communion. Rien en effet n'est plus urgent que le précepte qui leur est imposé à ce sujet. Il faut que par leurs soins les enfants soient, sous tous les rapports, bien préparés, *ritè parati*, et qu'ils soient capables de faire un juste discernement du corps du Seigneur qu'ils doivent recevoir. *Ad dijudicandum corpus Domini facti fuerint idonei.* Aussi est-ce par de fréquents catéchismes, faits avec beaucoup de préparation, et souvent répétés, qu'ils doivent être disposés à cette grande action. *Idcirco per catecheses non paucas, aut obiter factas, sed frequenter repetitas, serio matureque præparatas instituantur* [*Conc. Prov. ibid*].

Or, remarquez-le bien, N. T. C. F., vous n'êtes pas moins rigoureusement obligés que nous de travailler à faire faire une bonne première cOmmunion à vos enfants. Ce décret vous regarde donc autant que vos pasteurs. Comment, en effet, pourrions-nous réussir à apprendre à vos enfants tant de vérités qu'ils doivent connaître, et à imprimer dans leur cœur tant de vertus qui leur sont nécessaires, pour communier dignement, si vous ne veniez à notre secours, et si vous négligiez de travailler avec nous à les instruire et à les former au bien.

Ecoutez donc, parents chrétiens, ce que vous avez à faire pour vous acquitter, de l'obligation où vous êtes d'aider vos pasteurs à donner à vos enfants les dispositions angéliques qu'ils doivent avoir pour recevoir le pain des anges. Le voici en peu de mots.

Accoutumez-les, dès l'âge le plus tendre à prier Dieu, soir et matin, sans jamais y manquer. Aussitôt qu'ils ont l'usage de la raison, donnez-leur la connaissance des principaux mystères de la religion, et ayez soin de leur faire produire souvent des actes de foi, d'espérance et de charité. Lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de sept ans, envoyez-les à confesse, et faites-leur faire ensuite régulièrement leur confession annuelle ;—veillez bien à ce que rien dans vos maisons ne puisse leur apprendre le mal ;—donnez-leur le bon exemple en toutes choses ;—éloignez-les des mauvaises compagnies :—ne les confiez, pour leur éducation, qu'à des maîtres ou des maîtresses d'une vertu reconnue ;—ne souffrez jamais que des hommes soient les instituteurs de vos filles : une mauvaise école serait la perte de vos enfants.

Faites vos efforts, pour que, dès l'âge de dix à onze ans, ils aient assez de piété et d'instruction, pour faire dignement leur première communion ;—pendant qu'ils fréquentent les catéchismes qui doivent les y préparer, recommandez-leur souvent de prier leur bon Ange-Gardien, d'être bien dévôts à la Sainte Vierge, de réciter le chapelet en son honneur, de répéter leur catéchisme, en allant et revenant, d'éviter les compagnons de

mauvais exemple. Apprenez-leur qu'en entrant dans l'église, ils doivent adorer le S. Sacrement, et se recommander au S. Patron de la paroisse. Au retour faites-leur rendre compte de ce qu'ils ont appris au catéchisme. Accoutumez-les à faire, tous les soirs, leur examen de conscience. Appliquez-vous à leur donner une grande idée de leur première communion ;—faites-leur remarquer tous les défauts dont ils doivent se corriger, pour se rendre dignes de la bien faire... enfin priez beaucoup pour ces tendres enfants dont le salut doit vous être si cher.

Ce sont-là, N. T. C. F., autant d'excellentes pratiques dont vous devez user, afin de préparer de loin vos enfants à leur première communion. Mais n'allez pas croire, qu'après cette grande action, tout soit fini pour vous. Au contraire, c'est alors que vous devez redoubler de vigilence et de soins, pour qu'ils en conservent les fruits précieux. Rappelez-leur donc souvent le souvenir de ce grand jour, le plus beau de leur vie, afin de les prévenir contre la dissipation de leur esprit, et l'inconstance de leur cœur.

C'est pour vous aider, N. T. C. F., à conserver vos enfants dans les saintes dispositions de leur première communion, que vos pasteurs se font un devoir de faire le catéchisme, les dimanches et les fêtes. *Pastores animarum operam daturos esse confidimus, ut catechesibus dominicalibus, saltem per unum annum post susceptam prima vice communionem, pueri adsint* (*Conc. Prov. ibid*). Ce catéchisme a pour objet de graver plus profondément dans leurs jeunes cœurs les dogmes de la foi et les devoirs de la vie chrétienne. Une triste expérience de tous les jours nous fait voir que beaucoup d'enfants oublient bientôt les vérités les plus importantes de la religion : il devient donc nécessaire de les leur rappeler souvent, et pendant longtemps, afin qu'ils en conservent toujours le souvenir. Car aujourd'hui, plus que jamais, on fait des efforts inouis pour vous arracher le précieux trésor de la foi. Le monde est plein de mauvais livres qui aveuglent les esprits, et séduisent les cœurs des imprudents qui ne sont pas sur leur garde. Vous avez donc, pères et mères, les plus puissantes raisons de tenir vos enfants au catéchisme, aussi longtemps que possible, afin de les affermir dans la connaissance de leur religion, et de les fortifier ainsi contre les dangers qui les menacent.

Plusieurs de ces chers enfants seront peut-être plus tard dans la triste nécessité de s'éloigner de la maison paternelle, pour aller chercher leur vie sur une terre étrangère. A quel danger leur piété et leur foi ne seraient-elles pas exposées dans ces lieux où règnent l'erreur, l'impiété et tous les genres de scandales. Oh ! pères et mères si vous ne pouvez les retenir auprès de vous, ces enfants bien-aimés ; si vous n'avez pas la

consolation de les établir dans votre heureux pays, travaillez du moins à affermir leur foi et leur piété, afin qu'ils ne soient pas exposés à faire un triste naufrage, lorsqu'ils ne seront plus sous votre vigilance paternelle.

En engageant vos enfants à continuer, après leur première communion, d'assister aux instructions du catéchisme qui se font pour eux, tous les dimanches et les fêtes, vous ne leur procurerez pas seulement l'avantage de s'instruire plus à fond de leur religion, vous les préserverez encore d'une infinité de désordres auxquels les expose la dissipation qui règne souvent, l'après-midi de ces saints jours. Vous les connaissez, ces désordres, N. T. C. F., et vous les déplorez sans doute avec nous. Au lieu d'aller au catéchisme et à vêpres, un grand nombre fréquentent de mauvaises compagnies, et se trouvent à des rendez-vous suspects où l'on tient des propos déshonnêtes, et où l'on commence des fréquentations dangereuses, etc. Or, quand on emploie ainsi une partie des saints jours du dimanche à offenser Dieu, peut-on encore espérer ses bénédictions ? Ne doit-on pas au contraire redouter les effets de sa colère ?

Ainsi, N. T. C. F., en vous invitant à envoyer vos enfants aux catéchismes des dimanches et des fêtes, nous vous suggérons un moyen excellent de leur procurer non-seulement une solide connaissance des vérités de la religion, mais encore le moyen de leur faire passer saintement ces jours consacrés au Seigneur, et de les préserver des péchés et des scandales qui en profanent si souvent la sainteté. Ces catéchismes fréquemment répétés finiront par graver si avant dans leurs jeunes cœurs les commandements de Dieu et de l'Eglise, qu'ils ne seront plus exposés à en perdre le souvenir. *Ut melius præcepta Dei et ecclesiæ ediscant* (*Conc. Prov. ibid*).

Voulez-vous connaître maintenant, N. T. C. F., le moyen d'engager vos enfants à être assidus à ces catéchismes ? En voici un aussi infaillible qu'il est aisé : c'est de montrer du zèle pour ces instructions : c'est d'y assister vous mêmes avec eux. Vos enfants aimeront le catéchisme, s'ils s'aperçoivent que vous l'aimez vous-mêmes : s'ils vous y voient assidus, ils s'y rendront régulièrement et y prendront goût.

Il est des paroisses où ce goût du catéchisme est si universel, que presque tous ceux qui ont été présents à la messe se font un devoir d'assister aux vêpres afin de ne pas perdre cette instruction. Heureuses paroisses qui font notre consolation, que nous aimons à citer pour modèles, et que nous bénissons au nom du Seigneur qui est descendu du ciel pour évangéliser les pauvres ! Puisse leur exemple être suivi dans toute l'étendue de notre Province.

Le fruit spécial de cette sainte ardeur pour l'instruction religieuse du catechisme, c'est la science des saints qui conduit à la vie éternelle. *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem nisiti Jesum-Christum* [*Joan. XVII*, 3.] Oui, N. T. C. N., une paroisse qui aime le catéchisme, est une paroisse qui aime Dieu. *Qui ex Deo est, verba Dei audit* [*Joan. VIII*, 47.] Dieu y est servi, parce que sa parole y est bien écoutée, et qu'elle y est pratiquée avec fidélité. *Si quis diligit me, sermonem meum servabit* [*Joan. XIV*, 23.] Cette sainte parole porte des fruits de salut, des fruits de charité, de pureté, de justice, d'obéissance, de patience et de toutes les vertus chrétiennes. *Fructum dabit in tempore suo* [*Ps. I.* 3.]

Nous vous recommandons de plus, N. T. C. F., de garder toujours chez vous le petit et le grand catéchisme. L'abrégé du premier, dont nous avons déjà parlé préparera vos petits enfants à leur première confession ; le petit catéchisme disposera à leur première communion ceux qui auront l'âge de la faire ; le grand catéchisme sera pour ceux qui, l'ayant faite et se préparant à la confirmation, voudront s'instruire à fond des vérités de la religion. Cette étude constante du grand catéchisme jointe aux explications suivies que les pasteurs en donnent tous les dimanches et les fêtes de l'année, est ce qu'on appelle le *catéchisme de persévérance*, qui a produit de si heureux fruits de salut, partout où il a été introduit, et que pour cela nous aimons à voir s'établir dans notre province.

Après le catéchisme, et de retour à la maison, consacrez une partie de la veillée à vous entretenir familièrement du prône et du catéchisme du jour. Vous verrez par là, pères et mères, si ceux de vos enfants qui ont assisté aux instructions les ont bien écoutées et bien comprises. Vous en prendrez occasion de les répéter pour les mettre à la portée de toute la famille. Il en résultera un autre avantage ; c'est que ceux qui auront gardé la maison, ce jour-là, sauront tout ce qui s'est dit à l'église, et pourront ainsi en profiter, comme les autres.

Nous vous recommandons instamment ces répétitions, comme un moyen souverainement utile de répandre l'instruction religieuse. Par cette pratique si facile, les instructions du pasteur se répètent dans toutes les maisons de la paroisse. Quel encouragement pour le prêtre que cette pensée, qu'il est entendu de tous ses paroissiens, quand il parle au prône, et que ses paroles sont ainsi répétées dans toutes les familles, comme la parole de Dieu, pour l'édification et le salut de tous !

Un autre avantage que vous trouverez, N. T. C. F., à assister vous-mêmes aux instructions du catéchisme, sera de pouvoir faire valoir, auprès de vos enfants, les recommandations que

votre pasteur leur aura faites en votre présence. Vous les leur rappellerez à propos, quand vous verrez qu'ils les oublieront ; vous leur en ferez l'application, à chaque fois qu'ils s'écarteront de leur devoir. Oh ! croyez-le, pères et mères, votre autorité sur vos enfants sera beaucoup plus grande, si vous leur parlez au nom du pasteur, qui lui-même parle au nom de Jésus-Christ, dont il est le représentant. Ainsi le catéchisme du dimanche vous donnera des lumières et des forces, pour bien passer la semaine, et pour gouverner votre famille avec la sagesse de Dieu. Qu'ils sont précieux les avantages du catéchisme, et que les fruits qu'on en tire sont délicieux ! *Dulciora super mel et favum.* [*Ps. XVIII*, 11].

Après ce que vous venez d'entendre, nous ne doutons pas, N. T. C. F., que vous ne preniez la résolution d'assister régulièrement au catéchisme et d'y conduire vos enfants. Oh ! chrétiens de tout âge, de tout rang et de toute condition, écoutez-la avec docilité cette voix pastorale, que nous élevons tous ensemble, pour être entendus de plus loin, et compris de tout notre troupeau. Notre cœur s'est dilaté, notre bouche s'est ouverte, pour vous dire tout ce que nous formons de vœux ardents pour le bonheur et le salut de vos enfants. *Os nostrum patet ad vos. Os nostrum dilatum est* [2 *Cor. VI*, 11]. Ces chers enfants sont à nous comme à vous. Vous leur avez donné la vie du corps ; nous, nous leur avons donné la vie de l'âme. Vous travaillez à les établir avantageusement sur la terre ; nous, nous travaillons à les établir bien haut dans le ciel.

Notre plus grand bonheur ici bas, N. T. C. F., et la plus agréable de toutes les nouvelles qui puissent nous être données, c'est d'apprendre que vos enfants marchent dans les voies de la justice et de la vérité. *Majorem horum non habeo gratiam quam ut audiam filios meos in veritate ambulare* [3 *Joan. IV*, 11]. A la vue des dangers qui vous menacent de toutes parts, nous tremblons et nous prions. Et notre prière est pour obtenir du père des miséricordes, qu'il accorde à tous un cœur généreux, afin que vous le serviez fidèlement, au milieu de toutes les tentations de la vie, et que vous accomplissiez avec amour sa sainte volonté. *Det vobis cor omnibus, ut colatis eum, et faciatis ejus voluntatem, corde magno et animo volenti* [2 *March. I.* 3].

A CES CAUSES, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons statué, réglé, ordonné, statuons, règlons et ordonnons ce qui suit :

1°—Le petit catéchisme, publié en français et en anglais, par l'ordre du premier Concile Provincial de Québec, et revêtu de notre approbation, sera enseigné dans toute notre province ecclésiastique, ainsi que le grand catéchisme à l'usage du diocèse de Québec, qui est le complément ;

2°—Avant le premier octobre prochain, il ne sera plus permis de faire usage d'autre catéchisme dans les instructions publiques ;

3°—Dans toutes les paroisses et dans toutes les missions, le catéchisme se fera, régulièrement, tous les dimanches et toutes les fêtes de l'annee, autant que possible ;

4°—Le catéchisme se fera en outre, au moins trois fois par semaine, lorsqu'il sera question de préparer prochainement les enfants à leur première communion ;

5°—Les maîtres et les maîtresses d'écoles le feront en tout temps, deux fois par semaine ; et, aussitôt que les enfants seront capables de lire, nous désirons que le petit et le grand catéchisme soient leurs premiers livres d'école ;

Enfin nous avons à cœur que toutes les familles prennent la sainte habitude de faire, tous les jours, en commun, les excellentes prières du soir qui se trouvent à la fin du grand catéchisme, comme c'est aussi notre intention que MM. les Curés maintiennent l'usage, depuis longtemps établi, de les faire dans leurs églises, aux instructions qu'ils donnent, sur semaine, dans le cours du carême.

Telles sont, O Divine Marie, les ordonnances que nous déposons à vos pieds sacrés, et que nous vous prions de bénir, pour qu'elles soient religieusement observées. Elles ont été faites sous votre inspiration, et pour l'instruction des enfants de l'église, dont vous êtes la bonne et tendre mère. Daignez les avoir pour agréables et répandre sur les lèvres de vos prêtres une douce onction qui fasse aimer le catéchisme. Pénétrez en même temps d'une sainte ardeur le cœur des fidèles, pour qu'ils courent à cette instruction, comme à l'odeur d'un parfum délicieux. Faites que tous les enfants de notre province qui sont les vôtres, O Glorieuse Mère de Dieu, soient au catéchisme, comme votre divin Jésus était au milieu des docteurs qu'il étonnait par la sagesse de ses réponses ; que les parents chrétiens participent à votre bonheur, en voyant leurs enfants se faire admirer à l'église, comme Jésus l'était dans le temple, et qu'enfin tous, pasteurs et brebis, s'efforcent de vous imiter, en gardant religieusement dans leur cœur les paroles de salut que vous conserviez avec tant de soin dans le vôtre.

Sera le présent mandement lu au prône dans toutes les églises où se fera l'office public, et en chapitre, dans toutes les communautés, le premier dimanche après sa réception, et, tous les ans, aux messes paroissiales, le second dimanche après Pâque.

Donné sous notre seing, le sceau de l'archevêché de Québec et le contre-seing du secrétaire du dit archevêché, le huit Septembre, fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge-Marie, l'an mil huit cent cinquante-trois.

† P. F. Archev. de Québec,
† Ignace, Ev., de Montréal,
† Joseph Eug. Ev. de Bytown,
† Armand, F. M. Ev., de Toronto,
† J. C. Ev., de St. Hyacinthe,
† Thomas, Ev., des Trois-Rivières,
† Patrice, Ev., de Carrha. Adm. de Kingston.

Par Mandement de Messeigneurs.

Edmond Langevin, Ptre,
Secrétaire de l'Archevêché.



LE GRAND

CATÉCHISME

À L'USAGE DU DIOCÈSE DE

QUÉBEC.

I.—DE LA NÉCESSITÉ DU CATÉCHISME.

D. Est-il important de venir au catéchisme ?

R. Oui, parce qu'on y apprend à se sauver.

D. *Que faut-il faire pour être sauvé ?*

R. *Trois choses.* 1. *Croire ce qu'enseigne la sainte Eglise.* 2. *Fuir le péché.* 3. *Pratiquer les bonnes œuvres.*

D. *Où apprend-on toutes ces choses ?*

R. *C'est au catéchisme.*

D. Les enfants qui ne viennent point au catéchisme, quand leurs parents les y envoient, font-ils mal ?

R. Oui, parce qu'ils désobéissent, et qu'ils négligent d'apprendre ce qui est nécessaire pour leur salut.

D. Et les parents qui négligent de les y envoyer, quand ils le peuvent, n'offensent-ils pas Dieu.

R. Oui, parce qu'ils sont obligés de veiller à l'instruction de leurs enfants.

D. Suffit-il d'être présent de corps au catéchisme ?

R. Non, il faut y être présent d'esprit, c'est-à-dire, attentif.

D. *Est-assez d'être attentif au catéchisme ?*

R. *Non il faut profiter de ce qu'on y apprend, et le mettre en pratique.*

D. *Qu'est-ce qui nous oblige à profiter du catéchismes ?*

R. *C'est le compte que nous rendrons à Dieu du catéchisme et des autres instructions dont nous n'aurons pas profité.*

D. Quelle peine méritent ceux qui ne veulent pas savoir le catéchisme ?
R. Ils méritent la privation des sacrements et la damnation éternelle.
D. Peut-on refuser d'absoudre dans la confession, de marier ou de recevoir pour parrains, ceux qui ne savent pas le cathéchisme ?
R. Oui, on doit ordinairement les refuser.

Histoire de Samuel. 1. Liv. des rois, ch. 3.

PRATIQUES. 1. Dès que l'heure où la cloche du catéchisme sonne, tout quitter pour s'y rendre des premiers.
2. En y entrant se mettre à genoux, et demander à Dieu la grâce d'en profiter.
3. Mettre par écrit à son retour, ce qu'on a retenu du catéchisme, et particulièrement les pratiques.

II.—DU SIGNE DE LA CROIX.

D. ETES-vous chrétien ?
R. Je suis chrétien par la grâce de Dieu.
D. Qu'est-ce qu'un chrétien ?
R. C'est celui qui étant baptisé professe la doctrine de Jésus-Christ.
D. En quoi professt-t-on la doctrine de Jésus-Christ ?
R. En trois choses. 1. Croyant ce qu'il a enseigné. 2. pratiquant ce qu'il a pratiqué. 3. Participant aux sacrements qu'il a institués.
D. Quelle est la marque du chrétien ?
R. La marque du chrétien est le signe de la croix.
D. Faites le signe de la croix.
R. *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.*
D. Dites ces paroles en français.
R. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. *

---

* On fait le signe de la croix en portant la main droite au front ; de là au bas de la poitrine, puis à l'épaule gauche, ensuite à l'épaule droite.

On dit *Au nom du Père* en touchant le front ; *et du Fils*, au bas de la poitrine ; *et du Saint*, à l'épaule gauche ; *Esprit, à* l'épaule droite ; et l'on ajoute *Ainsi soit-il.*

D. Qu'est-ce que le signe de la croix représente ?
R. Il représente les deux principaux mystères de notre religion.
D. Quels sont-ils ?
R. Celui de la Sainte Trinité, et celui de la rédemption de Jésus-Christ.
D. Comment représente-t-il le mystère de la Sainte Trinité ?
R. Par l'invocation des personnes divines, en disant : *Au nom du Père*, etc.
D. Comment représeute-t-il le mystère de la rédemption ?
R. Par la figure, que nous formons sur nous, de la croix sur laque le Jésus-Christ est mort pour nous racheter.
D. Quelle est la vertu du signe de la croix ?
R. C'est de chasser les démons, de dissiper les tentations et d'attirer sur nous et sur ce que nous faisons la bénédiction de Dieu.
D. Quelles fautes commet-on ordinairement en faisant le signe de la croix ?
R. Les voici : 1. Le faire indécemment, avec précipitation, en prononçant mal les poroles. 2. Le faire sans attention et sans dévotion.
D. Est-il permis d'employer le signe de la croix à des pratiques superstitieuses ?
R. Non, c'est un grand péché.

Le serpent d'airain, Liv. des Nomb. ch. 21.

PRATIQUES. Faire le signe de la croix au commencement de chacune de ses actions, comme du lever, du travail, des repas, etc.
2. Le faire dans les tentations ; et si l'on est en compagnie le faire secrètement dans son cœur.

III.— DE DIEU ET DE SES PERFECTIONS.

D. QU'EST-ce que Dieu ?
R. Dieu est un esprit infiniment parfait, créateur et maître absolu de toutes choses.
D. Pourquoi dites-vous que Dieu est un esprit ?
R. C'est qu'il n'a ni corps, ni couleur, ni figure, et qu'il ne peut tomber sous les sens.

D. Pourquoi dites-vous qu'il est infiniment parfait ?
R Parcequ'il possède toutes les perfections, et que ses perfections n'ont point de bornes.
D. *Quelles sont les perfections de Dieu ?*
R. *En voici quelques-unes ; l'indépendance, la bonté, la justice, la miséricorde, la sainteté, l'immensité, la providence.*
D. *Pourquoi dites-vous que Dieu est* indépendant ?
R. *C'est qu'il est tellement le maître de toutes choses, qu'il ne peut dépendre d'aucune créature.*
D. *Pourquoi dites-vous qu'il est* bon ?
R. *C'est qu'il est la source de tout bien, et qu'il fait du bien à tout le monde.*
D. *Pourquoi dites-vous qu'il est* juste ?
R. *C'est qu'il récompense et punit chacun, selon ses mérites.*
D. *En quoi nous montre-t-il sa* miséricorde ?
R. *En ce qu'il veut sauver tous les hommes, qu'il appelle les pécheurs à la pénitence, et qu'il pardonne à ceux qui retournent sincèrement à lui.*
D. *Comment est-ce que Dieu est* saint ?
R. *En ce qu'il ne peut aimer ni commettre le péché, et qu'il est l'auteur de toutes vertus.*
D. *Qu'entendez-vous par l'*immensité *de Dieu ?*
R. *J'entends que Dieu remplit le ciel et la terre, et qu'il est dans toutes les créatures.*
D. *Qu'entendez-vous par la* providence *de Dieu ?*
R. *J'entends que Dieu veille à la conservation des créatures, qu'il sait tout, qu'il voit tout, et que rien n'arrive que par sa volonté ou sa permission.*

Joseph vendu et prisonnier. Genèse, ch. 37,

PRATIQUES. 1. Imiter la bonté de Dieu, en faisant du bien à tout le monde.
2, Faire pendant le jour des actes de foi sur la présence de Dieu, par exemple chaque fois que l'horloge sonne.

IV.—DU CREDO, OU DU SYMBOLE DES APÔTRES.

ARTICLE I. Je crois en Dieu le père tout puissant, créateur du ciel et de la terre.

D. QU'EST-ce que le symbole des apôtres ?
R. Le symbole est une formule de profession de foi qui nous vient des apôtres.
D. Récitez-le en latin et en français.
R. *Credo in Deum, &c.* Je crois en Dieu, &c.
D. Dans quels sentiments devons-nous le réciter ?
R. Dans le dessein de mourir plutôt que de manquer à croire et à professer ce qui y est contenu.
D. Comment se divise-t-il ?
R. En douze articles.
D. Récitez le premier.
R. *Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre.*
D. *Que signifie ce mot* Je crois ?
R. *C'est-à-dire, je tiens tous les articles du* Credo *pour plus assurés que si je les voyais de mes yeux, quoique je ne puisse les comprendre.*
D. *D'où vient cette assurance ?*
R. *C'est que mes yeux peuvent se tromper, mais Dieu qui nous a révélé ces articles, ne peut nous tromper.*
D. Expliquez-moi ces paroles, *Je crois en Dieu.*
R. C'est-à-dire, je suis assuré qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il ne peut y en avoir plusieurs.
D. Pourquoi dites-vous, *Je crois en Dieu*, et non pas, *qu'il y a un Dieu ?*
R. C'est pour marquer qu'en croyant qu'il y a un Dieu, je l'aime aussi et j'espère en lui.
D. Qu'entendez-vous par ce mot de *Père ?*
R. J'entends qu'y ayant plusieurs personnes en Dieu, la première s'appelle le Père, *qui a engendré, de toute éternité, un fils qui lui est égal en toutes choses.*
D. Pourquoi l'appelez-vous *tout-puissant ?*
R. Parce que rien ne lui est impossible.
D. La *toute-puissance* n'appartient-elle pas aussi au Fils es au Saint-Esprit ?
R. Oui, ces trois personnes n'ont qu'une même puissance.

D. *Pourquoi donc attribuer la toute-puissance au Père ?*
R. *Parcequ'étant le principe des deux autres personnes, il leur communique sa toute puissance avec la nature divine.*

Miracle de Moïse devant Pharaon. Exod. 7.

Pratiques. 1. Réciter le symbole dans ses prières du matin et du soir.
2. Quand on le récite, dire intérieurement à Dieu : s'il fallait mourir, pour la défense de ces vérités, mon Dieu, je donnerais mon sang et ma vie.

V.—SUITE DU 1er ARTICLE DU SYMBOLE.

D. Qu'entendez-vous par ces paroles : *Créateur du ciel et de la terre ?*

R. J'entends que Dieu a fait le ciel et tout ce qu'il contient, la terre et tout ce qu'elle renferme, et particulièrement les anges et les hommes.
D. De quoi Dieu a-t-il fait toutes ces choses ?
R. Dieu a fait toutes ces choses de rien.
D *Pouvons-nous de rien faire quelque chose ?*
R. Non, *il n'y a que Dieu qui le peut, et cela s'appelle création.*
D. Comment est-ce que Dieu a créé toutes choses ?
R. Il les a créées par sa seule parole : par exemple, il dit : *Que la lumière soit faite ;* et la lumière a été faite.
D. *Avant que Dieu créât le ciel et la terre, qu'y avait-il ?*
R. *Il n'y avait que Dieu.*
D. *Où était Dieu avant de créer le monde ?*
R. *Il était en lui-même.*
D. Dieu avait-il besoin du monde quand il l'a créé ?
R. Non, il est parfait par lui-même, il n'a besoin d'aucune créature.
D. Pourquoi donc a-t-il créé le monde ?
R. C'est par bonté pour nous, et pour en être adoré.
D. Qui est-ce qui conserve le monde et toutes les créatures ?
R. C'est Dieu par sa toute puissance.

D. *Dieu pourrait-il détruire le monde ?*
R. *Il pourrait l'anéantir en un instant, s'il le voulait.*
D. Pourquoi Dieu a-t-il créé les étoiles, les animaux, les arbres, et tout ce que nous voyons ?
R. C'est pour le service de l'homme.
D. Pourquoi a-t-il créé l'homme ?
R. C'est pour le connaître, l'aimer, le servir ; et par ce moyen, acquérir la vie éternelle.

Histoire de la création du monde. Genèse ch. 1.

PRATIQUES. 1. Lorsqu'on voit la beauté des campagnes, qu'on jouit de quelque commodité ou de quelque plaisir légitime, remercier Dieu d'avoir créé tant de choses pour nous.
Tous les matins, en s'éveillant, dire en soi-même : Dieu m'a créé pour le servir ; en quoi pourrai-je aujourd'hui lui rendre les services qu'il attend de moi ?

VI.—SUITE DU 1er ARTICLE DU SYMBOLE.

Création des anges et chûte des démons.

D. QU'EST-CE que les anges ?
R. Les anges sont de purs esprits que Dieu a créés pour exécuter ses ordres.
D. En quel état Dieu a-t-il créé les anges ?
R. Dans un état de grâce et de sainteté.
D. Ont-ils tous persévéré dans cet état ?
R. Non, les uns y ont persévéré, les autres en sont déchus par leur orgueil.
D. Comment nomme-t-on ceux qui ont persévéré ?
R. On les nomme les bons anges, ou simplement les anges.
D. Comment nomme-t-on ceux qui sont tombés par leur orgueil ?
R. On les nomme les mauvais anges, ou autrement les démons.
D. Que devinrent les mauvais anges, après leur péché ?
R. Ils furent chassés du ciel, et précipités dans l'enfer.
D. Qu'est-ce qu'ils y font ?
R. Ils y souffrent des supplices éternels, et sont destinés à y tourmenter les pécheurs.

D. N'ont-ils point d'autres occupations ?
R. Ils ont celle de tenter les hommes, et de les exciter au péché.
D. *Devons-nous craindre beaucoup les tentations ?*
R. *Oui, nous les devons craindre.*
D. *Quels moyens avons-nous pour résister aux tentations du démon ?*
R. *Nous avons la prière et la vigilance.*
D. *Comment, par la prière et la vigilance, résistons-nous aux tentations ?*
R. *Par la prière nous obtenons de Dieu des grâces pour leur résister. Par la vigilance, nous évitons les occasions dont le démon se sert pour nous tenter.*

Job et ses tentations Liv. de Job, 1, &c.

PRATIQUES. 1. Dans les tentations, recourir promptement à Dieu par la prière.
2. Eviter les occasions dont le démon se sert le plus souvent pour tenter les hommes, comme les mauvaises compagnies, les mauvais livres, les cabarets, &c.

VII.—SUITE DU 1er ARTICLE DU SYMBOLE.

Des bons anges.

D. LES anges ont-ils des corps ?
R. Les anges sont de purs esprits.
D. *D'où vient donc qu'on les peint avec des aîles ?*
R. *C'est pour représenter avec quelle promptitude ils exécutent les ordres de Dieu.*
D. Quel est maintenant l'état des bons anges ?
R. C'est d'être éternellement heureux, en jouissant de la vue de Dieu.
D. Quelle est leur occupation ?
R. C'est de louer Dieu sans cesse et d'exécuter ses ordres.
D. N'ont-ils point une autre occupation par rapport à nous ?
R. Oui, ils prennent soin de nous.
D. Comment cela ?
R. Dieu a donné à chacun de nous un ange qui en prend soin : on l'appelle, pour cela, l'ange gardien.

D. *Quel soin prend-il de nous ?*
R. 1. *Il prie pour nous.*
2. *Il offre à Dieu nos bonnes actions.*
3. *Il nous défend contre les démons.*
4. *Il nous protége dans les périls.*
D. *Quels sentiments devons-nous avoir à son égard ?*
R. 1. *Des sentiments de reconnaissance, pour l'intérêt qu'il prend à notre salut.*
2. *De confiance, pour l'invoquer dans les occasions périlleuses pour notre salut et pour notre vie.*
3. *De crainte, pour ne rien faire en sa présence qui lui puisse déplaire.*
D. Qu'est-ce qui peut déplaire à notre bon ange ?
R. Le péché.

Histoire de Tobie. Liv. de Tobie, ch. 3 et suivants.

Pratiques. 1. Chaque jour, prendre quelques moments, comme à la prière du matin et du soir, pour remercier notre bon ange du soin charitable qu'il prend de nous, et pour invoquer son secours.
2. Célébrer dévotement la fête des saints anges, communier ce jour-là, ou le dimanche suivant, pour remercier Dieu des grâces que nous recevons par leur intercession.

VIII.—SUITE DU 1er ARTICLE DU SYMBOLE.

Création de l'homme.

D. Quel est le premier homme et la première femme que Dieu a créés ?
R. Ce sont Adam et Eve, nos premiers parents.
D. Pourquoi les nommez-vous nos premiers parents ?
R. Parce que d'eux sont venus tous les hommes.
D. De quoi Dieu a-t-il formé le corps du premier homme ?
R. Il l'a formé de terre.
D. Et son âme ?
R. Il l'a créée de rien, et il l'a unie au corps de l'homme.
D. En quoi consiste l'excellence de notre âme ?
R. En ce que Dieu l'a créée à son image et à sa ressemblance.
D. En quoi notre âme est-elle faite à l'image de Dieu ?

R. En ce qu'elle est un esprit immortel, capable de connaître et d'aimer Dieu.
D. Quels sont encore les avantages de l'homme ?
R. Ce sont la raison et la liberté.
D. *En quoi connaissez-vous la* raison *de l'homme ?*
R. *En ce qu'il est capable de rendre raison de ce qu'il fait, et qui sait pourquoi il le fait.*
D. *Donnez-en un exemple.*
R. *Par exemple quand je viens au catéchisme, c'est pour apprendre ma religion ; quand j'évite le péché, c'est pour ne pas déplaire à Dieu.*
D. *Qu'entendez-vous par la* liberté ?
R. *J'entends le pouvoir que nous avons de faire ou de ne pas faire, selon notre choix, les choses que nous faisons.*
D. *Donnez-en un exemple ?*
R. *Par exemple, je puis parler ou me taire, vouloir ou ne pas vouloir, selon que je m'y détermine par mon propre choix.*
D. *Pouvez-vous faire de même en ce qui regarde le salut ?*
R. *Oui, je le puis, mais avec la grâce de Dieu.*
D. Qui nous a donné notre raison et notre liberté ?
R. C'est Dieu qui nous les a données.
D. Quel usage en devons-nous faire ?
R. Les employer à connaître et à servir Dieu.

Création d'Adam et d'Eve, Genèse, ch 1 et 2.

PRATIQUES. 1. Agir en tout avec raison et par raison, et se demander compte à soi-même de la raison pour laquelle on agit, pour éviter la précipitation et l'inutilité dans ses actions.

2. Ne point trop nous fier à notre propre raison ; mais, à cause de notre ignorance, déférer volontiers aux raisons et aux sentiments des autres.

3. Nous assujétir à obéir volontiers à ceux à qui Dieu a soumis notre liberté en nous la donnant.

IX.—SUITE DU 1er ARTICLE DU SYMBOLE.

Chûte du premier homme, et péché originel.

D. DANS quel état Dieu créa-t-il Adam et Eve ?
R. Il les créa dans un état de sainteté et de bonheur,

D. Durèrent-ils longtemps dans cet état ?

R. Non, ils en déchûrent bientôt par leur désobéissance.

D. En quoi désobéirent-ils à Dieu ?

R. En mangeant d'un fruit que Dieu leur avait défendu de manger.

D. Qu'est-ce qui les porta à désobéir à Dieu ?

R. Ce fut le démon.

D. Quel mal a produit cette désobéissance de nos premiers parents ?

R. Elle les a rendus malheureux, eux et tous leurs descendants.

D. Comment les a-t-elle rendus malheureux ?

R. En ce qu'ils sont devenus dignes de l'enfer, sujets à la mort et à toutes sortes de misères.

D. *L'homme ne serait-il point mort, sans le péché ?*

R. *Non, sans le péché, Adam et les hommes auraient été immortels et exempts de tous ces malheurs.*

D. *Comment cette désobéissance a-t-elle rendu malheureux tous les descendants du premier homme ?*

R. *En ce qu'ils naissent tous coupables du même péché, et sujets aux mêmes misères que lui.*

D. Quand nous venons au monde, sommes-nous coupables de quelque péché ?

R. Oui ; on appelle ce péché le *péché originel ;* à cause que nous le tirons de notre origine.

D. *Quels sont en nous les effets de ce péché ?*

R. *Il y en a quatre :*
1. *L'ignorance de Dieu et de nos devoirs.*
2. *La concupiscence, c'est-à-dire, l'inclination que nous avons au mal.*
3. *Les peines de cette vie et la mort.*
4. *La damnation éternelle.*

D. Tous les hommes sont donc dignes de la damnation éternelle, dès leur naissance ?

R. Oui, à cause du péché originel.

D. Comment est-ce qu'ils peuvent être délivrés de cette damnation ?

R. C'est par les mérites de Jésus-Christ qui les a rachetés par sa mort.

D. Qui sont ceux pour qui Jésus-Christ est mort ?
R. Il est mort pour tous les hommes, et il veut sincèrement que tous les hommes soient sauvés.

Chûte d'Adam dans le Paradis. Genèse, ch, 3.

PRATIQUES. 1. Combattre en nous l'inclination qui nous porte au péché, et la mortifier par des actions contraires ; par exemple.
2. Quand elle nous porte à la gourmandise, la combattre par des jeûnes et des abstinences.
3. Quand elle nous porte à la vanité, la combattre par des humiliations volontaires, ou en supportant sans nous plaindre, les humiliations qui nous arrivent.
4. Remédier à notre ignorance par l'étude de nos devoirs, et la fidélité à ne rien faire d'important sans conseil.

X.—DES 2e et 3e ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 2. En Jésus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur.
ARTICLE 3. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

D. QU'EST-CE que Jésus-Christ.
R. Jésus-Christ est le Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour nous.
D. *Qu'entendez-vous par ces paroles*, son fils ?
R. *J'entends que le fils de Dieu est véritablement engendré de Dieu le Père, et cela de toute éternité.*
D. Dieu le Fils est-il inférieur au Père ?
R. Non, il lui est consubstantiel.
D. Que signifie ce mot *consubstantiel ?*
R. C'est à-dire, que Dieu le Fils a la même substance et la même nature que Dieu le Père, et qu'il lui est égal en toutes choses.
D. *Pourquoi l'appelez-vous* son Fils unique ?
R. *Parce qu'il n'y a que lui seul qui soit engendré du Père éternel.*
D. *Le Saint-Esprit n'est-il pas aussi engendré ?*
R. *Non, il n'y a que le Fils.*
D. *Pourquoi l'appelez-vous* Notre-Seigneur ?
R. *Parce que nous appartenons à Jésus-Christ,*
1. *Comme créatures qu'il a tirées du néant,*
2. *Comme esclaves qu'il a rachetés par son sang.*

D. Qu'entendez-vous par ces paroles, *qui a été conçu du Saint-Esprit ?*

R. J'entends, 1. Que le Fils de Dieu s'est fait homme comme nous.

2. Que le corps qu'il a pris a été formé dans le sein d'une vierge, par l'opération du Saint-Esprit.

D. Que signifient ces paroles, *est né de la Vierge Marie ?*

R. Elles signifient : 1. Qu'une vierge, appelée Marie, a enfanté le fils de Dieu.

2. Qu'elle l'a mis au monde, comme elle l'avait conçu c'est-à-dire, demeurant toujours vierge.

Le buisson ardent, figure de la virginité de la sainte Vierge Exode, ch. 3.

Pratiques. 1. Lorsqu'on entend prononcer le saint nom de Jésus ou de Marie, se découvrir, ou s'incliner, pour marquer son respect.

2. Réciter avec dévotion la prière appelée *l'Angelus*, lorsqu'on sonne le matin, le midi et le soir, pour en avertir les fidèles.

XI.—DES 4e et 5e ARTICLES DU SYMBOLE.

Article 4. A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.
Article 5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

D. Que signifient ces paroles, *a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié ?*

R. Elles signifient que Jésus-Christ a été chargé d'opprobres, fouetté, couronné d'épines, et attaché à une croix, sous un juge nommé Ponce-Pilate.

D. Que veut dire, *est mort ?*

R. C'est-à-dire que son âme a été véritablement séparée de son corps.

D. *La divinité en a-t-elle été séparée aussi ?*

R. *Non elle a toujours été unie à l'âme et au corps de Jésus-Christ, lors même que son âme et son corps furent séparés l'un de l'autre.*

D. *Comment Jésus-Christ, a-t-il pu souffrir et mourir, puisqu'il est Dieu ?*

R. *Il n'a point souffert en tant que Dieu, mais il a souffert, en tant qu'homme ; et c'est en tant qu'homme qu'il est mort.*

D. Que devint le corps de Jésus-Christ, après sa mort ?
R. Il fut enseveli et mis dans un tombeau, c'est pour cela que le symbole ajoute, *a été enseveli.*
D. Que devint son âme lorsqu'elle fut séparée de son corps?
R. Le symbole enseigne qu'elle *descendit aux enfers.*
D. Qu'entendez-vous par les *enfers*, où Jésus-Christ est descendu ?
R. J'entends le lieu où étaient détenues les âmes des justes, morts dans la grâce de Dieu, depuis la création du monde.
D. Pourquoi Jésus-Christ y descendit-il ?
R. Pour délivrer ces âmes saintes, et les conduire au ciel.
D. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ *est ressuscité des morts ?*
R. C'est que l'âme de Jésus-Christ s'étant réunie à son corps, il sortit de son tombeau plein de vie.
D. Quand est ce qu'il ressuscita ?
R. Il ressuscita le troisième jour après sa mort.
D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il souffert et opéré tous ces grands mystères ?
R. C'est pour montrer son amour pour nous, et pour opérer notre salut.

Jonas dans le sein de la baleine. Liv. de Jonas, ch. 2.

PRATIQUES. 1. Quand on a quelque chose à souffrir, songer, pour s'encourager, que le Fils de Dieu a souffert bien d'autres tourments, quoiqu'il fut innocent.
2. Offrir à Dieu nos souffrances, quelques légères qu'elles soient, comme les incommodités des saisons, ou les maladies et les offrir en union des souffrances de Jésus-Christ, en disant : *Recevez, ô mon Dieu, l'offrande que je vous fais de ce que je souffre comme vous avez reçu les souffrances de Jésus-Christ, auquel je m'unis pour vous être agréable.*
3. Offrir de même son travail, avec les peines qui y sont attachées.
4. Accepter la mort que nous subirons un jour, et l'offrir à Dieu, en union de la mort de Jésus-Christ.

XII.—DES 6e et 7e ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 6. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.
ARTICLE 7. D'où il viendra juger les vivants et les morts.

D. QUE signifient ces paroles, *est monté aux cieux ?*

R. Elles signifient que Jésus-Christ, quarante jours après sa résurrection, s'est élevé dans le ciel par la vertu de sa divinité.

D. Que signifient ces paroles, *est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ?*

R. Elles signifient deux choses :

1. Que Jésus-Christ, en tant que Dieu, est égal à son Père, en puissance et en gloire.

2. Qu'il est élevé dans le ciel en tant qu'homme, au-dessus de toutes les créatures, pour la grandeur de sa gloire et de sa puissance.

D. Où est maintenant Notre Seigneur-Jésus-Christ ?

R. En tant que Dieu, il est partout : en tant qu'homme, il est au ciel et au saint-sacrement.

D. Que fait-il au ciel pour nous ?

R. Il intercède au ciel pour nous auprès de Dieu son Père.

D. Que veulent dire ces paroles : *D'où il viendra juger les vivants et les morts ?*

R. Elles signifient qu'à la fin du monde, Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, pour juger les hommes.

D. Qu'entendez-vous par *les vivants et les morts ?*

R. J'entends. 1. Que Jésus-Christ jugera tous les hommes, tant ceux qui auront été, que ceux qui seront encore sur la terre, au temps de sa venue.

2. Par *les vivants et les morts*, j'entends les justes et les pécheurs.

D. Quoi ! tous les hommes qui ont vécu depuis Adam seront jugés ?

R. Oui, aucun ne pourra éviter ce jugement.

D. Sur quoi les hommes seront-ils jugés ?

R. Sur le bien ou le mal qu'ils auront faits.

Parabole des talents. S. Matth. ch. 25.

PRATIQUES. 1. Lorsqu'on regarde le ciel, s'exciter au désir d'y aller bientôt, pour y régner avec Jésus-Christ.

2. Au commencement de chaque action, penser que nous serons jugés un jour sur cette action, et sur la manière dont nous l'aurons faite.

XIII.—DES 8e et 9e ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 8. Je crois au Saint-Esprit.
ARTICLE 9. La sainte Eglise catholique, la communion des Saints.

D. QU'ENTEND-t-on par ces paroles, *je crois au Saint-Esprit ?*
R. J'entends qu'il y a une troisième personne en Dieu qu'on appelle le *Saint-Esprit.*
D. Que faut-il croire du Saint-Esprit ?
R. Il faut croire qu'il procède du Père et du Fils, et qu'il a avec eux une même nature.
D. Le Saint-Esprit est-il Dieu comme le Père et le Fils ?
R. Oui, il leur est égal en toutes choses.
D. Que signifient ces paroles, *la sainte Eglise Catholique?*
R. Elles signifient : 1. Qu'il n'y a qu'une Eglise.
2. Qu'elle est sainte.
3. Qu'elle est catholique.
D. Qu'est-ce que l'Eglise ?
R. C'est l'assemblée des fidèles, gouvernée par notre Saint-Père le Pape et par les évêques.
D. De qui le Pape et les évêques tiennent-ils l'autorité de gouverner l'Eglise ?
R. Ils la tiennent de Jésus-Christ : c'est de lui qu'ils l'ont reçue, et c'est en son nom qu'ils l'exercent.
D. *Pourquoi dites-vous que l'Eglise est* une ?
R. *Parce que* 1. *ceux qui sont dans l'Eglise professent une même foi.*
2. *Ils participent aux mêmes sacrements.*
3. *Ils ont entre eux une société de prières.*
4. *Ils n'ont qu'un même chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible, qui est le Pape, vicaire de Jésus-Christ.*
D. Pourquoi appelez-vous l'Eglise *sainte ?*
R. C'est 1. parce que sa doctrine et ses sacrements sont saints.
2. Qu'il n'y a de saints que dans sa société.
3. Que Jésus-Christ, son chef, est la source de toute sainteté.
D. Qu'est-ce à dire, que l'Eglise est *Catholique ?*
R. C'est-à-dire qu'elle est *universelle.*

D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise est *universelle ?*
R. Parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux.
D. Les persécutions et les hérésies ne pourraient-elles point la détruire ?
R. Non, le Saint-Esprit, qui la gouverne, lui a promis de la conserver et de la défendre toujours.

Le déluge et l'arche de Noé, figure de l'Eglise. Genèse, ch. 7.

PRATIQUES. 1. Prier Dieu quelquefois pour la conversion des infidèles et des hérétiques.
2. Contribuer aux missions, par ses aumônes ou pas ses soins.
3. Instruire ceux qui ignorent leur catéchisme, ou procurer qu'ils soient instruits.

XIV.—SUITE DU 9e ARTICLE DU SYMBOLE.

De la communion des saints.

D. QU'ENTENDEZ-vous par la *communion des saints ?*
R. J'entends que tous les fidèles sont frères, qu'ils sont membres d'un même corps, qui est l'Eglise, et que tous les biens spirituels de l'Eglise sont communs entre eux.
D. Quels sont les biens spirituels de l'Eglise ?
R. Ce sont les mérites de Jésus-Christ et de tous les justes qui ont été et qui sont dans le monde.
D. Participons-nous à toutes les bonnes œuvres qui se font dans le monde ?
R. Oui, à cause de la communion des saints.
D. *N'est-ce point pour signifier cette union des fidèles, qu'on donne le pain-bénit, les dimanches à la messe de paroisse ?*
R. *Oui c'est là une figure de cette union entre les fidèles, qui mangent tous du même pain, comme étant enfants de la même famille.*
D. *Pourquoi donne-t-on le nom de* saints *aux fidèles ?*
R. *Parce qu'ils sont appelés à être saints, et qu'ils sont consacrés à Dieu, par le baptême.*
D. Ne sommes-nous pas aussi en communion avec les saints qui sont dans le ciel ?

R. Oui, nous participons à leurs mérites, nous les invoquons, et ils nous secourent de leur intercession.

D. Avons-nous aussi quelque union avec les âmes qui sont en purgatoire ?

R. Oui, nous les secourons par nos prières.

D. *Comment appelle-t-on les saints qui sont au ciel ?*

R. *On les appelle* l'Eglise triomphante, *parce qu'ils triomphent avec Jésus-Christ.*

D. *Comment appelle-t-on les âmes qui sont en purgatoire ?*

R. *On les appelle* l'Eglise souffrante, *parce qu'elles souffrent l'expiation entière de leurs péchés.*

D. *Comment appelle-t-on les fidèles qui sont sur la terre ?*

R. *On les appelle* l'Eglise militante, *ou* combattante, *parce qu'ils combattent contre les ennemis de leur salut.*

D. Sont-ce là trois églises différentes ?

R. Non, ce sont trois parties de la même église.

D. Comment ces trois parties de la même Eglise n'en font-elles qu'une ?

R. Parce qu'elles sont unies entr'elles par la charité et par la participation aux mérites de Jésus-Christ, leur chef.

Prières d'Abraham pour la ville de Sodome. Genèse, ch. 18.

PRATIQUES. 1. S'unir intérieurement à toutes bonnes œuvres qui se font sur la terre ; en louer Dieu, et les lui offrir.
2. Appuyer les gens de bien dans les entreprises saintes qu'ils font pour la gloire de Dieu, et le salut des âmes.
3. Secourir les âmes qui sont en purgatoire, par des prières, des aumônes, des mortifications, et d'autres bonnes œuvres.

XV.—DES 10e, 11e et 12e ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 10. La rémission des péchés.
ARTICLE 11. La résurrection de la chair.
ARTICLE 12. La vie éternelle.

D. QU'ENTENDEZ-vous par *la rémission des péchés ?*

R. J'entends que Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de remettre toutes sortes de péchés.

D. Comment l'Eglise remet-elle les péchés ?

R. Par le moyen des sacrements.

D. Y a-t-il des péchés qui ne puissent être remis par le pouvoir de l'Eglise ?

R. Il n'y en a aucun, quelque énorme qu'il soit.

D. Qu'entendez-vous par *la résurrection de la chair ?*

R. J'entends que tous ceux qui sont morts depuis le commencement du monde, ressusciteront un jour.

D. *Qu'entendez-vous par* ressusciter ?

R. *J'entends que les corps sortiront de la terre, pour être réunis à leurs âmes, et qu'ainsi les morts deviendront en vie.*

D. Quand cela arrivera t-il ?

R. A la fin du monde, avant le jugement dernier.

D. Pourquoi les morts ressusciteront-ils ?

R. C'est pour recevoir dans leurs corps la récompense de leurs bonnes œuvres, ou le châtiment de leurs péchés.

D. Quel corps aurons-nous en ressuscitant ?

R. Nous aurons le même corps et la même chair que nous aurons eus pendant notre vie.

D. Tous les corps ressusciteront-ils dans le même état ?

R. Tous ressusciteront pour ne plus mourir ; mais avec cette différence, que les corps des méchants ressusciteront pour souffrir, et les corps des bons pour être heureux.

D. Qu'entendez-vous par les bons et les méchants ?

R. Les bons sont ceux qui meurent dans la grâce de Dieu ; les méchants sont ceux qui meurent dans le péché mortel.

D. Qu'entendez-vous par la *vie éternelle ?*

R. J'entends que la résurrection sera suivie d'une vie qui ne finira jamais.

D. Quelle sera cette vie ?

R. Ce sera une vie éternellement heureuse pour les bons et éternellement malheureuse pour les méchants.

Résurrection de Lazare, figure de la résurrection et de la rémission des péchés. St. Jean, ch. 11.

PRATIQUES. 1. Quand il faut choisir un état de vie ou un emploi, faire ce choix, non par vue d'intérêt, mais dans la vue de se procurer une éternité bienheureuse, et demander à Dieu de nous éclairer à ce sujet.

2. Ne point trop ménager son corps, le priver quelquefois des commodités et des plaisirs permis, pour lui procurer une résurrection glorieuse.

XVI.—DU PÉCHÉ ACTUEL.

D. Qu'est-ce que le péché actuel.
R. Le péché actuel est une désobéissance à Dieu, que nous commettons par notre propre volonté.
D. *En combien de manières commet-on le péche actuel ?*
R. *En quatre manières ; par pensées, par paroles, par actions, et par omissions.*
D. Qu'entendez-vous par omissions ?
R. *C'est manquer de faire ce à quoi on est obligé ; par exemple : ne point entendre la messe un jour de fête, c'est un péché d'omission.*
D. Combien y a-t-il de sortes de péchés actuels ?
R. Deux sortes ; le péché mortel et le péché véniel.
D. Qu'est-ce que le péché mortel ?
R. Le péché mortel est une désobéissance à Dieu en matière importante, qui nous fait perdre la grâce sanctifiante, et qui mérite l'enfer.
D. Pourquoi l'appelle-t-on *mortel ?*
R. C'est 1. Parce qu'il mérite l'enfer, qu'on appelle la mort éternelle.
2. Parce qu'il donne la mort à notre âme.
D. Est-ce que tout péché mortel mérite l'enfer ?
R. Oui, et il ne faut qu'un péché mortel pour le mériter.
D. Comment le péché mortel donne-t-il la mort à notre âme qui est immortelle ?
R. On dit que le péché lui donne la mort, en ce qu'il lui fait perdre la grâce sanctifiante, qui est sa vie.
D. *Quels sont les effets de cette mort spirituelle de l'âme par le péché ?*
R. 1. *L'âme devient l'ennemi de Dieu, et l'objet de sa colère.*
2. *Elle est dans la puissance du démon.*
3. *Elle perd tout le mérite de ses bonnes œuvres passées.*

D. *Quoi ! celui qui aurait passé sa vie dans la pénitence et les bonnes œuvres, en perdrait le mérite par un péché mortel !*

R. *Oui, parce qu'en péchant mortellement, il devient l'ennemi de Dieu !*

D. Nous devons donc bien craindre le péché mortel ?

R. Oui, et plus que tout les maux de ce monde.

D. S'il fallait choisir entre la mort et le péché mortel, que choisiriez-vous ?

R. Je choisirais plutôt tous les malheurs et la mort même, que de commettre un seul péché mortel.

Les trois enfants dans la fournaise. Dan. ch. 3.

PRATIQUES. 1. Demander souvent à Dieu qu'il nous préserve du péché mortel, et que, s'il prévoit que nous y devions tomber, il nous retire plutôt de ce monde.

2. Dès qu'on connaît être tombé dans le péché mortel, faire un acte de contrition, et recourir le plus tôt qu'on le peut, au sacrement de pénitence.

XVII.—DES PÉCHÉS CAPITAUX.

De l'Orgueil.

D. Quels sont les péchés capitaux ?

R. Il y en a sept, l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.

D. Pourquoi les nomme-t-on *capitaux ?*

R. Parce qu'ils sont les sources de beaucoup d'autres péchés.

D. Qu'est-ce que l'orgueil ?

R. L'orgueil est un amour déréglé de soi-même qui fait qu'on présume de soi, qu'on se préfère aux autres, et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux.

D. *Quels sont les vices que l'orgueil cause plus ordinairement ?*

R. *Il y en a sept : l'estime de soi-même, la présomption, le mépris du prochain, la vanité, l'ambition, l'hypocrisie et la désobéissance.*

D. Quelle est la vertu opposée à l'orgueil ?

R. C'est l'humilité.

D. *L'humilité est-elle nécessaire au salut ?*

R. *Oui, elle est si nécessaire, que, sans l'humilité, nous ne pouvons être sauvés.*

D. *Un homme qui fait de grandes aumônes et de grandes pénitences, ne sera-t-il pas sauvé ?*

R. *Non, s'il n'a point d'humilité, et s'il s'énorgueillit de ses bonnes œuvres.*

D. *Pouvons-nous prendre confiance dans nos bonnes œuvres ?*

R. *Toute notre confiance doit être dans les mérites de Jésus-Christ, et dans l'aveu de notre misère.*

D. *Quels sont les effets de l'humilité ?*

R. *Se mépriser soi-même ; ne point chercher à s'élever ni à se produire ; ne mépriser personne, obéir et céder volontiers à tout le monde.*

D. Donnez-nous quelques motifs qui nous engagent à fuir l'orgueil, et à pratiquer l'humilité.

R. En voici trois : L'horreur que Dieu a des orgueilleux. 2. L'exemple de Jésus-Christ qui a choisi sur la terre une vie humble. 3. Le mépris et les railleries que tout le monde fait des orgueilleux.

Nabuchodonosor changé en bête. Dan. ch, 4,

PRATIQUES. 1, Ne jamais parler de soi par vanité, ni des choses qui nous appartiennent, comme de nos parents, de nos richesses, de nos bonnes œuvres, etc,
2. Ne mépriser, ni railler personne.
3, Eviter les ajustements mondains et les parures superflues.
4. Ne point nous excuser, quand on nous reprend, si cela n'est pas nécessaire.

XVIII.—DE L'AVARICE, LA LUXURE ET L'ENVIE.

D. QU'EST-ce que l'avarice ?

R. L'avarice est un amour déréglé des biens de la terre, principalement de l'argent.

D. *Quels sont les effets de l'avarice ?*

R. 1. *User de mensonges et de tromperies, pour s'enrichir,* 2. *S'occuper tellement de l'acquisition des richesses qu'on en oublie son salut.*

3. *Trop épargner pour amasser du bien.*
4. *Refuser l'aumône, quand on la peut faire.*
5. *Prendre ou retenir injustement le bien d'autrui.*

D. Qu'est-ce que la luxure ou l'impureté ?

R. La luxure ou l'impureté est une affection déréglée pour les plaisirs de la chair.

D. *Quelles sont les causes les plus ordinaires de ce péché ?*

R. 1. *Boire ou manger avec excès ou avec trop de sensualité.* 2. *Fréquenter trop familièrement les personnes de sexe différent, ou contracter avec elle des amitiés trop tendres.*
3. *Dire des paroles, ou chanter des chansons libres, ou se plaire à les entendre.*
4. *Lire des romans, des comédies, ou d'autres livres qui parlent d'amour.*
5. *Être oisif et paresseux.*

D. *N'y en a-t-il point encore une particulière pour les filles, qu'elles doivent éviter ?*

R. *Oui, c'est d'aimer à être parées et à plaire ; porter la gorge découverte, et être habillées et coiffées peu modestement.*

D. Qu'est-ce que l'envie ?

R. L'envie est une tristesse du bien de notre prochain, en tant que nous croyons qu'il diminue le nôtre.

D. *Quels sont les effets de ce vice ?*

R. 1. *Chercher à diminuer la réputation ou le crédit de son prochain, en disant du mal de lui.*
2. *Ressentir du plaisir, lorsqu'on entend les autres en médire.*
3. *Interpréter aisément en mal ses actions.*
4. *Ressentir de la joie, lorsqu'il lui arrive du mal.*

Samson séduit par Dalila. Liv. des Juges, ch. 16.

Pratiques. 1. Donner l'aumône volontiers et abondamment.
2. Ne point faire de réserve d'argent, sans une grande nécessité, se confiant, pour l'avenir, à la providence de Dieu.
3. Fuir les danses, les bals, les comédies, les assemblées dangereuses, comme des écueils de la pureté.
4. Éviter la familiarité des personnes de sexe différent.

Il faut recommander ici aux petites filles de ne point jouer avec les petits garçons, même à des jeux innocents.

Le catéchisme de la gourmandise, est remis au dimanche gras.

XIX.—DE LA COLÈRE ET DE LA PARESSE.

D. Qu'est-ce que la colère ?

R. La colère est un mouvement violent de notre âme, qui nous porte à nous venger.

D. *Quels sont les effets de ce péché ?*

R. 1. *S'occuper, avec dépit, des injures qu'on croit avoir reçues.*

2. *Dire des paroles injurieuses et méprisantes.*

3. *Frapper quelqu'un, en quelque manière que ce soit.*

4. *Former le dessein de se venger dans l'occasion.*

D. A quoi est-on obligé, quand, par la colère, on a injurié, frappé, ou fait insulte à son prochain ?

R. On est obligé à lui faire excuse, à réparer le tort qu'on lui a fait, et à se réconcilier avec lui.

D. Et, quand on a reçu quelque mauvais traitement de ses ennemis, à quoi est-on obligé ?

R. On est obligé à pardonner, à se réconcilier aisément, et même à aimer ses ennemis.

D. Cette obligation est-elle bien pressante ?

R. Oui, sans cela il n'y a point de salut.

D. *Celui qui dit : je ne veux point de mal à mon ennemi ; je lui pardonne, mais je ne veux ni le voir, ni entendre parler de lui, sera-t-il sauvé ?*

R. *Non, parce qu'il n'aime pas son ennemi.*

D. *A quoi nous oblige cet amour de nos ennemis ?*

R. 1. *A les regarder comme nos frères en Jésus-Christ.*

2. *A leur rendre les devoirs de la société, comme les saluer, leur parler, &c.*

3. *A leur faire du bien dans l'occasion.*

D. Qu'est-ce que la paresse ?

R. La paresse est un dégoût volontaire des exercices de la piété chrétienne et une négligence des devoirs de son état, particulièrement de ceux de la religion.

D. Qu'entendez-vous par les devoirs de son état ?

R. J'entends les obligations où l'on est engagé, par l'état où l'on est : par exemple, un écolier doit étudier : un valet doit servir son maître et lui obéir.

D. *Quels sont les effets de la paresse ?*

R. 1. *Passer des temps considérables sans songer à Dieu et à son salut.*

2. *Négliger les instructions, les sacrements, les bonnes œuvres, et tout ce qui excite à la piété.*

3. *Perdre son temps au jeu ou à des amusements inutiles.*

4. *Dormir trop.*

5. *Négliger le travail et les fonctions de son état.*

Meurtre d'Abel, Genèse, ch. 4, ou *Parabole des dix mille talents*, St. Matth. ch. 18.

PRATIQUES. 1. Réprimer les petites impatiences journalières ; s'imposer une pénitence, chaque fois qu'on y tombe, comme de baiser la terre, de donner une aumône, &c.

2. Si l'on a un ennemi, ou quelqu'un avec qui on soit en querelle, aller, dès le jour même se réconcilier avec lui, quand même on n'aurait pas tort, ou qu'on lui serait supérieur en âge ou en dignité.

3. Chaque jour pratiquer quelque exercice de piété, comme une lecture pieuse, quelque œuvre de charité, un quart d'heure de méditation, &c.

XX.—DU SCANDALE.

D. QU'EST-ce que le scandale ?

R. Le scandale est une parole, une action ou une omission qui porte au péché ceux qui en ont connaissance.

D. *En combien de manières donne-t-on scandale ?*

R. 1. *En offensant Dieu en présence du prochain, en lui donnant, par là, l'exemple de l'offenser de même.*

2. *En lui apprenant à l'offenser, comme, celui qui enseignerait à un enfant à dérober, ou à dire des paroles sales.*

3. *Conseillant de mal faire, comme de voler ou de mentir.*

4. *Donnant occasion d'offenser Dieu, comme ceux qui gardent des tableaux déshonnêtes, qui parlent contre la religion ou la pureté ; les femmes qui portent la gorge découverte, etc.*

D. Le scandale augmente-t-il beaucoup le péché ?

R. Oui, il est lui-même souvent un crime énorme.

D. *Pourquoi ce crime est-il énorme ?*

R. 1. *Parce que le scandaleux se rend coupable des péchés que cause son scandale.*
2. *Parce qu'il est très-difficile, et souvent impossible, de réparer tout le mal que le scandale a causé.*
3. *Parce qu'il est plus injurieux à Jésus-Christ que les autres péchés.*

D. *Pourquoi est-il injurieux à Jésus-Christ ?*

R. *Parce qu'il damne les âmes que Jésus-Christ veut sauver, et qu'il a rachetés par son sang.*

D. A quoi le scandale oblige-t-il celui qui l'a donné ?

R. A deux choses. 1. A accuser à confesse la circonstance du scandale ajoutée au péché qu'il a commis.
2. A réparer, s'il le peut, le scandale qu'il a donné, et les péchés qui ont été les suites.

Mort des deux enfants d'Héli. I. Liv. des Rois, ch. 4.

PRATIQUES. 1. Eviter non-seulement ce qui, de soi, porte au péché, mais même, ce qui, étant de soi innocent, pourrait porter au péché des personnes faibles, aisées à scandaliser.
2. Si l'on se souvient d'avoir conseillé à quelqu'un une chose où il y aurait du péché, se dédire au plus tôt de son mauvais conseil.
3. Gagner à Dieu, par son bon exemple et ses bonnes œuvres, autant d'âmes, s'il est possible, qu'on en a perdu par ses mauvais exemples.

XXI.—DU PÉCHÉ VÉNIEL.

D. QU'EST-ce que le péché véniel ?

R. Le péché véniel est une désobéissance, en matière légère, qui ne détruit pas en nous la grâce sanctifiante, mais qui l'affaiblit et nous engage à des peines temporelles.

D. Quand est-ce qu'un péché est véniel ?
R. Quand il est en matière peu considérable, ou que le consentement de la volonté est imparfait.
D. *Donnez-en quelques exemples ?*
R. *Une impatience légère est un péché véniel, à cause de la légèreté de la matière. Une pensée contre la foi est un péché véniel quand on s'y est point arrêté avec une volonté parfaite.*
D. *Tous les péchés ne sont donc pas égaux entre eux ?*
R. *Non, il y en a de plus grands les uns que les autres, soit entre les péchés véniels, soit entre les péchés mortels.*
D. Celui qui meurt, seulement coupable de péchés véniels, va-t-il en enfer ?
R. Non, parce qu'il n'a pas perdu entièrement la grâce sanctifiante.
D. Où va-t-il donc ?
R. S'il n'a pas fait pénitence de ses péchés véniels, il va en purgatoire satisfaire à la justice de Dieu.
D. Devons-nous craindre beaucoup le péché véniel ?
R. Oui, et plus que tous les maux imaginables.
D. Pourquoi cela ?
R. 1. C'est que ce péché déplaît à Dieu, et c'est assez pour en détourner ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur.
2. C'est que les péchés véniels conduisent peu à peu aux mortels, et par là en enfer.

Enfants dévorés par des ours. 4. Liv, des Rois, ch. 2.

PRATIQUES. 1. Examiner les péchés véniels qu'on commet le plus souvent, comme de petits mensonges, des impatiences, &c, et chercher les moyens de s'en corriger.
2. Entreprendre, chaque mois, de corriger une de ses mauvaises habitudes ; par exemple, dans ce mois, se corriger des petits jurements ; le mois suivant, des paroles de vanité, &c.

XXII.—DE LA GRACE.

D. Qu'est-ce que la grâce ?
R. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous a fait par sa pure bonté et par les mérites de Jésus-Christ, pour opérer notre salut.

D. Combien y a-t-il de sortes de grâces ?
R. De deux sortes ; la grâce habituelle, autrement la grâce sanctifiante, et la grâce actuelle.
D. Qu'est-ce que la grâce habituelle ou sanctifiante ?
R. C'est celle qui nous rend saint devant Dieu, dès qu'elle est en nous.
D. Pourquoi l'appelle-t-on *habituelle ?*
R. Parce qu'elle se conserve en nous, lors même que notre volonté n'agit point : par exemple elle est dans les enfants baptisés, avant l'usage de raison.
D. Qu'est-ce que la grâce actuelle ?
R. C'est celle qui nous sanctifie pas d'elle-même, mais nous dispose à être saints, ou devenir plus saints, quand nous y co-opérons.
D. Pourquoi l'appelle-t-on *actuelle ?*
R. Parce que c'est un mouvement passager et intérieur, par lequel Dieu nous excite et nous aide à faire le bien.
D. *Donnez-en un exemple ?*
R. *Si la grâce de Dieu m'excite à donner actuellement l'aumône, cette pensée ou ce mouvement est une grâce actuelle.*
D. *Qu'est-ce que co-opérer à la grâce ?*
R. *C'est suivre son mouvement : par exemple, suivre l'inspiration que Dieu donne de faire l'aumône, c'est co-opérer à la grâce.*
D. *Sommes-nous libres de co-opérer à la grâce, ou de n'y pas co-opérer ?*
R. *Oui, sans cela nous n'aurions pas de mérite.*
D. Pouvons-nous faire quelque chose qui mérite le ciel, sans la grâce.
R. Non, nous ne pouvons rien du tout pour le ciel, sans la grâce de Dieu.
D. *Quelle conséquence tirez-vous de cette vérité ?*
R. *La première, de demander à Dieu sa grâce, puisque je ne puis rien pour le salut sans elle. La seconde, de ne point m'énorgueillir des bonnes œuvres, puisque c'est par la grâce que je les fais.*

D. Comment se perd la grâce ?

R. On perd la grâce habituelle, par le péché mortel. On perd les grâces actuelles, en résistant à leurs inspirations.

D. *Est-ce qu'on résiste aux mouvements intérieurs de la grâce ?*

R. *Oui, nous n'y résistons que trop.*

D. Comment obtient-on la grâce ?

R. On l'obtient par les sacrements et par la prière.

Péché de St. Pierre, suite de sa présomption. S. Jean. ch. 18.

PRATIQUES. 1. Approcher souvent des sacrements, pour y puiser des grâces plus abondantes et plus fréquentes.

2. Prier souvent pour demander à Dieu ces grâces, surtout dans les tentations, ou au commencement de ses actions ; aller quelquefois devant le saint sacrement, prier à cette intention.

3. Quand on fait une bonne œuvre, s'humilier devant Dieu, reconnaissant que c'est l'effet de sa grâce.

4. Quand le Saint-Esprit nous inspire ou de faire une bonne œuvre, ou de fuir l'occasion du péché, ne pas différer mais obéir aussitôt à son mouvement.

XXIII.—DU PATER OU ORAISON DOMINICALE.

D. QUELLE est la plus excellente prière ?

R. La plus excellente de toutes les prières est l'oraison dominicale, appelée communément le *Pater*.

D. Qu'est-ce que le *Pater ?*

R. C'est une prière qui nous a été enseignée par Jésus-Christ.

D. A qui parlons-nous, en disant le *Pater ?*

R. Nous parlons à Dieu.

D. Pourquoi l'appelons-nous *notre père ?*

R. Pour exprimer que nous avons en Dieu la confiance qu'un fils doit avoir en son père.

D. Dieu est-il notre père ?

R. Oui, il nous a donné la vie, et il nous donnera son héritage, qui est le ciel.

D. Pourquoi disons-nous *notre père,* plutôt que *mon père ?*

R. C'est pour montrer que tous les chrétiens sont frères, ayant tous un même père.

D. Pourquoi disons-nous, *qui êtes aux cieux*, Dieu étant partout ?
R. C'est que, quoique Dieu soit partout, nous regardons le ciel comme le trône de sa gloire.
D. Combien y a-t-il de demandes dans le *Pater* ?
R. Il y en a sept.
D. Que demandons-nous par la première, *Que votre nom soit sanctifié* ?
R. Nous demandons que Dieu soit connu, aimé et adoré, et qu'on craigne de l'offenser.
D. *Expliquez cela en détail* ?
R. *Nous demandons.* 1. *Que les infidèles connaissent et bénissent le saint nom de Dieu.*
2. *Que les jureurs blasphémateurs cessent de l'offenser.*
3. *Que tous les chrétiens l'honorent par la sainteté de leur vie.*
D. Que signifie la seconde demande, *Que votre règne arrive* ?
R. Nous demandons que Dieu règne dans nos cœurs, par sa grâce, et qu'il nous fasse régner avec lui, dans sa gloire.
D. Que signifie la troisième demande, *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel* ?
R. Nous demandons que les hommes lui obéissent avec autant d'amour et de fidélité que les anges.

Parabole de l'enfant prodigue. St. Luc, ch. 15.

PRATIQUES. 1. Réciter le *Pater*, avec attention et posément ; penser, en le récitant, au sens de chacune des demandes qu'on y fait à Dieu.
2. Prier pour la conversion de ceux qui déshonorent le saint nom de Dieu, par leurs blasphêmes ou par leurs crimes ; et reprendre ceux qui jurent, si nous en avons le pouvoir.
3. Dans tout ce qui nous arrive de fâcheux, dire intérieurment à Dieu : *Que votre volonté soit faite.*

XXIV.—SUITE DU PATER.

D. QUE demandons-nous par la quatrième demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* ?
R. Nous demandons à Dieu le pain ou la nourriture de l'âme, et celle du corps.

D. Quel est ce pain de notre âme que nous demandons ?
R. C'est la grâce de Dieu, sa sainte parole, et la sainte eucharistie.
D. Qu'entendez-vous par le pain du corps ?
R. C'est tout ce qui est nécessaire pour la conservation de notre vie.
D. Que nous enseigne la cinquième demande : *Pardonnez-nous nos offenses ?*
R. Elle nous apprend que nous offensons Dieu tous les jours, et que nous avons besoin de lui demander pardon sans cesse.
D. Que demandons-nous donc à Dieu par cette demande ?
R. Nous demandons qu'il nous accorde le pardon de nos péchés, et qu'il nous donne la grâce d'une vraie pénitence.
D. Pourquoi ajoutons-nous, *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?*
R. Pour nous faire souvenir qu'il faut pardonner à ceux qui nous offensent, si nous voulons que Dieu nous pardonne.
D. *Est-ce que Dieu ne nous pardonnera point, si nous ne pardonnons pas ?*
R. *Non, puisque nous le prions, par cette demande, que le pardon que nous accordons, soit la règle de celui que nous lui demandons.*
D. Que signifie la sixième demande, *Ne nous induisez point en tentation ?*
R. Nous demandons à Dieu de nous préserver des tentations, et de nous faire la grâce de les surmonter.
D. Que signifie la septième demande, *Délivrez-nous du mal?*
R. Nous demandons d'être préservés de tous les maux de l'âme et du corps, et du démon qui nous les suscite ?
D. Quel est le mal que nous devons craindre le plus ?
R. C'est le péché et la damnation.

David insulté par Siméi. Liv. 2 des Rois, ch. 16.

PRATIQUES. 1. Quand on récite le *Pater*, songer si on a quelque ennemi ; lui pardonner de bon cœur, et prendre la résolution de se réconcilier avec lui.
2. Chercher l'occasion de rendre service à ceux qui nous veulent du mal, et prier Dieu pour eux.

3 Par reconnaissance pour la bonté de Dieu, qui nous donne chaque jour le pain qui nous nourrit, contribuer chaque jour à la nourriture de quelque pauvre, selon nos moyens.

XXV.—DES SACREMENTS.

D. Qu'est-ce qu'un sacrement ?
R. Un sacrement est un signe sensible, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nous sanctifier.
D. *Pourquoi dit-on qu'un sacrement est* un signe sensible?
R. *C'est un signe, parce qu'il signifie la grâce qu'il produit en nous ; et il est sensible, parce qu'il tombe sous les sens.*
D. *Expliquez cela par un exemple.*
R. *Dans le baptême, ce qui tombe sous nos sens, c'est l'eau qui lave l'enfant, et cette eau signifie la grâce qui lave son âme du péché originel.*
D. *Comment est-ce que les sacrements nous sanctifient ?*
R. *Les uns, savoir : le baptême et la pénitence, donnent la grâce sanctifiante, qu'on n'avait pas auparavant ; les autres, comme la confirmation, etc., augmentent celle qu'on avait déjà reçue.*
D. Comment est-ce que les sacrements donnent ou augmentent la grâce ?
R. C'est en nous appliquant les mérites de la mort de Jésus-Christ.
D. Tous ceux qui reçoivent les sacrements, reçoivent-ils la grâce ?
R. Non : ceux qui n'ont pas les dispositions nécessaires, ne reçoivent pas la grâce du sacrement.
D. Est-ce un grand péché que de recevoir les sacrements sans les dispositions nécessaires ?
R. Oui, c'est un grand péché, qu'on appelle sacrilége.
D. Qu'entendez-vous par un *sacrilége ?*
R. J'entends la profanation d'une chose sainte.
D. Peut-on recevoir chaque sacrement plusieurs fois ?
R. Oui, excepté le baptême, la confirmation et l'ordre, qu'on ne peut recevoir qu'une fois.
D. Pourquoi ne peut-on recevoir ceux-ci qu'une fois ?
R. C'est qu'ils impriment caractère.

D. Qu'est-ce que *le caractère ?*
R. C'est une marque spirituelle imprimée dans l'âme, qui nous consacre á Dieu d'une manière particulière, et qui ne peut être effacée.
D. *L'aspersion de l'eau-bénite est-elle un sacrement ?*
R. *Non, c'est une simple cérémonie par laquelle l'Eglise nous enseigne avec quelle pureté de conscience il faut prier.*
D. *Quel autre fruit tire-t-on de l'eau-bénite ou du pain-bénit ?*
R. *Ceux qui s'en servent avec dévotion ont part aux prières que l'Eglise fait en les bénissant.*

Punition des Philistins pour avoir emporté l'arche.
1. Liv, des Rois, ch. 5.

PRATIQUES. 1. Ne point souffrir qu'on plaisante sur les sacrements, ou qu'on contrefasse, d'une manière indécente, leurs cérémonies.
2. Etendre notre respect aux choses que l'Eglise bénit par rapport aux sacrements, comme l'eau-bénite, le pain-bénit, les vases et les ornements sacrés.
3. Respecter les prêtres et les religieux, comme les ministres, des sacrements ; ne point dire de mal d'eux ; interpréter, en bonne part, leurs actions, les secourir dans leur pauvreté.

XXVI.—DU BAPTEME.

D. QU'EST-ce que le baptême ?
R. Le baptême est un sacrement qui efface le péché originel, et nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise.
D. Comment donne-t-on le baptême ?
R. On verse de *l'eau naturelle* sur la tête de celui qu'on baptise en disant : *Je vous baptise, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.*
D. *Pourquoi dites-vous de l'*eau-naturelle ?
R. *C'est qu'on ne doit baptiser qu'avec de l'eau naturelle, comme de puits, de rivière, de pluie, etc., et que, si l'on baptisait avec de l'eau-rose, de vin ou d'autres liqueurs, le baptême ne serait pas bon.*
D. *Faut-il que cette eau soit bénite ?*
R. *Dans un danger pressant, on peut se servir d'eau qui ne soit pas bénite.*

D. Sur quelle partie du corps doit-on verser l'eau pour baptiser ?
R. Il faut la verser ordinairement sur la tête ; ou si on ne le peut, sur une des plus notables parties du corps.
D. Si l'eau ne touchait que la superficie des cheveux, ou les habits, le baptême serait-il bon ?
R. Non, il ne serait pas bon.
D. En quel temps faut-il dire ces paroles, *Je vous baptise, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ?*
R. En même temps que l'on verse l'eau en forme de croix.
D. Quelle intention faut-il avoir en baptisant ?
R. Il faut avoir l'intention de faire ce que fait l'Eglise.
D. Toute personne peut-elle baptiser ?
R. Il n'appartient qu'à l'évêque et le curé de le faire ; mais en cas de nécessité, toute personne peut baptiser.
D. Le baptême est-il nécessaire au salut ?
R. Il est si nécessaire, que les enfants ne peuvent être sauvés, sans le recevoir.
D. Les enfants qui meurent sans le baptême ne vont donc pas en paradis ?
R. Non, ils ne verront jamais Dieu, pendant l'éternité.
D. *Le baptême ne peut-il pas être suppléé, quand on ne le peut recevoir ?*
R. *Oui, dans ce cas, il peut être suppléé par le martyre, par un acte de charité avec le désir d'être baptisé.*

Naaman guéri de la lèpre. 4. Liv. des Rois, ch. 5.

PRATIQUES. 1. Procurer que les enfants, dès qu'ils sont nés soient portés à l'église pour être baptisés, à cause du péril qu'il y a de différer. Avertir ceux qui diffèrent sans raison et sans permission qu'ils font un grand péché.
2. S'instruire exactement de la manière dont on doit donner le baptême, afin de le pouvoir donner, en cas de nécessité.

XXVII.—SUITE DU BAPTEME.

D. QUELS sont les effets du baptême en nous ?
R. 1. Il efface le péché.
2. Il donne la vie spirituelle.

3. Il fait enfant de Dieu et de l'Eglise.
4. Il imprime un caractère qui ne se perd point.

D. Quel péché le baptême efface-t il ?

R. Il efface le péché originel, et tous les autres péchés qu'on aurait commis avant d'être baptisé.

D. *Le baptême ote-t-il aussi les effets du péché originel, comme l'ignorance, la concupiscence, la mort et les misères ?*

R. *Non, mais il donne la grâce pour les vaincre ou les supporter.*

D. *Comment le baptême donne-t-il la vie spirituelle ?*

R. *En ce qu'il donne la grâce sanctifiante, qui est la vie de notre âme.*

D. *Comment le baptême nous fait-il enfants de Dieu ?*

R. *C'est qu'en vertu de cette vie spirituelle, que donne le baptême, Dieu nous aime, comme ses enfants, et nous donne droit à son héritage du ciel.*

D. Comment le baptême nous fait-ils enfants de l'Eglise ?

R. En nous donnant droit de participer à ses biens spirituels, à ses sacrements et à ses prières.

D. Celui qui reçoit le baptême, fait-il à Dieu quelques promesses ?

R. Oui, 1. Celle de croire tous les mystères de notre foi.
2. Celle de renoncer au démon, à ses pompes et à ses œuvres.

D. Qu'est-ce que les *pompes* du démon ?

R. Ce sont les maximes et les vanités du monde.

D. Qu'est-ce que les *œuvres* du démon ?

R. C'est le péché.

D. *Mais les enfants ne font pas ces promesses, puisqu'ils n'ont pas l'usage de la raison.*

R. *Le parrain et la marraine, les font pour eux.*

D. *A quoi sont obligés les parrains et marraines ?*

R. *A veiller, au défaut des pères et mères, à l'instruction de ceux qu'ils ont présentés au baptême.*

D. Combien faut-il de péchés mortels pour perdre la grâce du baptême ?

R. Il n'en faut qu'un seul.

Sortie d'Egypte et passage de la mer rouge, figure du baptême.
Exod ch. 13 et 14.

PRATIQUES. 1. Ceux qui ont conservé la grâce du baptême devraient demander, chaque jour, à Dieu, de mourir plutôt que de la perdre.

2. Se faire une fête particulière du jour auquel on a été baptisé. Communier ce jour-là ou le dimanche suivant ; faire quelque autre bonne œuvre, pour remercier Dieu de la grâce qu'on a reçue en ce jour.

3. Se mettre quelquefois à genoux, auprès des fonts baptismaux, pour y renouveler les promesses qu'on a faites à Dieu dans son baptême.

XXVIII.—DE LA CONFIRMATION.

D. QU'EST-ce que la Confirmation ?

R. La confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

D. Pourquoi le Saint-Esprit nous est-il donné dans la confirmation ?

R. Pour nous rendre parfaits chrétiens, et nous faire confesser la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie.

D. *Comment ce sacrement nous rend-il parfait chrétien ?*

R. *En nous rendant forts et courageux dans la foi.*

D. *Est-ce pour cela qu'il est appelé* confirmation ?

R. *Oui, parce qu'il nous confirme et nous affermit dans la profession de la foi.*

D. La confirmation est-elle absolument nécessaire pour être sauvé ?

R. Non, mais ceux qui la négligent offensent Dieu, et se privent des grâces que donne ce sacrement.

D. Peut-on recevoir ce sacrement plusieurs fois ?

R. Non, parce qu'il imprime caractère.

D. *Dans quelle disposition faut-il le recevoir ?*

R. *Il faut 1. Etre instruit des principaux mystères de la foi.*

2. Avoir la conscience nette de tous péchés, au moins de péchés mortels.

3. Produire des actes de foi, d'amour de Dieu, de désir, et autres convenables à la grandeur de ce sacrement.

D. Celui qui le recevrait en péché mortel, ferait-il un grand mal ?

R. Oui, il commettrait un sacrilége, et ne recevrait pas le Saint-Esprit.

D. Quels sont les obligations de celui qui a reçu la confirmation ?

R. C'est de ne point rougir de professer la foi de Jésus-Christ, ni de suivre les maximes de son évangile.

Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. Actes des Apôtres, ch. 2.

PRATIQUES. 1. Quand on entend les libertins qui parlent contre la foi et la religion, leur imposer silence ou quitter leur compagnie ; et, si on ne le peut, produire intérieurement un acte de foi.

2. Si la pratique de la vertu nous attire quelque raillerie, ou quelque dommage, les regarder comme un grand honneur, et en remercier Dieu.

3. Se déclarer hautement pour la piété ; ne point rougir de fréquenter les sacrements, ou de faire de bonnes œuvres.

N. B.—On trouvera après le catéchisme pour les fêtes, une instruction plus étendue sur la confirmation, et dont on fait ordinairement usage dans les catéchismes qui ont lieu pour préparer prochainement les enfants à recevoir ce sacrement.

XXIX.—DE LA PÉNITENCE.

D. QU'ENTENDEZ-vous par la pénitence en général ?

R. Par la pénitence en général, j'entends deux choses : 1. Une vertu qui nous fait détester et expier nos péchés. 2. Un sacrement institué pour les remettre.

D. *Pourquoi nomme-t-on ces deux choses d'un même nom?*

R. *C'est que le sacrement de Pénitence ne doit jamais être séparé de la vertu de pénitence, et que, sans elle, ce sacrement n'aurait point d'effet en nous.*

D. Qu'est-ce que le sacrement de Pénitence ?

R. La Pénitence ou la confession est un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême.

D. Le sacrement de Pénitence est-il nécessaire, pour être sauvé ?

R. Le sacrement de Pénitence, *au moins, quant à la douleur du péché et à la volonté sincère de s'en*

3

confesser, est absolument nécessaire, pour être sauvé, à tous ceux qui ont commis quelque péché mortel, après le baptême.

D. Le sacrement de Pénitence peut-il remettre toutes sortes de péchés ?

R. Oui, il les remet tous, sans en excepter aucun, quelque énorme qu'il soit.

D. Quelles sont les parties du sacrement de Pénitence ?

R. Il y en a trois : la contrition, la confession et la satisfaction.

D. Quels sont les effets du sacrement de Pénitence ?

R. Il y en a deux. 1. Il efface tous les péchés actuels. 2. Il nous réconcilie avec Dieu, en nous donnant la grâce sanctifiante.

D. Quel effet produit cette réconciliation ?

R. 1. Elle rend le droit au Paradis, qu'on avait perdu par le péché. 2. Elle donne des forces contre les tentations. 3. Elle change la peine éternelle due au péché en une peine temporelle. 4. Elle fait revivre le mérite des bonnes œuvres passées.

D. Comment peut-elle faire revivre ce mérite des bonnes œuvres ?

R. L'âme ayant perdu ce mérite par le péché, Dieu, par sa bonté, le rend, dans le sacrement de Pénitence.

D. Tous ceux qui vont à confesse en reçoivent-ils les effets?

R. Non, il n'y a que ceux qui apportent à ce sacrement les dispositions convenables.

D. Quelles sont ces dispositions, ou que faut-il faire pour une bonne confession ?

R. Pour une bonne confession, il y a quatre choses à faire 1 : Examiner sa conscience. 2. S'exciter à la contrition *et au propos de ne plus offenser Dieu.* 3. Déclarer tous ses péchés à un prêtre. 4. Etre dans la résolution de satisfaire à Dieu et au prochain.

La pénitence des Ninivites. Jonas, ch. 3.

PRATIQUES. 1. Choisir un confesseur pieux et éclairé, qu'il ne nous flatte point dans nos défauts.

2. Se confesser toujours autant qu'on le peut, au même confesseur, afin qu'il juge mieux si nous avançons dans la piété.

3. Si on a raison de douter, sur ses confessions passées, les réparer par une confession générale.

XXX.—DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

D. QU'EST-ce qu'examiner sa conscience ?
R. Examiner sa conscience, c'est rappeler soigneusement, dans sa mémoire, les péchés dont on est coupable, pour les déclarer au prêtre.
D. Est-il absolument nécessaire d'examiner sa conscience, avant que de se confesser ?
R. Oui, parce que si on oubliait à confesse un péché mortel, faute de s'être examiné, la confession ne serait pas suffisante.
D. Comment faut-il examiner sa conscience ?
R. Pour bien examiner sa conscience, il faut, 1. Se recueillir quelque temps en la présence de Dieu, et lui demander son secours.

Ce qu'on peut faire par la courte prière suivante, ou par quelque autre semblable :

PRIÈRE.

Mon Dieu, donnez-moi la lumière nécessaire pour connaître mes péchés, et la grâce pour les détester. *Je vous demande cette grâce par les mérites de J. C. mon sauveur, par l'intercession de la très-sainte vierge, de mon saint ange gardien, de mes saints patrons NN. et de tous les saints.*

Il faut ensuite repasser dans son esprit, et rappeler dans sa mémoire tous les péchés que l'on a commis depuis la dernière confession.

D. Sur quoi faut-il s'examiner ?
R. Il faut s'examiner : 1. Sur les commandements de Dieu et de l'Eglise. 2. Sur les sept péchés capitaux. 3. Sur les devoirs de son état. 4. Sur ses habitudes et passions dominantes. 5. Sur les personnes que l'on a fréquentées et sur les lieux où l'on a été.
D. Qu'entendez-vous par les devoirs de son état ?
R. J'entends les obligations que chacun doit remplir dans l'état où il est : par exemple, un écolier doit étudier, un domestique doit servir son maître et lui obéir : et c'est là-dessus qu'il doit s'examiner.

D. Comment faut-il s'examiner ?
R. En parcourant toutes ses pensées, ses paroles, ses actions et ses omissions, pour remarquer celles où il y a eu du péché.
D. Combien faut-il mettre de temps à examiner sa conscience ?
R. Il faut mettre à l'examen de conscience le temps qu'on mettrait raisonnablement à préparer une affaire importante, plus ou moins, suivant la longueur du temps qui s'est écoulé depuis la dernière confession.
Pour les personnes timorées et qui se confessent souvent un quart d'heure suffit ordinairement. Mais pour ceux qui se confessent rarement, il faut un temps plus considérable, et souvent y revenir à plusieurs fois.
D. Dans quelles dispositions faut-il repasser ses péchés dans son esprit ?
R. Avec regret et amertume de cœur de les avoir commis; et non pas comme on songerait à une chose indifférente.
D. Par où faut-il finir son examen ?
R. Il faut finir son examen par un acte de contrition.

Histoire de Naaman. 4. Liv. des rois, ch. 5.

PRATIQUES. 1. Faire, tous les soirs l'examen de sa conscience, sur les fautes commises pendant le jour.
2. S'examiner aussi particulièrement plusieurs jours avant d'aller à confesse.
3, Choisir un temps et un lieu convenable pour s'examiner, et éloigner la pensée de tout autre affaire pour ne s'occuper que de sa conscience.

XXXI.—DE LA CONTRITION.

D. QU'EST-ce que la contrition ?
R. La contrition est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne le plus l'offenser.
D. Combien y a-t-il de sortes de contrition ?
R. Il y a deux sortes de contrition, la contrition parfaite, et la contrition imparfaite, qu'on nomme aussi l'attrition.
D. Qu'est-ce que la contrition parfaite ?
R. La contrition parfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon.

D. Quel est l'effet de la contrition parfaite ?

R. L'effet de la contrition parfaite est de réconcilier avec Dieu le pécheur qui a un vrai et ferme propos de recevoir le sacrement de pénitence.

D. Qu'est-ce que la contrition imparfaite ou attrition ?

R. La contrition imparfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, moins par la considération de sa bonté infinie, qu'à cause de la laideur propre du péché, ou parce qu'il nous expose à être exclus du Paradis, et à être condamnés à la damnation éternelle.

D. Quel est l'effet de la contrition imparfaite ?

R. L'effet de la contrition imparfaite, est de disposer le pécheur à recevoir la grâce de Dieu, dans le sacrement de pénitence.

D. Dans quelles dispositions doit être le pécheur pour recevoir l'absolution ?

R. Il faut qu'il espère en la miséricorde de Dieu, qu'il ait la volonté de ne plus pécher, et qu'il soit disposé à préférer Dieu et sa loi à toutes les choses du monde, et, par conséquent, qu'il l'aime.

D. La contrition est-elle bien nécessaire pour recevoir l'absolution ?

R. Elle est si nécessaire, que, sans elle, on ne peut pas recevoir le pardon de ses péchés.

D. Celui qui recevrait l'absolution, sans avoir fait ce qu'il pouvait, pour avoir une contrition suffisante, ferait-il un grand péché ?

R. Oui, il ferait un sacrilége, parce qu'il profanerait le sacrement de pénitence.

D. Dans quel temps faut-il produire des actes de contrition pour se confesser ?

R. Il faut les produire, autant qu'on le peut, dans l'examen de conscience, s'y exciter encore davantage immédiatement avant la confession, et lorsque le prêtre donne l'absolution.

D. Faites un acte de contrition.

R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon et infini-

ment aimable, et que le péché vous déplait. Pardonnez-moi par les mérites de J. C. mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Pardon accordé à la pécheresse. St. Jean, ch. 8.

PRATIQUES. 1. S'exciter à la douleur de ses péchés, et la témoigner à Dieu par de fervents actes de contrition, tirés du cœur plutôt que prononcés du bout des lèvres.

2. Pour se faciliter l'exercice des actes de contrition, en produire chaque jour, le matin et le soir.

3. Faire, chaque année, une revue ou confession extraordinaire de tous les péchés commis depuis un an, pour s'exciter à une plus vive contrition à la vue de la multitude de ses péchés.

XXXII.—DES QUALITÉS QUE DOIT AVOIR LA CONTRITION.

D. QUELLES conditions doit avoir une bonne contrition ?

R. Il faut que la contrition soit, 1. Surnaturelle ; 2. Intérieure ; 3. Universelle ; 4. Souveraine.

D. Ces conditions sont-elles également nécessaires à la contrition parfaite et à l'attrition.

R. Oui, sans ces conditions, ni l'une ni l'autre en serait suffisante.

D. Qu'entendez-vous par une contrition *surnaturelle ?*

R. C'est-à-dire qu'elle doit être excitée en nous par un mouvement du Saint-Esprit, et non pas seulement par un mouvement de la nature.

D. Celui qui aurait regret de ses péchés, à cause qu'ils lui auraient fait perdre son bien, sa santé ou son honneur, aurait-il une bonne contrition ?

R. Non, sa contrition ne serait qu'une douleur naturelle.

D. Qu'entendez-vous par une contrition *intérieure ?*

R. J'entends qu'il faut avoir la contrition dans le cœur, et ne pas se contenter d'en faire un acte du bout des lèvres.

D. Celui qui récite un acte de contrition, a-t-il toujours une bonne contrition ?

R. Non, parce que si son cœur n'est pas affligé d'avoir offensé Dieu, sa contrition n'est pas intérieure.

D. Qu'entendez-vous par une contrition *universelle ?*
R. J'entends qu'elle doit s'étendre sur tous les péchés qu'on a commis, et particulièrement sur les péchés mortels.
D. Si on avait regret de tous ses péchés, hors un seul péché mortel, aurait-on une bonne contrition ?
R. Non, parce que la contrition ne serait pas universelle.
D. Qu'entendez-vous par une contrition *souveraine ?*
R. J'entends qu'il faut être plus fâché d'avoir offensé Dieu, que de tous les maux qui pourraient nous arriver.
D. Doit-on être plus fâché d'avoir offensé Dieu, que d'avoir perdu son bien, ses parents, ou ce qu'on a de plus cher au monde ?
R. Oui, parce que le péché est le plus grand de tous les maux.
D. Est-il nécessaire que la douleur de la contrition soit sensible, comme celle qu'on ressent de la mort d'un père, ou d'un mal qu'on souffre dans le corps ?
R. Cela n'est point nécessaire ; il suffit qu'on soit disposé dans le cœur, à souffrir plutôt toutes sortes de maux que d'offenser Dieu.

Conversion des Juifs de Jérusalem, à la prédication de l'apôtre St. Pierre, Act. ch. 2, 87.

PRATIQUES. 1. Demander instamment à Dieu la contrition, toutes les fois qu'on doit s'approcher du sacrement de pénitence.
2. Faire même quelques aumônes, afin d'obtenir de Dieu la grâce d'une véritable contrition.
3. Avant que de se présenter à confesse, réparer ses fautes, si on le peut ; par exemple en se réconciliant avec ses ennemis, si on en a, etc.

XXXIII.—DES MOYENS D'AVOIR UNE BONNE CONTRITION.

D. QUE faut-il faire, pour avoir une véritable contrition ?
R. Pour avoir une véritable contrition, il faut, 1. La demander à Dieu avec ferveur.
2. S'y exciter par la considération des motifs capables de nous l'inspirer.

D. Que faut-il faire pour bien demander à Dieu la grâce de la contrition ?
R. Il faut employer les prières, le saint sacrifice de la messe, et même faire quelques bonnes œuvres, dans la vue de l'obtenir.
D. Quels sont les motifs les plus propres à exciter en nous la contrition ?
R. Il y en a sept principaux.
D. Quel est le premier ?
R. C'est la laideur épouvantable du péché qui nous rend plus horribles aux yeux de Dieu qu'un corps mort et pourri ne l'est aux yeux des hommes.
D. Quel est le second ?
R. Les peines que méritent un seul péché mortel, dont il est impossible de comprendre la rigueur, et qui dureront toute l'éternité.
D. Quel est le troisiéme ?
R. Les biens que le péché mortel nous fait perdre, savoir : en ce monde, la grâce de Dieu et le repos d'une bonne conscience ; et dans l'autre, les délices éternelles du Paradis.
D. Quel est le quatrième ?
R. C'est la passion de Jésus-Christ qui nous a tant aimés et dont nos péchés ont causé la mort.
D. Quel est le cinquième ?
R. C'est l'ingratitude dont le péché nous rend coupables envers Dieu, qui nous a tant fait de bien pour le corps et pour l'âme.
D. Quel est le sixième ?
R. C'est l'amour de père avec lequel ce Dieu que nous avons offensé, prend soin de nous en ce monde, et nous prépare, en l'autre, son royaume céleste.
D. Quel est le septième ?
R. C'est la bonté infinie de Dieu considéré, en lui-même, qui, quand il ne nous aurait jamais fait de bien, est si bon et si aimable, que nous devrions mourir mille fois plutôt que de ne jamais l'offenser.
D. Entre tous ces motifs, quels sont les plus parfaits, et ceux auxquels il est plus à propos de s'arrêter ?

R. Ce sont ceux qui nous portent à l'amour de Dieu, et particulièrement c'est le dernier.

D. Y a-t-il des chrétiens qui, allant à confesse, n'ont point une véritable contrition, quoiqu'ils croient l'avoir ?

R. Oui, il y en a plusieurs ; comme ceux qui s'imaginent avoir une vraie contrition, quand ils en ont prononcé un acte du bout des lèvres.

D. Y a-t-il quelques remarques pour connaître si la contrition qu'on a est véritable ?

R. Il y en a trois, 1. Quand on se sent si touché, qu'on voudrait, pour beaucoup, n'avoir jamais offensé Dieu. 2. Quand on s'est approché du confesseur, avec une disposition sincère de se soumettre, de bon cœur, à tout ce qu'il ordonnera, soit pour la pénitence, soit pour le retardement de l'absolution. 3. Quand on a le désir et le soin d'expier ses péchés, par la pénitence et les bonnes œuvres.

Pénitence sincère de Manassès. 2 Liv. des Paralip. ch. 33. 13.

PRATIQUES. 1. Eprouver la sincérité de sa contrition, par la séparation des choses qui nous peuvent être occasion de péché comme certaines personnes, certains emploi, etc.

2. L'éprouver encore, par la privation des plaisirs et des commodités légitimes et permises, et en esprit de pénitence.

XXXIV.—DU FERME PROPOS DE NE PLUS OFFENSER DIEU.

D. Est-ce assez d'avoir un extrême regret des péchés qu'on a commis ?

R. Non, il faut encore faire un ferme propos, c'est-à-dire, avoir une forte résolution de ne plus offenser Dieu.

D. Quelles dispositions doivent accompagner le ferme propos ?

R. Il y en a deux : la première, c'est un courage ferme, pour tout souffrir plutôt que d'offenser Dieu. La seconde, c'est un humble aveu, que nous ne ferons rien sans la grâce de Dieu, que nous espérons recevoir de lui, par Jésus-Christ.

D. Quelles sont les marques auxquelles on peut connaître si l'on a un ferme propos de ne plus offenser Dieu ?

R. Il y en a trois, 1. Si l'on se sépare des occasions du péché, comme sont les mauvaises compagnies, la lecture des mauvais livres, &c. 2. Si l'on travaille à détruire ses mauvaises habitudes. 3. Si l'on prend les moyens de mener une vie plus chrétienne.

D. Qui est celui qui doit craindre de n'avoir pas eu un bon et ferme propos ?

R. C'est celui qui, après ses confessions, retombe toujours volontairement dans les mêmes péchés.

D. Comment appelez-vous le péché que commet celui qui tombe ainsi ?

R. On l'appelle le péché de *rechûte.*

D. Ce péché est-il beaucoup plus énorme que les autres ?

R. Oui, parce qu'il est accompagné presque toujours, d'ingratitude, de malice et de mépris de Dieu.

D. Où conduisent ordinairement les fréquentes rechûtes ?

R. Elles conduisent à l'endurcissement et à l'impénitence finale.

D. Qu'entendez-vous par l'endurcissement et l'impénitence finale ?

R. J'entends, par l'endurcissement, l'état de celui qui n'est touché de rien ; et par l'impénitence finale, l'état funeste de celui qui, ayant différé de faire pénitence, meurt sans l'avoir faite.

Fausse pénitence et endurcissement de Pharaon. Exod. ch. 10 et 14.

PRATIQUES. Témoigner à Dieu la sincérité de son retour, en recherchant les causes de ses péchés, et les moyens de les retrancher.

2. Prévoir les occasions qu'on peut avoir de retomber dans ses fautes ordinaires, et prendre une forte résolution de les éviter

3. Se condamner à faire quelque pénitence, chaque fois qu'on aura le malheur d'y retomber.

XXXV.—DE LA CONFESSION.

D. QU'EST-ce que la confession ?

R. La confession est une déclaration que l'on fait de tous ses péchés au prêtre, pour en recevoir le pardon ou l'absolution.

D. Les prêtres ont-ils le pouvoir de pardonner les péchés?

R. Les prêtres *approuvés de l'évêque*, ont le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.

D. Peuvent-ils remettre tous les péchés, même les plus énormes?

R. Il y a des péchés énormes dont l'absolution est réservée au pape et aux évêques : le confesseurs ordinaires ne peuvent pas en absoudre sans une permission particulière : mais, avec cette permission, ils peuvent absoudre tous les pécheurs qui sont véritablement pénitents.

D. De qui le pape, les évêques et autres confesseurs ont-ils reçu ce pouvoir?

R. C'est de J. C. lui-même que les apôtres et leurs successeurs ont reçu le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés, lorsqu'après sa résurrection, apparaissant à ses apôtres, il leur dit (et à Pierre en particulier) : *Je vous envoie avec la même autorité que mon Père m'a envoyé. Recevez le St. Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les aurez retenus.*

D. Comment les prêtres ou confesseurs peuvent-ils juger quand il faut pardonner ou retenir les péchés?

R. C'est par la confession ou accusation que les pénitents font eux mêmes de leurs péchés, que les confesseurs peuvent juger s'ils doivent pardonner, par l'absolution, ou retenir les péchés.

D. Quelles conditions doit avoir l'accusation du pénitent, pour mettre le confesseur en état de juger s'il doit lui donner ou refuser l'absolution?

R. La confession ou accusation du pénitent, pour être bonne, doit avoir trois conditions.
Elle doit être, 1. Humble, 2. Sincère, 3. Entière.

D. Qu'est-ce qu'une confession *humble*?

R. La confession est *humble*, lorsqu'on ne raconte pas ses péchés indifféremment, comme une histoire ; mais qu'on s'en accuse avec le regret et la confusion d'un criminel devant son juge.

D. Qu'est-ce qu'une confession *sincère* ?

R. La confession est *sincère*, lorsqu'on dit simplement ses péchés, comme on les connait, sans exagération, ni excuse.

D. Qu'est-ce qu'une confession *entière* ?

R. La confession est *entière*, lorsqu'on déclare tous ses péchés, au moins mortels, leur nature, leur nombre et les circonstances aggravantes, autant qu'on peut les connaître.

D. Donnez-en un exemple.

R. Si on a dérobé, il faut dire combien de fois on l'a fait ; si la somme qu'on a prise est considérable, si c'est une chose sacrée, ou si c'est dans un lieu saint qu'on l'a prise.

D. Celui qui, par honte, cacherait volontairement un péché mortel, ou une circonstance notablement aggravante, ferait-il une bonne confession ?

R. Celui qui, par honte, cacherait volontairement un péché mortel ou une circonstance notablement aggravante, ferait une confession nulle et sacrilége, qu'il serait obligé de recommencer toute entière, en y ajoutant l'accusation de ce nouveau sacrilége.

D. Est-il aussi nécessaire d'accuser les péchés véniels ?

R. Il n'est point absolument nécessaire d'accuser les péchés véniels ; mais, cela est fort utile, pourvu qu'on le fasse avec douleur et contrition.

Histoire de David qui reconnait son péché. 1. des Paralip. ch. 21.

PRATIQUES. 1. Ne cacher aucun péché même véniel à confesse surtout quand on sent quelque petit doute à ce sujet.

2. Commencer son accusation par les plus grands péchés, de peur qu'on ne les oublie, et par ceux qu'on a plus de honte de déclarer, de crainte que le démon ne nous tente de les cacher.

3. Regarder la confusion que l'on a, en s'accusant, comme la première pénitence qu'il faut faire de ses péchés.

4 Demander à Dieu la grâce de surmonter toutes les répugnances qu'on ressent à cet égard.

XXXVI.—EXERCICE POUR LA CONFESSION.

D. Que doit faire un chrétien, lorsque le moment de se confesser est arrivé ?

R. Lorsque le moment de se confesser est arrivé, il faut, 1. Aller humblement se mettre à genoux à côté du prêtre, ou au confessionnal. 2. Faire sur soi le signe de la croix, en disant :

En français.	*En latin.*
Au nom du Père, &c.	In nomine Patris, &c.

Puis continuer :

Bénissez-moi, mon père parce que j'ai péché.	Benedic mihi, pater, quia peccavi.

Et tout de suite commencer le *Confiteor.*

Je confesse à Dieu, &c.	Confiteor Deo, &c.

Jusqu'à ces mots :

Par ma faute.	Mea culpa.

D. Après avoir reçu la bénédiction du prêtre, que fait-on?

R. Après avoir reçu la bénédiction du prêtre, il faut dire, 1. Depuis quel temps on ne s'est pas confessé, 2. Si on a reçu l'absolution la dernière fois. 3. Si on a fait la pénitence qui avait été imposée. 4. On commence ensuite à s'accuser de ses péchés, tels qu'on les connaît, en disant à chaque article : *Je m'accuse de, &c.* 5. Enfin, si le prêtre trouve bon de faire quelque interrogation, il faut lui répondre avec sincérité et modestie.

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il faire ?

R. Après qu'on a dit tout ses péchés, on finit en disant : " Je m'accuse, de plus, de bien d'autres péchés que " je ne connais pas, et ceux de toute ma vie ; j'en " demande pardon à Dieu, et, à vous mon père, la " pénitence et l'absolution."

Puis tout de suite on finit le *Confiteor*, en disant :

En Français.	*En latin.*
Par ma faute. &c.	Mea culpa, &c.

D. Après avoir fini le *Confiteor*, que fait-on ?

R. Après avoir fini le *Confiteor*, il faut écouter avec respect et attention les avis que le confesseur trouve bon de donner. 2. Il faut accepter la pénitence qu'il impose. 3. S'il trouve à propos de différer l'absolution, il faut s'y soumettre de bon cœur.

D. Pour quelles causes les confesseurs doivent-ils ordinairement refuser l'absolution ?

R. Ils la doivent refuser, 1. A ceux qui ignorent leur catéchisme. 2. A ceux qui sont en inimitié avec leur prochain, et qui ne se réconcilient pas. 3. A ceux qui retiennent le bien d'autrui, sans vouloir le restituer. 4. A ceux qui, ayant blessé la réputation de leur prochain, ne veulent pas les réparer. 5. A ceux qui sont dans l'habitude du péché, et ne travaillent pas à s'en corriger. 6. A ceux qui sont dans l'occasion prochaine du peché, et qui veulent pas la quitter.

D. Et, si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, que faut-il faire ?

R. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution il faut, pendant qu'il la donne, renouveler son acte de contrition, comme ci-dessus, page 53 ; puis se retirer en silence, et faire, au plus tôt, la satisfaction ou pénitence imposée.

Fausse pénitence d'Antiochus, et sa réprobation.
Liv. 1. des Machab. ch. 6. Liv. 2. ch, 8.

PRATIQUES. 1. Se confesser non par habitude ou par routine mais, comme si c'était pour mourir aussitôt après.
2. Au sortir du confessionnal, remercier Dieu de la grâce qu'on vient de recevoir.
3. Repasser, dans son esprit, les avis que le confesseur a donnés, et prendre une ferme résolution de les pratiquer.
4. Renouveler sa contrition à l'égard des péchés qu'on a confessés, et faire, au plus tôt, la pénitence imposée.

XXXVII.—DE LA SATISFACTION.

D. QU'EST-ce que la satisfaction ?

R. La satisfaction est une réparation qu'on doit à Dieu et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. Cette réparation est-elle nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés ?

R. Cette réparation est si nécessaire, que sans elle, ou au moins, sans le désir et la volonté de satisfaire, autant qu'on le pourra, il ne peut point y avoir de véritable contrition, ni, par conséquent, de pardon du péché.

D. Mais, quand le péché est pardonné, est-on encore obligé de faire pénitence ?

R. Quoique le péché soit pardonné, il est toujours nécessaire de faire pénitence parce qu'en nous accordant le pardon de nos péchés dans le sacrement, Dieu qui efface en notre âme, la tache, ou la coulpe du péché, et qui nous remet, en même temps, la peine éternelle que nous avions méritée, ne fait souvent que changer cette peine éternelle en une peine temporelle qu'il faut que nous souffrions dans cette vie, par la pénitence ou, après la mort, dans le purgatoire.

D. Comment satisfaisons-nous à Dieu par cette peine temporelle ?

R. En accomplissant des œuvres de pénitence, avec la grâce de Jésus-Christ, par qui seul nous pouvons mériter, et satisfaire à Dieu.

D. Par qu'elles œuvres de pénitence peut-on satisfaire à Dieu, pour ses péchés ?

R. On satisfait à Dieu, 1. En acceptant avec soumission et en union avec J. C., source de tout mérite, les peines et les afflictions de la vie. 2. Par la pratique des œuvres satisfactoires, qui sont le jeûne, l'aumône et la prière. 3. Et principalement en accomplissant chrétiennement la pénitence que le confesseur impose. 4. En gagnant les indulgences.

D. Qu'entendez-vous par le *jeûne ?*

R. Par le *jeûne*, j'entends toutes sortes de mortifications de la chair et des sens.

D. Qu'entendez-vous par *l'aumône ?*

R. Par *l'aumône* j'entends toutes sortes de secours spirituels et temporels que nous donnons au prochain dans son besoin.

D. Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelle ?

R. Il y a sept œuvres de miséricorde corporelle. 1. Donner à manger à ceux qui ont faim. 2. Donner à boire à ceux qui ont soif. 3. Vêtir les nus. 4. Loger les pélerins et les étrangers. 5. Visiter les malades. 6. Délivrer ou consoler les prisonniers. 7. Ensevelir les morts.

D. Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelle ?
R. Il y a aussi sept œuvres de miséricorde spirituelle, 1. Enseigner les ignorants. 2. Reprendre ceux qui manquent. 3. Conseiller ceux qui sont en peine. 4. Consoler les affligés. 5. Supporter les défauts et l'humeur du prochain. 6. Pardonner les injures. 7. Prier pour les vivants et les morts, et même pour ses ennemis.
D. Qu'entendez-vous par la *prière* ?
R. Par la *prière*, j'entends toutes les œuvres de dévotion et de piété envers Dieu, qui sont en usage dans l'Eglise.

Conversion de Corneille. Actes des apôtres, ch. 10.

PRATIQUES. 1. Quand on a quelque chose à souffrir, l'offrir à Dieu, en satisfaction de ses péchés, avouant qu'on a mérité davantage.
2. Pratiquer, chaque jour, quelque mortification soit dans ses repas, soit dans ses plaisirs, soit dans son travail, se privant de quelque commodité pour l'expiation de ses péchés.
3. Pratiquer aussi chaque jour quelques œuvres de charité envers le prochain.
4. Partager son revenu ou le gain de son travail ou de son négoce, et en donner une certaine portion pour soulager les pauvres.

XXXVIII.—SUITE DE LA SATISFACTION ET DES BONNES ŒUVRES.

D. Est-on obligé d'accomplir la pénitence que le confesseur impose ?
R. Oui, on y est obligé, sous peine de péché.
D. Comment faut-il accomplir cette pénitence ?
R. Il faut l'accomplir, 1. Avec fidélité, c'est-à-dire, en faisant ponctuellement ce que le confesseur a ordonné, et en la manière qui l'a ordonné. 2. Avec piété c'est-à-dire avec un grand désir de satisfaire à Dieu, et en l'unissant aux mérites de Jésus-Christ.
D. Qu'entendez-vous par les *indulgences* ?
R. Par les indulgences j'entends des grâces que l'Eglise accorde aux fidèles pour la rémission des peines temporelles dues à leurs péchés.

D. Qui est-ce qui peut accorder des indulgences ?

R. C'est le pape et les évêques qui peuvent accorder des indulgences.

D. Qui leur a donné ce pouvoir ?

R. C'est Notre-Seigneur J.-C. qui a donné ce pouvoir au pape et aux évêques, par l'autorité absolue qu'il leur a donné de lier et de délier les pécheurs.

D. Que faut-il faire pour gagner les indulgences ?

R. Pour gagner les indulgences, il faut, 1. Etre véritablement repentant de tous ses péchés. 2. Accomplir fidèlement les conditions prescrites par celui qui accorde l'indulgence.

D. Ne peut-on pas, lorsqu'on a gagné les indulgences, se dispenser de faire pénitence ?

R. Les indulgences ne nous dispense pas de faire pénitence, 1. Parce que pour gagner l'indulgence, il faut être véritablement pénitent, c'est-à-dire, disposé à porter, autant qu'on le pourra, la peine de ses péchés ; l'indulgence n'étant accordée que pour suppléer à notre faiblesse. 2. Parce que la pénitence est un devoir essentiel de la vie chrétienne, dont J.-C. lui-même nous a donné le commandement et l'exemple.

D. Comment peut-on satisfaire au prochain ?

R. On satisfait au prochain, en réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Expliquez cela plus particulièrement.

R. C'est une obligation, 1. De dédommager son prochain du tort qu'on lui a causé dans ses biens. 2. De réparer sa réputation, si on l'a blessée par médisance ou calomnie. 3. De lui demander pardon, si on l'a insulté 4. De se réconcilier avec ses ennemis. 5. De réparer le scandale qu'on a donné.

D. Celui qui, en se confessant, ne serait pas résolu de réparer le tort ou l'insulte qu'il a fait à son prochain ou de se réconcilier avec lui, recevrait-il l'absolution de ses péchés ?

R. Non, au contraire, il commettrait un sacrilége.

D. Quand faut-il se réconcilier avec son prochain ou réparer le tort qu'on lui a fait ?

R. Il faudrait le faire, si on le pouvait, avant que de venir à confesse ; mais au moins, aussitôt après qu'on s'est confessé.

Achab qui prend la vigne de Naboth ; sa fausse pénitence.
3. Liv. des Rois, ch. 21.

PRATIQUES. 1. Ne point contester avec son confesseur sur les pénitences qu'il impose, mais les accepter bien volontiers, si on peut les accomplir.

2. A chaque confession, ajouter quelque pratique de mortification à la pénitence imposée par son confesseur ; la regardant comme trop légère par rapport à ce que nos péchés méritent.

3. Lorsqu'on accomplit sa pénitence, l'offrir à Dieu en union de celle que J. C. a faite pour nos péchés. On peut dire à cette fin :

Mon Dieu, je vous offre, avec la pénitence que je vais faire, tout ce que J. C. mon Sauveur a souffert pour mes péchés pendant sa vie mortelle.

XXXIX.—DE L'EUCHARISTIE.

D. QU'EST-ce que l'Eucharistie.

R. L'Eucharistie est un sacrement (*permanent*) qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

D. *Pourquoi dites-vous que c'est un sacrement* permanent ?

R. *Je dis que l'Eucharistie est un sacrement* permanent, *parce qu'il n'en est pas de celui-ci comme des autres sacrements, qui consistent dans une action passagère, par laquelle on nous en fait l'application ; au lieu que l'Eucharistie demeure dans un état fixe et* permanent, *que nous appelons le St. Sacrement de l'autel, et qui ne nous est appliqué que par la communion.*

D. Où se fait le sacrement de l'Eucharistie ?

R. Le sacrement de l'Eucharistie se fait à la sainte messe.

D. Par quelles paroles ?

R. Par les paroles de la consécration que le prêtre prononce, au nom de Jésus-Christ, sur le pain et sur le vin, qui sont la matière de ce sacrement.

D. Quelles sont ces paroles ?

R. Les paroles de la consécration sont celles-ci : *Ceci est mon corps*, dites sur le pain ; et, *ceci est mon sang*, dites sur le vin.

D. Quelle est la vertu de ces paroles ?

R. Par la vertu des paroles de la consécration, le pain est changé au vrai corps, et le vin au vrai sang de N. S. J. C. *par un mystère que l'Eglise appelle* transsubstantiation.

D. Que signifie ce mot *transsubstantiation* ?

R. Le mot *transsubstantiation* signifie le changement d'une substance en une autre.

D. Est-ce que la substance du pain et du vin ne demeure pas dans l'Eucharistie, après la consécration ?

R. Non, il ne reste dans l'Eucharistie, après la consécration, que les *espèces* ou *apparences* du pain et du vin, et sous chaque espèce, est J. C. tout entier : c'est ce qu'on appelle *le mystère de l'Eucharistie.*

D. Qu'entendez-vous par *les espèces* ou *apparences* du pain et du vin ?

R. J'entends ce qui parait à nos sens, comme la couleur, la figure et le goût du pain et du vin.

D. N'y a-t-il que le corps de Jésus-Christ, sous l'espèce du pain, et son sang sous l'espèce du vin ?

R. Le corps et le sang de Jésus-Christ sont également sous chaque espèce.

D. Quand on divise les espèces du pain ou du vin, divise-t-on aussi le corps et le sang de Jésus-Christ ?

R. Non, on ne divise que l'espèce du pain ou du vin ; le corps de Jésus-Christ est toujours tout entier sous chaque partie divisée de l'espèce.

D. Celui qui ne reçoit qu'une partie de l'hostie, ou qui ne reçoit qu'une espèce, reçoit-il Jésus-Christ tout entier?

R. Oui, parce que Jesus-Christ est tout entier sous chaque espèce et sous chaque partie des espèces.

D. Faut-il adorer le corps et le sang de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie ?

R. Oui, sans aucun doute, parce que ce corps et ce sang sont inséparablement unis à la divinité.

D. Quand est-ce que Jésus-Christ nous a appris la vérité de sa présence réelle dans l'Eucharistie ?

R. J. C. nous a appris la vérité de sa présence réelle dans l'Eucharistie, le Jeudi-Saint, veille de sa passion lorsqu'il institua ce sacrement.

D. Que fit-il alors ?

R. Il prit du pain et le bénit, le rompit et le donna à ses disciples, en disant, *Prenez et mangez ; ceci est mon corps.* Il prit ensuite le calice ou était le vin, il le bénit et le leur présenta, en disant : *Prenez et buvez ; ceci est mon sang.* Enfin, il leur donna le pouvoir de faire la même chose, en leur disant : *Faites ceci en mémoire de moi.*

D. Comment est-ce que ce sacrement permanent en lui-même, est appliqué aux fidèles ?

R. Le sacrement de l'Eucharistie est appliqué aux fidèles par la sainte communion.

La manne donnée aux Juifs. Exod. Chap. 16.

PRATIQUES. 1. S'exciter aux sentiments d'un ardent amour et d'une vive reconnaissance pour J. C. dans l'Eucharistie, en songeant combien il nous aime lui-même, en s'y offrant et s'y donnant à nous qui ne faisons que l'offenser.

2. Espérer en la bonté infinie de Notre-Seigneur, qui malgré notre indignité, nous y offre une source abondante de grâces.

3. Se consacrer à J. C., sans réserve puisqu'il se donne à nous tout entier.

XL.—DE LA COMMUNION.

D. QU'EST-ce que communier ?

R. Communier, c'est recevoir le saint sacrement de l'Eucharistie.

D. Est-ce le vrai corps de Jésus-Christ que l'on reçoit dans la sainte communion ?

R. Oui, c'est le même qu'il a pris dans le sein de la Ste. Vierge ; et le même qui a été attaché à la croix, et qui est maintenant dans le ciel.

D. Les chrétiens sont-ils obligés de communier quelquefois.

R. Tous les chrétiens sont étroitement obligés de communier. 1. Si lorsqu'après avoir atteint l'âge de discrétion ils sont suffisamment instruits et préparés, au jugement des prêtres; c'est ce qu'on appelle faire la première communion. 2. Au moins une fois tous les ans, au temps de Pâque ; c'est ce qu'on appelle faire ses pâques. 3. Lorsqu'on est en danger de mort ; c'est ce qu'on appelle recevoir le saint viatique.

D. Peut-on communier plus souvent ?

R. On le peut, et il est à propos et très-utile de communier souvent.

D. Pourquoi cela ?

R. A cause des grands fruits et avantages que produit en nous une bonne communion.

D. Quels sont ces avantages ?

R. Une bonne communion procure quatre avantages principaux : 1. Elles nous unit intimement à J. C. qui devient la nourriture de notre âme. 2. Elle augmente en nous la vie spirituelle de la grâce. 3. Elle modère la violence de nos passions et affaiblit la concupiscence. 4. Elle est un gage de la résurrection glorieuse et de la vie éternelle.

D. Que faut-il faire pour bien communier ?

R. Pour bien communier il faut s'y préparer avec soin.

D. En quoi consiste cette preparation ?

R. La première et la plus essentielle préparation à la sainte communion, c'est l'état de grâce.

D. Qu'est-ce qu'être en état de grâce.

R. Etre en état de grâce, c'est n'avoir commis aucun péché mortel ; ou, si on en a commis, les avoir effacés par une bonne confession.

D. Est-ce un grand mal que de communier en état de péché ?

R. Communier en état de péché, c'est commettre un horrible sacrilége comme Judas, *profaner et traiter indignement le corps et le sang de J. C. et, comme* dit St. Paul, *manger et boire son jugement et sa condamnation.*

D. Outre l'état de grâce ou pureté de cœur, y a-t-il quelques autres dispositions nécessaires pour bien communier ?

R. Outre, l'état de grâce, il y a encore deux sortes de dispositions nécessaires pour bien communier, les unes regardent le corps et les autres, l'âme.

D. Quelles sont les dispositions du corps ?

R. La première disposition du corps, absolument nécessaire pour bien communier, *excepté pour les malades qui communient en viatique,* c'est d'être à jeûn, c'est-à-dire, n'avoir ni bu, ni mangé depuis minuit. La seconde moins nécessaire, mais de bienséance importante, c'est d'être proprement et modestement vêtu, selon son état.

D. Quelles sont, outre l'état de grâce, les dispositions de l'âme, importantes pour bien communier ?

R. Les autres dispositions de l'âme, importantes pour bien communier, sont la dévotion et la ferveur auxquelles il faut s'exciter, en produisant les actes convenables.

Trahison de Judas, sa communion et sa mort.
S. Matthieu, ch. 27 et 29,

PRATIQUES. 1. Communier le plus souvent qu'on le peut, et au moins une fois au commencement de chaque mois.
2. Deux ou trois jours avant celui de la communion, s'y préparer par des prières plus ferventes et par des bonnes œuvres.
3. Quand on est dangereusement malade, demander, de bonne heure, la sainte communion, sans attendre qu'on soit à l'extrémité, et faire en sorte que nos parents et nos amis en fassent de même.

XLI.—EXERCICE POUR LA COMMUNION.

D. COMMENT faut-il communier pour le bien faire ?

R. Pour bien communier, il faut observer trois choses, 1. Ce qu'il faut dire avant la communion. 2. Ce qu'il faut faire pendant qu'on communie. 3. Ce qu'il faut faire après la communion.

D. Quels sont les actes par lesquels il faut se préparer à la communion ?

R. Il y a cinq actes principaux par lesquels on doit se préparer immédiatement à la sainte communion.

D. Nommez-les, suivant leur ordre.
R. Des actes de foi, d'humilité, de contrition, d'amour et de désir.
D. Faites un acte de foi sur la présence réelle.

ACTE DE FOI.

R. Mon Dieu, je crois fermement, et plus fermement que si je le voyais de mes propres yeux, que le corps, le sang, l'âme et la divinité de J. C. mon Sauveur, sont réellement et substantiellement présents dans le St. Sacrement de l'Eucharistie ; et je suis prêt à donner mon sang et ma vie pour la défense de cette vérité, parce que c'est J. C. mon Sauveur lui-même qui l'a dite et révélée.

OU PLUS BRIEVEMENT.

Mon Seigneur J. C. je crois plus fermement que si je le voyais des yeux du corps, que c'est vous-même que je vais recevoir, en recevant le Saint-Sacrement.
D. Faites un acte d'humilité.

ACTE D'HUMILITE.

R. Mon Dieu, je suis extrêmement indigne que vous entriez en moi ; mais j'espère en votre bonté infinie : dites seulement une parole, et mon âme sera guérie de toutes ses misères.
D. Faites un acte de contrition.

ACTE DE CONTRITION.

R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplait. Pardonnez-moi, par les mérites de J. C. mon Sauveur ; je me propose moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.
D. Faites un acte d'amour.

ACTE D'AMOUR OU DE CHARITE.

R. Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et par-dessus tout ce que j'ai de plus cher au monde.
D. Faites un acte de désir.

ACTE DE DESIR.

R. Venez, ô divin Jésus, venez dans mon cœur, délivrez-le de tous ses maux, comblez-le de vos biens et de grâces : je désire ardemment de vous recevoir.

D. Quand est-ce qu'il faut produire ces actes ?

R. C'est principalement pendant la messe, à laquelle on doit communier, qu'on doit produire ces actes, plus de cœur que de bouche.

D. Est-il absolument nécessaire d'entendre la messe, avant de recevoir la sainte communion ?

R. C'est la coutume des fidèles d'entendre la messe, avant de recevoir la sainte communion, et il ne taut s'en dispenser sans nécessité.

D. Quand le moment de communier est arrivé, que faut-il faire ?

R. Quand le moment de communier est arrivé, il faut, 1. S'approcher de la sainte table avec respect et modestie. 2. Se mettre à genoux et étendre, sur ses mains, la nappe de communion.

D. Quand le prêtre présente la sainte hostie, comment faut-il la recevoir ?

R. Pour recevoir décemment la sainte hostie, il faut, 1. Tenir la tête droite et ferme, sans l'avancer, ni la retirer en arrière. 2. Baisser modestement les yeux, ou les arrêter sur la sainte hostie. 3. Ouvrir la bouche médiocrement, et avoir la langue un peu avancée sur la lèvre de dessous.

D. Ayant reçue la sainte hostie, que faites-vous ?

R. Après qu'on a reçue la sainte hostie il faut la laisser s'humecter un peu sur la langue et l'avaler, avec respect et dévotion, sans la laisser fondre entièrement dans la bouche.

D. Et si la sainte hostie venait s'attacher au palais, que faut-il faire ?

R. Si la sainte hostie venait s'attacher au palais, il faudrait, sans se troubler, la détacher doucement, avec la langue sans y porter les doigts.

D. Si le prêtre donnait deux hosties au lieu d'une, ou s'il en donnait que la moitié d'une, cela devrait-il troubler celui qui communie ?

R. Non, parce qu'on le reçoit pas plus en deux hosties qu'en une, ni moins en la moitié qu'en une toute entière.

D. N'est-il pas nécessaire de communier aussi sous l'espèce du vin ?

R. Jésus-Christ tout entier, vivant et glorieux, tel qu'il est aujourd'hui dans le ciel, étant réellement et substantiellement présent sous chaque espèce consacrée, il suffit, pour le sacrement, de le recevoir sous une seule espèce, quelle qu'elle soit.

Histoire du lavement des pieds. St. Matthieu, 26. St. Jean, 14.

Pratiques. 1. La veille de la communion, s'occuper très particulièrement du bonheur qu'on doit avoir le lendemain.

2. Le jour de la communion, se lever de bonne heure, pour achever de s'y préparer.

3. En attendant à l'église, que la messe se dira, s'exciter à la dévotion en lisant quelque chose du IVe. livre de l'Imitation ou en méditant quelques-uns des actes prescrits pour la communion.

4. Quand le moment de la communion approche, réciter ces actes, lentement, et avec toute l'attention et la ferveur dont on est capable.

XLII.—DE L'ACTION DE GRÂCES APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

D. Lorsque la sainte hostie est avalée, que faut-il faire ?

R. Lorsque la sainte hostie est avalée, il faut se retirer à l'écart et employer ces derniers moments, infiniment précieux, à faire l'action de grâces.

D. Combien de temps doit-on employer à l'action de grâces ?

R. Il convient d'employer à l'action de grâces, au moins environ un quart d'heure.

D. A quoi faut-il s'occuper pendant ce temps-là ?

R. Il faut pendant le temps de l'action de grâces, s'occuper à produire différents actes, plus de cœur que de bouche.

D. Quels sont les principaux actes de l'action de grâces ?

R. Il y a cinq principaux actes de l'action de grâces, qui sont d'adoration, d'amour, de remercîment, d'offrande et de demande.

D. Faites un acte d'adoration.

ACTE D'ADORATION.

R. Mon Sauveur, je vous adore, comme mon créateur : je m'unis aux adorations profondes que la très-sainte Vierge, les anges et les saints vous rendent dans le ciel, et j'offre à la très-sainte Trinité toutes celles que vous lui rendez dans le très-saint Sacrement.

D. Faites un acte d'amour.

ACTE D'AMOUR.

R. O JÉSUS mon Sauveur, bonté souveraine et source de tous biens, je vous aime de tout mon cœur.

D. Faites un acte de remercîment.

ACTE DE REMERCIMENT.

R. MON Sauveur, je vous remercie, de tout mon cœur, de toutes les grâces que j'ai reçues de vous, et particulièrement de la bonté infinie avec laquelle vous avez bien voulu vous donner à moi, qui en suis indigne.

D. Faites un acte de demande.

ACTE DE DEMANDE.

R. DIVIN Sauveur, vous connaissez les besoins de mon âme, remédiez à ses faiblesses et à sa pauvreté, et surtout augmentez en moi votre sainte amour et la crainte de vous offenser. Secourez, Seigneur, votre sainte Eglise, dans tous ses besoins ; sanctifiez ceux qui sont dans son sein, et surtout mes parents, mes amis et ennemis, mes supérieurs et mes bienfaiteurs ; faites-nous, à tous, la grâce de vous servir uniquement.

D. Faites un acte d'offrande.

ACTE D'OFFRANDE.

R. MON Dieu, recevez l'offrande que je vous fais de tout ce que je possède ; disposez-en, selon votre bon plaisir, et souffrez qu'en m'offrant à vous, je vous offre vous-même à la très-sainte Trinité, pour l'expiation de mes péchés et de ceux de tous les hommes.

D. Est-il nécessaire de produire, de bouche, tous les actes, avant et après la communion ?

R. Il est très à propos de produire, de bouche, tous les actes avant et après la communion ; mais il est surtout nécessaire d'en exciter les sentiments dans son cœur.

REMARQUE.

Les personnes qui ne savent pas lire et qui n'ont pas assez de mémoire pour apprendre les actes pour la communion, pourront, après avoir adoré Notre-Seigneur, et lui avoir demandé leurs besoins spirituels, réciter avec attention et dévotion, l'oraison dominicale, en réfléchissant sur chacune des demandes renfermées dans cette prière ; la salutation angélique, le symbole des apôtres, et autres prières chrétiennes, comme en la prière du matin.

D. Comment faut-il passer la journée, dans laquelle on a eu le bonheur de communier ?

R. Le jour auquel on a eu le bonheur de communier, doit être sanctifié, 1. Par le recueillement et l'éloignement des compagnies. 2. Par la prière et par les bonnes œuvres, et surtout en assistant, autant qu'on le peut, aux offices de l'Eglise.

Institution de l'Eucharistie. Saint Matthieu, 26. St. Jean, 13.

PRATIQUES. 1. Passer le jour de sa communion dans la retraite, les œuvres de piété, et la lecture des bons livres.
2. Si on est obligé de travailler, le faire avec recueillement, s'occupant de la présence de Dieu et de la grâce qu'il nous a faite en ce jour.
3. S'il est possible, dérober, dans l'après-dîner, quelques moments à son travail, pour les employer à la prière ou à la lecture de quelque livre de piété.

XLIII.—DES DIFFERENTES SORTES DE COMMUNIONS.

D. COMBIEN y a-t-il de sortes de communions ?

R. Il y en a trois sortes : il y a de mauvaises communions, autrement appelées communions *indignes* : il y a des communions *tièdes* ; et il y a de *bonnes* communions.

D. Qu'entendez-vous par une mauvaise communion, ou une communion *indigne ?*

R. Par une communion indigne, j'entends celle que l'on fait en péché mortel.

D. Est-ce un grand mal que de communier en péché mortel ?

R. Oui, c'est un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, et un horrible sacrilége.

D. Quelles sont les suites funestes de cet horrible péché ?

R. Les suites les plus ordinaires sont la réprobation et l'endurcissement ; c'est St. Paul qui nous le fait entendre, lorsqu'il dit que celui qui commet ce crime, *boit et mange sa propre condamnation.*

D. En avez-vous quelque exemple ?

R. Oui, et particulièrement celui de Judas, qui fit la première communion indigne : quoique Jésus-Christ

lui parlât avec douceur, pour le convertir, ce malheureux fut insensible à sa voix, et peu après, il alla se pendre de désespoir.

D. Qui sont ceux qui s'exposent à faire des communions indignes ?

R. Ce sont, 1. Ceux qui ne s'examinent pas comme il faut. 2. Ceux qui n'ôsent pas accuser à confesse tous leurs péchés. 3. Ceux qui ne prennent aucun soin pour s'en corriger.

D. Qu'entendez-vous par une communion *tiède* ?

R. Par une communion *tiède*, j'entends celle qui se fait avec peu de préparation, et sans dévotion.

D. Quelles sont les suites des communions tièdes ?

R. 1. Elles laissent l'âme dans une langueur spirituelle qui fait qu'elle succombe aisément aux tentations. 2. Elles disposent peu à peu à faire des communions indignes.

D. Comment est-ce que les communions tièdes disposent peu à peu à faire des communions indignes ?

R. En ce que celui qui néglige les petits péchés, tombe insensiblement dans les grands, et néglige ensuite de corriger des grands comme des petits.

D. Qui sont ceux qui font plus ordinairement des communions tièdes ?

R. Ce sont ceux qui n'ont point assez d'horreur du péché véniel, qui sont attachés aux biens de la terre et aux plaisirs de la vie, ou qui sont négligents dans la pratique des bonnes œuvres.

D. Qu'entendez-vous par une *bonne* communion ?

R. J'entends celle que l'on fait avec la ferveur et la dévotion que demande une action aussi sainte.

D. Par quelles marques peut-on connaître si les communions que l'on fait sont bonnes et ferventes, ou si elles sont tièdes ?

R. En voici plusieurs, 1. Si on augmente en humilité et en amour pour Dieu. 2. Si on méprise les vanités du monde. 3. Si on craint les plus petits péchés. 4. Si on pratique volontiers des œuvres de charité et de pénitence. 5. Si on aime à s'occuper des choses

de Dieu, comme de sa parole, de la lecture de bons livres, de la prière et de la conversation des gens de bien.

XLIV.—DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

D. QU'ENTENDEZ-vous par faire la *première communion?*

R. C'est recevoir, pour la première fois, le saint sacrement de l'Eucharistie.

D. Quels soins faut-il apporter pour faire dignement sa *première communion ?*

R. Il faut, 1. S'instruire des vérités de la religion, en apprenant le catéchisme, et assistant ponctuellement aux instructions publiques qui se font pour préparer les enfants à cette sainte action. 2. S'exciter à la piété et à la dévotion, et désirer ardemment la sainte communion. 3. Se corriger, longtemps auparavant, de ses mauvaises habitudes, comme de jurer, de mentir, de se quereller, de désobéir à ses parents, à ses maîtres, &c. 4. Se séparer des mauvaises compagnies et de toute occasion de péché. 5. Enfin, purifier son cœur de tout péché, par une sincère pénitence.

D. Est-ce assez, pour notre salut, d'avoir bien reçu la sainte communion, pour la première fois ?

R. Non, il faut travailler à conserver avec soin, toute notre vie, la grâce précieuse que nous y avons reçue.

D. Est-il bien important de travailler à conserver cette grâce ?

R. Oui, principalement pour deux raisons. La première, parce que c'est pour nous un moyen infaillible de salut. La seconde, parce que le démon fera tous ses efforts, par ses tentations, pour nous faire perdre cette grâce.

D. De quels moyens peut-on se servir, pour conserver la grâce qu'on a reçue dans la première communion ?

R. Le premier et le principal, est de désirer de communier souvent, et de le faire avec dévotion.

D. Quels avantages trouve-t-on à communier souvent ?

R. On y trouve, 1. La force contre ses passions et contre

les tentations du démon. 2. La consolation dans les afflictions et les peines de la vie. 3. Un puissant moyen de persévérer dans la grâce de Dieu.

D. Quels sont les autres moyens de persévérer dans la grâce de la première communion ?

R. En voici plusieurs, 1. Entendre tous les jours, la sainte messe, avec dévotion. 2. Fuir les moindres apparences du péché, et tout ce qui pourrait y donner occasion. 3. Assister, les dimanches et fêtes, au prône et aux offices de l'Eglise, et s'occuper, pendant le reste du jour à des œuvres de charité ou à la lecture de quelque bon livre. 4. Continuer d'assister au catéchisme, autant qu'il sera possible de le faire.

Epreuve d'une bonne communion, au Cor. ch. 11. 20. 30.

PRATIQUES. 1. D'une communion à l'autre, travailler à détruire une mauvaise habitude.
2. Faire chaque communion pour quelque attention particulière ; par exemple, pour obtenir la victoire d'une tentation, ou pour la conversion de quelque pécheur, &c.
3. Faire à Jésus-Christ, à chaque communion, quelque sacrifice particulier de quelqu'un de ses attachements ou de ses plaisirs.

XLV.—DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

D. L'EUCHARISTIE peut-elle être considérée sous un autre rapport que sous celui du sacrement ?

R. L'Eucharistie est non-seulement un sacrement, mais encore un sacrifice ?

D. *Qu'est-ce qu'un sacrifice ?*

R. *Le sacrifice est l'offrande qu'on fait à Dieu d'une chose sensible, qu'on détruit, en son honneur, pour rendre témoignage au souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures.*

D. Est-ce quelque chose de bien excellent que le sacrifice?

R. Le sacrifice est le plus grand et le plus excellent de tous les actes de religion.

D. Le sacrifice est-il essentiel à la religion ?

R. Le sacrifice est si essentiel à la religion, que sans cela, il ne peut point y en avoir de véritable.

D. Que faut-il donc penser de toutes les religions qui n'ont ni sacrifice, ni autel ?

R. Nous devons croire que toutes les religions qui n'ont ni sacrifice, ni autel ne sont pas véritables.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce qu'elle n'honorent pas Dieu de la manière dont il le mérite, et dont il veut être honoré.

D. Y a-t-il quelque sacrifice qui puisse honorer Dieu autant qu'il le mérite.

R. Le sacrifice des chrétiens est capable d'honorer Dieu autant qu'il le mérite.

D. Quel est ce sacrifice ?

R. Le sacrifice des chrétiens est le sacrifice de la croix où J. C. s'est offert lui-même à Dieu son père, pour le salut de tous les hommes.

D. Mais le sacrifice de la croix s'étant accompli une fois sur le calvaire, il ne reste donc plus de sacrifice aux chrétiens ?

R. Nous avons dans la religion catholique, la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la croix, dans celui de la sainte messe.

D. Qu'est-ce que la messe ?

R. La messe est l'offrande du corps et du sang de Notre-Seigneur J. C. faite à Dieu par le prêtre.

D. Pourquoi dites-vous que le sacrifice de la messe est la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la croix ?

R. Je dis que la sainte messe est la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la croix, parce que dans la messe, comme sur le calvaire, c'est le même sacrificateur, qui est J. C., c'est la même victime, qui est son corps et son sang.

D. Ce sont les prêtres qui disent la messe ; ce n'est donc pas J. C. qui est sacrificateur ?

R. Ce sont les prêtres qui disent la messe, mais c'est J. C. prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisedech, qui en est le ministre principal : les prêtres ne font que le représenter extérieurement ; ils parlent et ils agissent en son nom.

D. Qui est-ce qui leur a donné ce pouvoir ?
R. C'est J. C. lui-même qui a donné aux prêtres le pouvoir de le représenter à l'autel, lorsque dans l'institution de l'Eucharistie, il dit à ses apôtres, *Faites ceci en mémoire de moi.*

Agneau paschal, figure du S. Sacrifice de la messe. Exod. 12. 3.

PRATIQUES. 1. Ne paraître à l'église qu'avec un profond respect, et s'y tenir à genoux, n'y parler que par nécessité, et le faire alors tout bas ; empêcher, si on le peut, que d'autres ne manquent au respect dû à ce saint lieu.
2. Procurer que les églises et les autels soient parés avec propreté ; y contribuer de ses soins, de son travail et son bien.
3. Se faire honneur de servir la messe, et d'accompagner le S. Sacrement, quand on le porte aux malades.

XLVI.—SUITE DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

D. N'y a-t-il pas quelque différence entre le sacrifice de la croix et celui de la messe ?
R. Entre le sacrifice de la croix et celui de la messe, il n'y a de différence que dans la manière de l'offrir ; et cette différence consiste principalement en deux choses.
D. Quelle est la première différence ?
R. La première différence entre le sacrifice de la croix et celui de la sainte messe, c'est qu'à la croix l'offrande est *sanglante*, et qu'à la messe elle est *non sanglante.*
D. Qu'entendez-vous par offrande *sanglante et non sanglante ?*
R. Par offrande *sanglante*, j'entends la séparation réelle du sang d'avec le corps de J. C ; et par *non sanglante*, j'entends une séparation seulement mystique et représentative.
D. *Comment se fait cette séparation mystique et représentative ?*
R. *La séparation mystique du corps et du sang de J. C. à la sainte messe se fait par la vertu des paroles de la consécration, qui se prononcent séparément sur les deux espèces, et opèrent* directement *ce qu'elles signifient.*
D. Quelle est la seconde différence entre le sacrifice de la croix et la sainte messe ?
R. La seconde différence entre le sacrifice de la croix et

la sainte messe, est que, sur la croix, Jésus-Christ, alors mortel, perdit réellement la vie, par la séparation de son âme d'avec son corps. Sur l'autel, Jésus-Christ immortel et glorieux, ne perd que son être sacramentel, par la séparation de sa présence réelle d'avec les espèces sacramentelles, lorsqu'elles sont consumées par la communion du prêtre.

D. A qui peut-on offrir le sacrifice ?

R. On ne peut offrir le sacrifice qu'à Dieu seul.

D. N'offre-t-on pas la messe à la Sainte Vierge et aux saints ?

R. On n'offre pas la messe à la Sainte Vierge ni aux saints ; mais, quand on la dit en leur honneur, on l'offre à Dieu seul, pour le remercier des grâces qu'il leur a faites, et les engager, par là, à joindre leur intercession à nos prières.

D. Pour quelles fins offre-t-on à Dieu le saint sacrifice de la messe ?

R. On offre à Dieu le saint sacrifice de la messe, pour quatre fins principales, figurées par tous les différents sacrifices de l'ancienne loi. 1 Pour adorer Dieu. 2. Pour apaiser sa colère. 3. Pour lui demander ses grâces. 4. Pour le remercier de tous ses bienfaits.

D. Pour qui peut-on offrir le sacrifice ?

R. On peut offrir le sacrifice pour tous les besoins spirituels et temporels des fidèles, et pour le soulagement des âmes du purgatoire.

D. Comment faut-il assister à la sainte messe ?

R. Il faut assister à la sainte messe avec modestie et dévotion.

D. Qu'est-ce qu'assister avec modestie et dévotion ?

R. La modestie règle l'extérieur, et renferme quatre choses. 1. Etre modestement vêtu. 2. Ne point parler, ni s'entretenir avec personne. 3. Ne pas jeter les yeux de côté et d'autre. 4. Se tenir dans une posture respectueuse, et à genoux, autant qu'on le peut.

D. Qu'est-ce qu'assister à la messe avec dévotion ?

R. La dévotion règle l'intérieur, et renferme plusieurs manières de s'occuper pendant la sainte messe.

La première c'est de réciter des prières vocales, soit en lisant, ou les récitant par cœur, en union avec celles que fait le prêtre. La seconde, c'est de se représenter qu'en assistant à la sainte messe, c'est comme si on assistait au sacrifice de J. C. sur la croix. La troisième, c'est de méditer la passion de Notre Seigneur J. C. qui nous est représentée par les différentes parties de la messe ; et surtout de s'unir au prêtre, lorsqu'il communie, pour faire, avec lui, la communion spirituelle.

Histoire de la dernière cène. St. Matthieu, 26. St. Jean, 13.

PRATIQUES. 1. Entendre, chaque jour, la sainte messe si on le peut, et choisir les lieux et les temps où on peut l'entendre avec plus de recueillement.
2. Se faire instruire de la manière d'entendre la sainte messe avec fruit et attention aux mystères de la mort de Jésus-Christ.
3. La messe étant finie, se mettre à genoux, pour remercier Dieu, et former quelques résolutions pour le bien servir pendant la journée.
4. Ne jamais se plaindre de la longueur des messes ou de l'office divin ; encore moins rechercher les messes courtes, ou faire reproche aux prêtres qu'on trouve trop longs.

XLVII.—DE L'EXTREME-ONCTION.

D. QU'EST-ce que l'Extrême-Onction ?
R. L'Extrême-Onction est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.
D. Comment l'Extrême-Onction soulage-t-elle spirituellement les malades ?
R. 1. Elle donne la force contre les tentations du démon et les horreurs de la mort.
2. Elle achève la rémission des péchés, dont elle purifie les restes.
D. Comment l'Extrême-Onction soulage-t-elle corporellement les malades ?
R. 1. Elle donne la patience pour supporter la maladie.
2. Elle rend la santé du corps, s'il est expédient pour le salut du malade.

D. Ne peut-on la recevoir que quand on est à l'extrémité ?
R. Il suffit d'être dangereusement malade : il n'est pas même à propos de différer à l'extrémité.
D. *Pourquoi ne pas différer à l'extrémité ?*
R. *Parce qu'on se dispose mieux à recevoir ce sacrement, quand on a la raison libre : et d'ailleurs en différant trop, on s'expose à ne point la recevoir du tout.*
D. Peut-on recevoir ce sacrement plusieurs fois en sa vie ?
R. Oui, autant de fois qu'on retombe en danger de mort.
D. Que faut-il faire alors, pour se préparer à recevoir ce sacrement ?
R. Il faut se confesser, si on est en péché mortel.
D. Si le malade ne peut se confesser, que doit-il faire ?
R. Il doit s'exciter à une contrition parfaite, désirer l'absolution et la demander, s'il le peut.
D. Que faut-il faire pendant qu'on reçoit ce sacrement ?
R. Il faut s'exciter au regret de ses péchés, espérer en la miséricorde de Dieu, et se soumettre absolument à sa sainte volonté.
D. Que doit-on faire quand on est malade ?
R. Il faut, 1. Se soumettre à la volonté de Dieu. 2. Offrir à Dieu sa maladie, pour l'expiation de ses péchés. 3. Accepter la mort, quand il plaira à Dieu de l'envoyer.
D. Quels péchés commettent plus ordinairement les malades ?
R. 1. *L'impatience et la mauvaise humeur.* 2. *La négligence à recevoir les sacrements.* 3. *Le trop grand empressement pour la santé.* 4. *Trop d'attachement à la vie.*

Maladie et guérison d'Ezéchias. Isaïe, ch. 38.

PRATIQUES. 1. Prier nos amis de nous avertir quand il y aura du danger dans nos maladies, pour recevoir de bonne heure les sacrements.
2. Lire quelquefois les prières que l'Eglise a instituées pour les agonisants.
3. Visiter les malades, surtout les pauvres ; les servir, les consoler et les encourager à la patience.
4. Assister quelquefois à leur agonie, pour apprendre par ce spectacle, à bien mourir.

XLVIII.—DE L'ORDRE ET MARIAGE.

D. Qu'est-ce que l'Ordre ?
R. L'ordre est un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la grâce pour les faire dignement.
D. Dans quelles dispositions doit-on recevoir ce sacrement ?
R. Il faut être en état de grâce, être appelé de Dieu, et ne pas s'ingérer de soi-même.
D. Quelle fin doit-on avoir en recevant ce sacrement ?
R. Celle de procurer la gloire de Dieu, et le salut du prochain.
D. Que dites-vous de celui qui reçoit les ordres pour avoir des bénéfices, et pour vivre plus à son aise ?
R. Celui-là est très coupable devant Dieu, et il est indigne de recevoir ce sacrement.
D. Qu'est-ce que le sacrement du mariage ?
R. Le mariage est un sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.
D. Où doit-on recevoir la bénédiction du mariage ?
R. Dans sa paroisse et de son propre curé.
D. En quelle disposition faut-il recevoir ce sacrement ?
R. Il faut être en état de grâces, et avoir intention de servir Dieu dans l'état du mariage.
D. Comment faut-il servir Dieu dans cet état ?
R. Le mari et la femme doivent, 1. Supporter patiemment les défauts et les humeurs l'un de l'autre. 2. S'assister mutuellement dans leurs besoins. 3. Elever chrétiennement leurs enfants.
D. Qu'entendez-vous par élever chrétiennement les enfants ?
R. J'entends leur inspirer l'amour de Dieu et l'horreur du péché ; prendre soin de leur instruction, et veiller sur leur conduite.
D. *N'y a-t-il point encore d'autres obligations dans le mariage ?*
R. *Oui, il y en a d'autres importantes, dont il suffit de s'instruire, quand on entre dans cet état.*

D. *Qui sont ceux qui offensent Dieu, en se mariant ?*

R. *Ce sont : 1. Ceux qui se marient contre la juste volonté de leurs parents. 2. Ceux qui ont fait vœu de ne point se marier, et n'ont point dispense de leur vœu. 3. Ceux qui n'ont eu en se mariant que des vues temporelles. 4. Ceux qui négligent de s'instruire des devoirs de cet état.*

D. N'y a-t-il pas un état plus parfait que celui du mariage ?

R. Oui, c'est celui de chasteté.

Election des sept diacres et martyre de St. Etienne.
ch 6 et 7 des Actes des apôtres.

PRATIQUES. 1. Prier Dieu souvent pour ceux qui sont chargés du salut des âmes, comme son évêque, son curé, son confesseur.

2. Dans les quatre-temps de l'année, auxquels on consacre les prêtres, faire à Dieu des prières particulières pour leur sanctification.

3. Quand on assiste à la célébration d'un mariage, n'y paraître qu'avec modestie, et prier Dieu. pendant la messe, pour ceux qui reçoivent ce sacrement.

XLIX.—DE LA MORT.

D. QU'EST-ce que la mort ?

R. La mort est la séparation de l'âme d'avec le corps.

D. Mourrons-nous tous un jour ?

R. Oui, nous mourrons tous, pour porter la peine de nos péchés, et de celui d'Adam notre premier père.

D. Quand mourrons-nous ?

R. Quand il plaira à Dieu ; mais nous n'en savons ni le jour ni l'heure.

D. Que devient notre corps à la mort ?

R. On le met en terre, où il se corrompt et se réduit en poussière.

D. Restera-t-il toujours en cet état ?

R. Non, il ressuscitera au jour du jugement.

D. Notre âme meurt-elle aussi avec le corps ?

R. Non, elle est immortelle.

D. Qu'est-ce qu'une bonne mort ?

R. C'est celle qui arrive à celui qui est en état de grâce.

D. Qu'est-ce que la mauvaise mort ?
R. C'est celle qui arrive à celui qui est en péché mortel.
D. *Que devons-nous penser à ces deux sortes de morts ?*
R. *Nous devons désirer la bonne mort, et craindre extrêmement la mauvaise mort.*
D. Qui sont ceux qui font une bonne mort ?
R. Ce sont ordinairement ceux qui ont vécu saintement.
D. Mais ne peut-on pas faire pénitence, à la mort ?
R. On le peut absolument, avec la grâce de Dieu ; mais cela est rare, et l'on ne doit point compter là-dessus.
D. Que doit faire un chrétien, pendant sa vie ?
R. Il doit se préparer à la mort.
D. Est-il permis de désirer la mort ?
R. Quand on a le désir par impatience ou par la colère, c'est un grand péché, mais il est bon de la désirer pour voir Dieu, et pour ne le plus offenser sur la terre.
D. Est-il permis de se donner la mort à soi-même ?
R. Non, ce serait un grand crime, parce que nous ne sommes pas maîtres de notre vie.

Parabole du riche qui bâtissait des greniers. St. Luc, ch. 12.

PRATIQUES. 1. Demander chaque jour, à Dieu, la grâce d'une bonne mort.
2. Prendre chaque mois, un jour pour se préparer à la mort, se confesser et communier ce jour là, comme s'il était le dernier de notre vie.
3. Si on a du bien, faire son testament, pendant qu'on est en santé, pour n'avoir point d'inquiétude dans la dernière maladie.

L.—DU JUGEMENT.

D. Que deviendra notre âme après la mort ?
R. Elle ira paraître devant Dieu pour en être jugée.
D. Combien y a-t-il de jugements ?
R. Il y en a deux ; le jugement particulier, et le jugement général.
D. Qu'entendez-vous par le *jugement particulier ?*
R. C'est celui que Dieu fait de chaque âme, immédiatement après la mort.
D. Sur quoi les juge-t-il ?
R. Ils les juge sur le bien et le mal qu'elles ont faits.

D. Ce jugement est-il bien sévère ?
R. Oui, Jésus-Christ nous apprend qu'on y rend compte même d'une parole inutile.
D. Que deviennent nos âmes après ce jugement ?
R. Dieu les envoie en paradis, ou en enfer, ou en purgatoire, selon qu'elles l'ont mérité.
D. Qu'entendez-vous par le *jugement général ?*
R. C'est celui qui se fera publiquement de tous les hommes, à la fin du monde.
D. Pourquoi ce jugement général, puisque chaque âme est jugée d'abord après sa mort ?
R. C'est pour manifester, d'une manière plus sensible, la confusion des pécheurs, la gloire des saints et l'autorité de Jésus-Christ.
D. Comment les hommes paraîtront-ils à ce jugement ?
R. Ils paraîtront en corps et en âme, parce que leurs corps ressusciteront avant ce jugement.
D. *Quels seront alors les sentiments des pécheurs ?*
R. *Ils seront dans une horrible confusion, lorsqu'ils verront leurs crimes les plus cachés, découverts à la face de la terre.*
D. *Quels seront les sentiments des saints ?*
R. *Leur joie sera infinie, lorsque Jésus-Christ couronnera leurs bonnes œuvres, à la vue des pécheurs qui les avaient méprisés sur la terre.*

Récit de l'appareil du jugement dernier.
Matthieu, 24 et 25. Luc, 21. Psaume 96.

PRATIQUES. 1. Ne se pardonner aucune faute, quelque légère qu'elle soit, comme les fautes d'humeur ou de négligence, et s'en corriger, pour prévenir les jugements de Dieu.
2. Examiner sa conscience, chaque jour sur les fautes qu'on y a commises, et en demander pardon à Dieu.

LI.—DE L'ENFER.

D. QU'EST-ce que l'enfer ?
R. L'enfer est un lieu de tourments, où les méchants seront éternellement punis avec les démons.
D. Qui sont ceux qui vont en enfer ?
R. Ce sont ceux qui meurent en péché mortel.

D. Combien faut-il de péchés mortels pour aller en enfer ?
R. Il n'en faut qu'un seul, si on meurt sans en faire pénitence.
D. Que font les méchants en enfer ?
R. Ils souffrent, ils se désespèrent, ils blasphêment contre Dieu.
D. Quelles peines souffrent-ils ?
R. La première et la plus terrible de leurs peines, est de ne point voir Dieu ; c'est ce qu'on appelle la peine du *dam*.
D. Quelle autre peine souffrent-ils encore ?
R. Ils souffrent toutes sortes de tourments sensibles, particulièrement celui d'être brûlés sans cesse.
D. Brûlent-ils maintenant en corps et en âme ?
R. Avant le jugement général, il n'y a que leurs âmes ; mais après la résurrection, leurs corps brûleront aussi avec leurs âmes.
D. *Comment l'âme peut-elle brûler en enfer ?*
R. *C'est par la toute-puissance de Dieu.*
D. *Pourquoi leurs corps brûleront-ils avec leurs âmes ?*
R. *Parce qu'ayant participé sur la terre à leurs crimes ils doivent en partager le supplice en enfer.*
D. Combien de temps dureront ces supplices ?
R. Ils dureront éternellement, c'est-à-dire qu'ils ne finiront jamais.
D. Les damnés ne peuvent-ils pas espérer quelque soulagement ?
R. Non, il n'y aura jamais aucun soulagement pour eux.
D. Comment est-ce que les corps des damnés ne seront pas consumés par le feu ?
R. Ils seront conservés dans le feu pendant l'éternité, par la toute puissance de Dieu.

Histoire du mauvais riche. St. Luc, ch. 16.

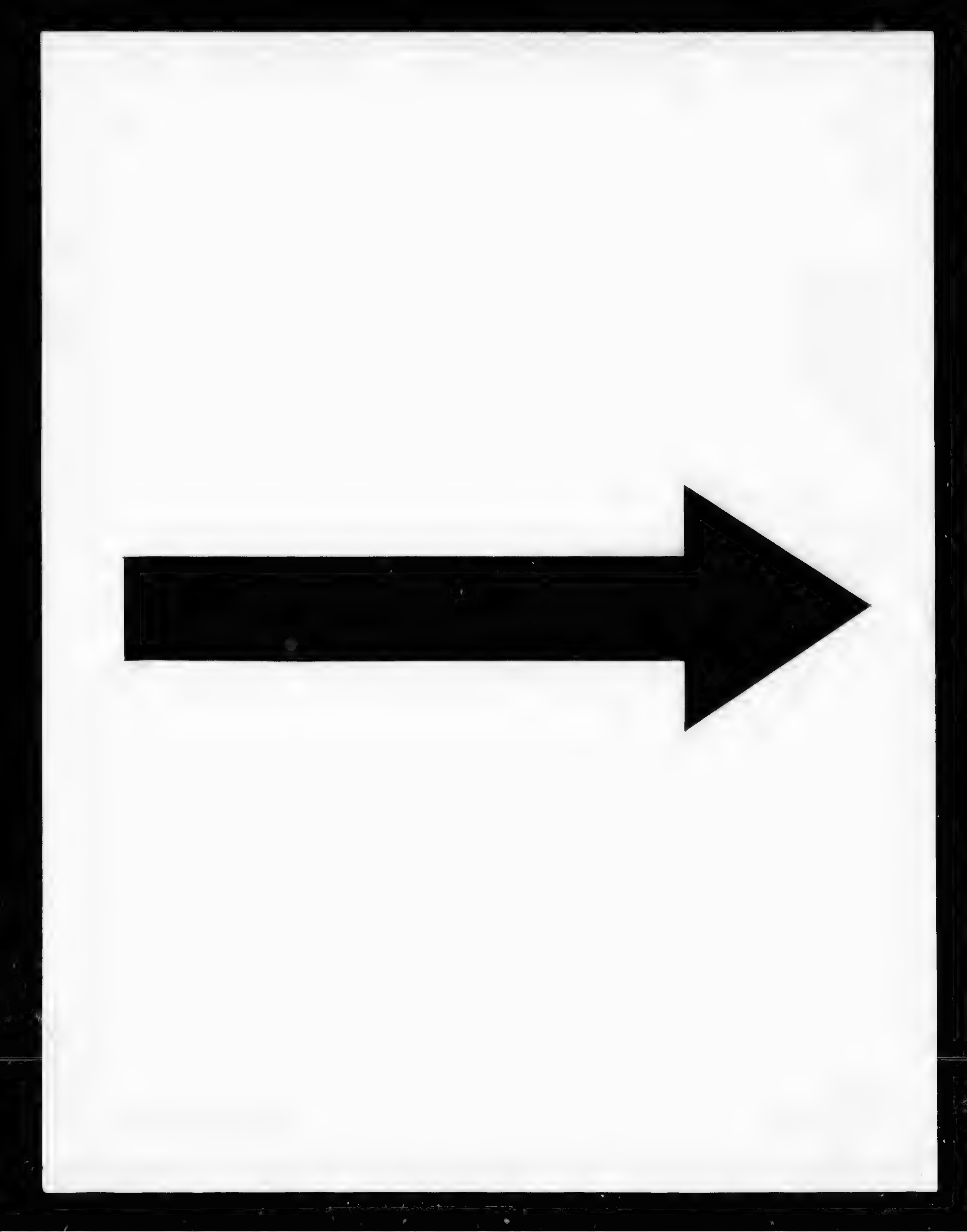
PRATIQUES. 1. Remercier Dieu souvent de ce qu'il ne nous a pas encore livrés à l'enfer, après l'avoir tant de fois mérité.
2. Quand on s'approche du feu, songer, en sentant la chaleur de ce feu matériel, combien le feu de l'enfer doit tourmenter ceux qui y seront éternellement.

LII.—DU PARADIS.

D. Qu'est-ce que le paradis ?
R. Le paradis est un lieu de délices où, voyant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.
D. Qui sont ceux qui vont en paradis ?
R. Ce sont ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui l'ayant offensé, en ont fait pénitence.
D. Que font les saints en paradis ?
R. Ils jouissent d'un bonheur parfait.
D. Quel est ce bonheur ?
R. Ils voient Dieu, ils l'aiment, ils ressentent une joie inexprimable, ils sont exempts de toutes sortes de peines.
D. Les saints sont-ils en paradis en corps et en âme ?
R. Il n'y a encore que leurs âmes ; leurs corps n'y entreront qu'après la résurrection.
D. Pourquoi leurs corps entreront-ils dans le ciel ?
R. Pour avoir part à la gloire de leurs âmes, comme ils ont eu part, sur la terre, à leur pénitence et à leurs bonnes œuvres.
D. *De quoi se nourriront, dans le ciel, les corps des saints?*
R. *Ils n'auront pas besoin de nourriture, parce qu'ils ne seront point sujets aux infirmités de ce monde.*
D. Combien durera le bonheur des saints, dans le paradis?
R. Il durera éternellement, c'est-à-dire, qu'il ne finira jamais.
D. *Leur bonheur sera-t-il jamais troublé par quelque chagrin, perte ou maladie ?*
R. *Non, dans toute l'éternité, ils ne ressentiront jamais la moindre peine.*
D. *Qu'est-ce qu'un chrétien doit désirer plus ardemment?*
R. *C'est d'aller en paradis, pour y voir Dieu.*
D. Que faut-il faire pour y aller ?
R. Il faut aimer Dieu de tout son cœur, et accomplir ses commandements.

Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ. St. Matt. ch. 17.

Pratiques. 1. Au lieu de s'effrayer de la mort, s'accoutumer à la regarder comme un bonheur qui nous donnera l'entrée du paradis.



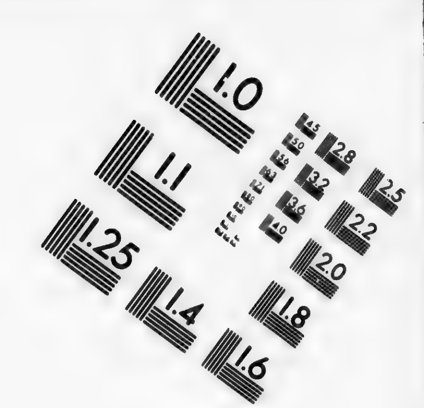
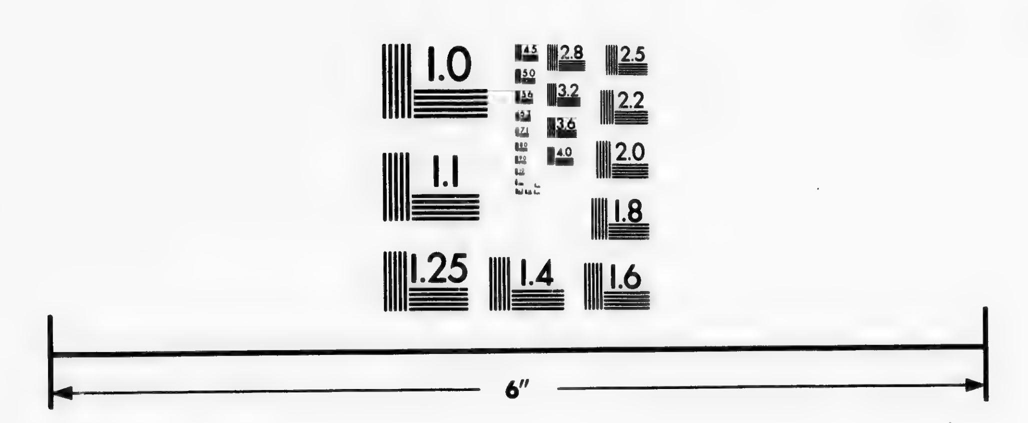
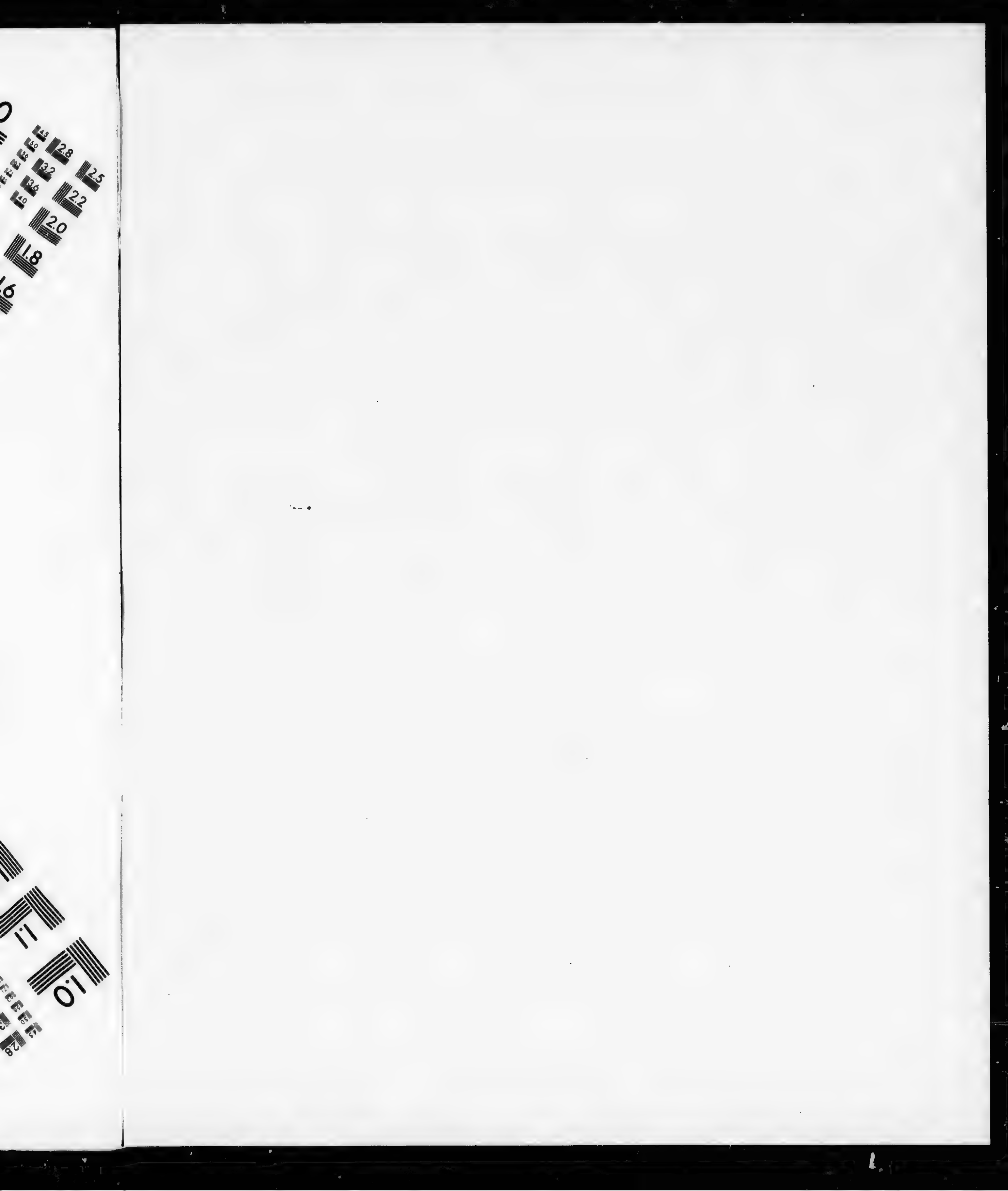


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





2. Dire quelquefois à Dieu dans le désir de le posséder dans le ciel : *Que votre royaume arrive*, ou avec un prophète, *Seigneur, je serai rassasié quand je verrai votre gloire.*
3. Nous consoler dans nos maladies et nos chagrins, par l'espérance du paradis, qui terminera bientôt nos peines.

LIII.—DU PURGATOIRE.

D. Toutes les âmes vont-elles, après la mort, en paradis ou en enfer ?
R. Il y en a qui vont en purgatoire.
D. Qu'est-ce que le purgatoire ?
R. Le purgatoire est un lieu de peines, où les justes achèvent d'expier leurs péchés, avant que d'entrer en paradis.
D. Les peines du purgatoire sont-elles bien grandes ?
R. Oui, et plus grandes que tout ce que nous pouvons imaginer de plus rigoureux sur la terre.
D. Quelle est la plus grande de ces peines ?
R. C'est de ne pas voir Dieu.
D. Demeure-t-on longtemps en purgatoire ?
R. On y demeure jusqu'à ce que la justice de Dieu soit satisfaite.
D. Pouvons-nous soulager les âmes qui sont en purgatoire ?
R. Oui, nous le pouvons, par nos bonnes œuvres, par nos prières, et principalement par le sacrifice de la messe.
D. Que faut-il faire, pour éviter d'aller en purgatoire ?
R. Il faut expier ses péchés, en cette vie, par la ferveur de son amour pour Dieu et par ses bonnes œuvres.

Vanité de David, sa punition et sa pénitence. 1. Des Paralip. ch. 21.

Pratiques. 1. Soulager les âmes du purgatoire, par des prières, des aumônes, des pratiques de pénitence, et en faisant dire des messes à leur intention.
2. Prier plus particulièrement pour nos parents et nos amis, lorsqu'ils sont morts, et pour ceux à qui nous avons donné peut-être occasion de pécher en cette vie.
3. Quand on est chargé d'un legs pieux ou d'une fondation n'en pas différer l'exécution, pour ne pas retarder le soulagement que les âmes du purgatoire peuvent en recevoir.
4. Gagner, autant qu'on le peut, les indulgences accordées par l'Eglise en exécutant fidèlement et dévotement ce qui est prescrit.

LIV.—DES COMMANDEMENTS DE DIEU.

Du premier commandement—De la foi.

D. Que faut-il faire pour aller en paradis ?
R. Il faut garder les commandements de Dieu et de l'Eglise.
D. Quels sont les commandements de Dieu ?
R. *Un seul Dieu tu adoreras, &c.* comme ci-après, à la prière du soir.
D. A quoi nous oblige le premier commandement, *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement ?*
R. Il nous oblige, 1. A croire en Dieu. 2. A espérer en lui. 3. A l'aimer parfaitement. 4. A l'adorer lui seul.
D. Quelle est la vertu qui fait croire en Dieu ?
R. C'est la foi.
D. Quelle est celle qui nous fait espérer en lui ?
R. C'est l'espérance.
D. Et celle par laquelle nous l'aimons parfaitement ?
R. C'est la charité.
D. Comment nomme-t-on ces trois vertus ?
R. On les appelle vertus théologales, c'est-à-dire, qui ont Dieu pour leur objet.
D. Sommes-nous obligés de produire des actes de ces vertus ?
R. Oui, nous devons en produire souvent.
D. Qu'est-ce que la foi ?
R. La foi est une vertu surnaturelle, par laquelle nous croyons fermement tout ce que Dieu nous a révélé, et que l'Eglise nous enseigne de sa part, parce que Dieu l'a dit.
D. Faites un acte de foi ?
R. *Mon Dieu je crois fermement tout ce que croit et enseigne la sainte Eglise, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui l'avez dit.*
D. La foi est-elle bien nécessaire ?
R. Oui, sans elle nous ne pouvons ni plaire à Dieu, ni être sauvés.

D. *Comment pèche-t-on contre la foi ?*

R. 1. *En refusant de croire quelques-unes des vérités que la foi nous enseigne.* 2. *En renonçant extérieurement à la croyance de ces vérités.* 3. *En doutant volontairement de quelqu'une de ces vérités.* 4. *En négligeant de s'instruire de celles dont la connaissance est nécessaire.* 5. *En refusant de se soumettre à l'autorité du corps des premiers pasteurs qui enseigne ces vérités.*

Zèle du prophète Elie. 3. Liv. des Rois, ch. 17 et 18.

PRATIQUES. 1. Réciter chaque jour les commandements de Dieu et demander à Dieu la grâce de mourir plutôt que de manquer à les observer.
2. Les enseigner à ceux qui ne les savent pas.
3. Prendre soin que ses enfants et ses domestiques, si on en a, en soient instruits, qu'ils les pratiquent, qu'ils assistent aux offices et aux instructions de l'Eglise.

LV.—SUITE DU PREMIER COMMANDEMENT.

De l'espérance et de la charité.

D. QU'EST-ce que l'espérance ?

R. L'espérance est une vertu surnaturelle, par laquelle nous attendons de Dieu, avec une ferme confiance, ses grâces en ce monde, et le paradis en l'autre, par les mérites de Jésus-Christ.

D. Faites un acte d'espérance ?

R. *Mon Dieu, j'espère vos grâces et mon salut, par les mérites infinis de Jésus-Christ mon Sauveur.*

D. *Comment pèche-t-on par l'espérance ?*

R. 1. *Lorsqu'on désespère de son salut.* 2. *Lorsque, présumant de la bonté de Dieu, on diffère de se convertir.* 3. *Lorsque, comptant sur ses propres forces, on s'expose aux occasions de pécher.* 4. *Lorsqu'on manque de confiance et de soumission à la providence de Dieu.*

D. Qu'est-ce que la charité ?

R. La charité est une vertu surnaturelle, par laquelle nous aimons Dieu, pour lui-même par-dessus toutes choses, et nous aimons notre prochain, comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

D. Qu'est-ce qu'aimer Dieu par dessus toutes choses ?
R. C'est l'aimer plus que tous les biens, plus que nos parents, nos amis, et plus que nous-mêmes.
D. *Celui qui aime quelque chose plus que Dieu, ou autant que Dieu, a-t-il la charité ?*
R. *Non, il fait en cela un grand péché.*
D. *Quels sont les motifs qui excitent en nous l'amour de Dieu ?*
R. *En voici quelques-uns :* 1. *Dieu est en lui-même infiniment aimable.* 2. *Il est notre père, il nous a donné la vie, et nous la conserve à chaque instant,* 3. *Tous les jours il nous comble de biens.* 4. *Il désire sincèrement nous rendre éternellement heureux ?*
D. *Que faut-il faire pour bien remplir le commandement de la charité ?*
R. *Il faut produire fréquemment des actes d'amour de Dieu, penser à son infinie bonté, se plaire à parler et à entendre parler de lui, et lui offrir souvent par amour, toutes ses affections, ses pensées et ses actions.*
D. Peut-on être sauvé sans la charité ?
R. Non, sans la charité, nous sommes les ennemis de Dieu.
D. Comment perd-on la charité ?
R. Par le péché mortel.
D. Est-ce un grand malheur de la perdre ?
R. Oui, le plus grand de tous les malheurs est de ne pas aimer Dieu.
D. Comment connaissons-nous si nous aimons Dieu, par dessus toutes choses ?
R. Nous le connaissons, si nous sommes disposés à accomplir tous ses commandements, quoiqu'il nous en coûte, fût-ce même la vie.
D. Faites un acte de charité.
R. *Mon Dieu je vous aime de tout mon cœur, et plus que toutes choses, parce que vous êtes infiniment aimable, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.*

Sacrifice d'Abraham. Genèse, ch. 22.

PRATIQUES. 1. Se confier en Dieu, et se soumettre à sa providence, croyant fermement qu'il ne nous arrive rien que par son ordre ou sa permission, pour notre salut.

2. Faire dans son cœur, plusieurs fois le jour, des actes d'amour de Dieu, même en travaillant.
3. Ne s'attacher à rien sur la terre, et quand on a de l'attachement à chaque chose s'en priver quelquefois, si on le peut, ou au moins en offrir à Dieu le sacrifice du cœur.

LVI.—SUITE DU PREMIER COMMANDEMENT.

De l'adoration de Dieu.

D. OUTRE la foi, l'espérance et la charité, que nous ordonne encore le premier commandement ?
R. Il nous ordonne d'adorer Dieu, et de n'adorer que lui.
D. Faites un acte d'adoration.
R. *Mon Dieu, je vous adore, je vous reconnais pour mon créateur et mon maître ; je vous offre ma vie et tout ce que je possède.*
D. N'adore-t-on pas aussi les saints ?
R. Non, on n'adore que Dieu seul ; mais on honore les saints, comme les amis de Dieu.
D. Est-il bon de les invoquer ?
R. Oui, car ils intercèdent auprès de Dieu, pour nous en obtenir ses grâces.
D. *Pouvons-nous honorer leurs reliques.*
R. *Oui, il est juste de les honorer, en mémoire des saints.*
D. *Pourquoi honorons-nous aussi les images des saints ?*
R. *Parce qu'elles nous représentent les amis de Dieu.*
D. *N'est-ce point être idolâtre, que d'honorer les images ?*
R. *Non, parce que nous ne les adorons pas, nous ne les prions pas, nous ne mettons point en elles notre confiance.*
D. *Quel est donc l'honneur qu'on leur rend ?*
R. *Cet honneur se rapporte aux saints qu'elles représentent ; et c'est aux saints que nous adressons nos prières.*
D. En quoi pêche-t-on contre l'adoration qui n'est due qu'à Dieu ?
R. En trois manières ; par idolâtrie, par irrévérence, par superstition.
D. Comment, par *idolâtrie ?*
R. En rendant à quelque créature l'adoration qui n'est due qu'à Dieu.
D. Comment, par *irrévérence ?*
R. En méprisant ou profanant ce qui est consacré à Dieu.

D. Comment par *superstition ?*

R. En mettant sa confiance en certaines paroles et vaines observances que l'Eglise n'approuve point.

D. Donnez-en un exemple ?

R. Ceux qui croient guérir des animaux par certaines paroles pèchent par superstition.

Martyre des sept frères et de leur mère. Liv. 2. des Machab. ch. 7.

PRATIQUES. 1. Respecter tout ce qui est consacré à Dieu : les églises, les prêtres, les vases sacrés, les ornements des autels.

2. N'employer jamais à des plaisanteries les chants et prières de l'Eglise, ou les paroles de l'Ecriture Sainte.

3. Avoir dans sa chambre, ou porter sur soi, un crucifix pour honorer plus souvent, en le voyant, Jésus-Christ crucifié pour nous.

LVII.—DU SECOND COMMANDEMENT.

Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

D. QU'EST-ce que Dieu défend par ce commandement ?

R. Il défend, 1. De jurer mal à propos. 2. De blasphémer. 3. De faire des imprécations contre soi ou contre le prochain.

D. Qu'est-ce que jurer ?

R. C'est prendre Dieu à témoin par lui-même ou par quelqu'une de ses créatures, de la vérité de ce qu'on dit.

D. *En combien de manières jure-t-on mal à propos ?*

R. 1. *En jurant contre la vérité : c'est ce qu'on appelle parjure.*

2. *En jurant selon la vérité, mais sans nécessité.*

3. *En jurant de faire quelque chose de criminel.*

D. *Celui qui a juré de faire de mauvaises actions, comme de battre quelqu'un, est-il obligé d'accomplir son jurement ?*

R. *Non, il ferait un second péché en accomplissant son jurement.*

D. *Si on a juré de faire quelque chose de louable, est-on obligé de l'exécuter ?*

R. *Oui, on y est obligé, si, en cela on ne fait point tort au prochain.*

D. Y a-t-il des occasions où il soit permis de jurer ?
R. Oui, par exemple, quand le juge l'ordonne, et que le serment qu'on fait est selon la vérité.
D. Qu'est-ce que le blasphême ?
R. C'est une parole injurieuse contre Dieu, ou ses saints, ou la religion ; et c'est un crime énorme.
D. Qui sont ceux qui péchent encore contre ce commandement ?
R. Ceux qui, par colère ou autrement, disent qu'ils se souhaitent, ou aux autres, la mort ou la damnation, ou la peste, ou la possession du démon.
D. *Que vous est-il encore ordonné par ce commandement?*
R. *Il est ordonné d'accomplir les vœux qu'on a faits.*
D. *Qu'est-ce qu'un vœu ?*
R. *C'est une promesse faite à Dieu, par laquelle on s'oblige de faire, en son honneur ou en celui des saints, quelque action de piété.*
D. *Péche-t-on en accomplissant pas les vœux qu'on a faits ?*
R. *Oui, c'est un grand péché de ne les pas accomplir.*
D. *Est-ce une chose agréable à Dieu, que de faire des vœux ?*
R. *Oui, c'est une bonne action, mais qu'il ne faut pas faire légèrement.*

Martyre de St. Jean, suite du serment téméraire d'Hérode.
St. Matthieu, ch. 14.

PRATIQUES. 1. Si on est habitué à quelques jurements, s'imposer une peine, chaque fois qu'on y tombe, pour s'en corriger.
2. Se corriger de certains jurements, qui, quoiqu'ils ne signifient rien, approchent de ceux par lesquels on profane le nom de Dieu.
3. Ne point faire de vœu, surtout en matière considérable, sans consulter son confesseur.

LVIII.—DU TROISIÈME COMMANDEMENT.

Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.

D. QUE nous est-il ordonné par ce commandement ?
R. Il nous est ordonné de sanctifier un jour dans chaque semaine, et ce jour est le saint dimanche.

D. Que faut-il faire pour sanctifier ce jour ?

R. Il faut, 1. L'employer au service de Dieu. 2. S'abstenir des œuvres serviles.

D. Comment doit-on l'employer au service de Dieu ?

R. Il faut principalement entendre la messe ce jour-là, et c'est un grand péché que d'y manquer.

D. Est-ce assez d'assister de corps, à la messe ?

R. Non, il faut y assister avec intention et dévotion.

D. Suffit-il d'entendre une messe basse, pour sanctifier le dimanche ?

R. Non il faut, encore, autant qu'on le peut, assister aux offices de l'église et au prône, dans sa paroisse, et s'occuper, pendant le jour, à de bonnes œuvres.

D. Qu'entend-on par les œuvres serviles dont il faut s'abstenir ?

R. On entend les ouvrages du corps que font ordinairement les journaliers et gens de métier, pour gagner leur vie.

D. N'y a-t-il point, outre le dimanche, d'autres jours que nous devons pareillement sanctifier ?

R. Oui l'Eglise nous ordonne de sanctifier les jours de fêtes de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, et de quelques saints.

D. Comment doit-on sanctifier ces jours de fêtes ?

R. En s'abstenant des œuvres serviles, et s'occupant au service de Dieu, de même que les dimanches

D. *Quels péchés commet-on plus ordinairement contre la sanctification des fêtes et dimanches ?*

R. 1. *Passer ces jours-là en débauche, au jeu, aux danses et aux cabarets.* 2. *Travailler ou faire travailler sans nécessité.* 3. *Empêcher ses enfants ou ses domestiques d'assister aux instructions et au service divin.*

Histoire des Juifs qui se laissèrent égorger pour ne pas violer le Sabbat. 1. des Mach. ch. 2.

PRATIQUES. 1. Tous les dimanches et fêtes, assister régulièrement à la grand'messe, au prône et à vêpres dans sa paroisse.
2. Employer le reste de la journée en œuvre de piété, comme à visiter et à servir les pauvres et les malades.
3. Lire, chez soi, quelque livre de piété, ou enseigner le catéchisme à ses frères et sœurs, ou à ses enfants.
4. Ne point aller au cabaret les jours de fêtes et les dimanches.

LIX.—DU QUATRIÈME COMMANDEMENT.

Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement.

D. A QUOI nous oblige le quatrième commandement ?
R. Il nous oblige à aimer nos père et mère, à les respecter, à leur obéir, et à les assister dans leurs besoins.
D. *Qui est-ce qui manque à la première obligation qui est* de les aimer ?
R. *C'est celui qui les hait, qui ne peut vivre avec eux, qui désire leur mort.*
D. *Qui est-ce qui manque à la seconde obligation, qui est* de les respecter ?
R. *C'est celui qui les méprise, qui les raille, qui publie leurs défauts.*
D. *Qui est-ce qui manque à la troisième obligation, qui est* de leur obéir ?
R. *Celui qui ne fait pas ce qu'ils ordonnent, qui ne le fait qu'avec dépit et murmure, qui quitte leur maison, va à la guerre, ou se marie sans leur consentement, qui n'exécute pas leur testament.*
D. *Qui manque à la quatrième obligation, qui est* de les assister ?
R. *Celui qui les abandonne dans leur pauvreté ou leur vieillesse, qui leur reproche les secours qu'il leur donne, qui dérobe ce qu'ils ont, qui ne fait pas prier pour eux après leur mort ?*
D. Pourquoi ajoute-t-on, *afin de vivre longuement* ?
R. Parce que, dans l'ancienne loi, une longue vie était une récompense de l'accomplissement de ce commandement.
D. Dieu accorde-t-il maintenant la même récompense ?
R. Dieu l'accorde quelquefois, et s'il n'accorde pas cette longue vie, c'est pour la changer en une vie éternelle.
D. *Quelle est la punition des enfants, qui n'accomplissent pas ce commandement ?*
R. *C'est d'attirer la malédiction de leurs parents, laquelle est suivie ordinairement de celle de Dieu.*
D. Ne doit-on honorer que son père et sa mère ?
R. On doit honorer de même ses beau-père, belle-mère, tuteurs, oncles, tantes, et autres parents, à proportion de leur âge et de leur autorité.

D. Que doit-on honorer encore, selon le quatrième commandement ?

R. On doit honorer pareillement tous ses supérieurs, comme le pape, son évêque, son curé, le roi, les magistrats, son maître, son seigneur, &c.

D. Que comprend encore ce commandement ?

R. Il comprend les devoirs des pères et mères envers leurs enfants, et des maîtres envers leurs inférieurs.

D. Quels sont ces devoirs ?

R. Ils leur doivent, 1. L'instruction, 2. La correction. 3. Le bon exemple. 4. La nourriture.

Révolte d'Absolon et sa mort. 2 Liv. des rois, ch. 15 et 18.

Pratiques. 1. Supporter avec patience les défauts de ses parents, leur humeur, et même leurs mauvais traitements.
2. Demander, tous les soirs, leur bénédiction.
3. Respecter le pape, son évêque, son curé, le roi, les magistrats, le seigneur de sa paroisse, &c., leur obéir, quand il le faut, et ne pas souffrir qu'on en parle mal.

LX.—DU CINQUIÈME COMMANDEMENT.

Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.

D. Que nous défend ce commandement ?

R. Il nous défend d'offenser la vie du prochain.

D. *Combien de sortes de vies distingue-t-on dans le prochain ?*

R. *On en distingue trois : la vie naturelle, la vie spirituelle et la vie civile.*

D. Qu'entend-on par la vie naturelle, la vie spirituelle et la vie civile ?

R. *On entend par la* vie naturelle, *la vie du corps ; par la* vie spirituelle, *la sainteté de l'âme ; par la* vie civile *la réputation.*

D. *Comment offense-t-on le prochain dans sa vie naturelle?*

R. 1. *Par pensée, en le haïssant, en lui souhaitant du mal.* 2. *Par paroles, en lui disant des injures.* 3. *Par action, en le frappant, en lui donnant la mort.*

D. A quoi est obligé celui qui a insulté ou frappé son prochain ?

R. A réparer, s'il le peut, l'injure qu'il lui a faite, et tout le tort qui s'en est suivi.

D. Comment offense-t-on la vie spirituelle du prochain ?
R. En le portant à offenser Dieu : ce qu'on appelle péché de scandale.
D. Comment offense-t-on la vie civile du prochain ?
R. En blessant sa réputation.
D. *En combien de manières blesse-t-on la réputation du prochain ?*
R. 1. *En l'accusant du mal qu'il n'a pas commis : et cela s'appelle* calomnie. 2. *En faisant connaître le mal qu'il a commis, mais qui n'est pas connu ; et cela s'appelle* médisance.
D. A quoi le médisant ou le calomniateur est-il obligé ?
R. A réparer, autant qu'il le peut, la réputation du prochain qu'il a blessée, même en se médisant lui-même, si cela est nécessaire.
D. *Quand les fautes du prochain sont publiques, est-il permis de s'en entretenir avec malignité ?*
R. *Non, cette malignité est contraire à la charité.*
D. *Est-il permis d'écouter la médisance, et d'y prendre plaisir ?*
R. *Non, car on est souvent coupable du péché que commet celui qui médit.*

Histoire d'Esther : mort funeste d'Aman. Liv. d'Esther, chap. 7.

PRATIQUES. 1. Quand on a eu querelle avec quelqu'un ne pas passer le jour sans se réconcilier, et lui faire excuse, quand on l'a injurié ou maltraité.
2. Procurer la réconciliation des ennemis, et de ceux qui sont en procès.
3. Empêcher les médisances, quand on le peut ; excuser ceux dont on dit du mal ; avertir ceux qui médisent, du péché qu'ils commettent.

LXI.—DES SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS.

Impudique point ne seras de corps ni de consentement.
L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.

D. QUE défendent ces deux commandements ?
R. Ils défendent tous péchés d'impureté, et tout ce qui donne occasion à cet horrible crime.
D. Ne pèche-t-on pas contre ces deux commandements par pensées, par paroles et par actions ?

R. Oui.

D. Qui sont ceux qui pèchent par pensées ?

R. Ceux qui s'occupent volontairement de pensées déshonnêtes, ou de mauvais désirs.

D. Qui so t ceux qui pèchent par paroles ?

R. Ceux qui disent des paroles libertines, immodestes et à doubles sens.

D. Qui sont ceux qui pèchent par actions ?

R. Ceux qui font des regards et des attouchements déshonnêtes sur eux ou sur d'autres.

D. Que faut-il faire pour résister aux tentations sur ce péché ?

R. Il faut en rejeter promptement les premières pensées, recourir à Dieu et fuir les occasions.

D. Quelles sont les occasions les plus ordinaires de cet horrible péché ?

R. 1. La compagnie des libertins. 2. La lecture des romans et des mauvais livres. 3. Les bals, les danses, les comédies. 4. Des tableaux déshonnêtes. 5. Les amitiés trop familières avec des personnes du sexe différent.

D. Quel effet funeste l'impureté cause-t-elle plus ordinairement dans l'âme ?

R. Elle y cause souvent l'oubli du salut, et l'endurcissement.

D. *Quels sont les remèdes contre ce malheureux vice ?*

R. 1. *Mortifier ses sens, et particulièrement ses yeux et sa bouche.* 2. *Fréquenter les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.* 3. *Travailler, et n'être jamais oisif.*

Histoire de l'embrâsement de Sodôme, Génèse. chap. 19.

PRATIQUES. 1. Avoir une dévotion particulière envers la sainte Vierge, et demander chaque jour à Dieu, par son intercession, la vertu de chasteté.

2. Rompre avec les amis qui sont de mauvaises mœurs, et qui tiennent des discours contre la modestie.

3. Pratiquer quelques mortifications selon le conseil de son confesseur.

4. Etre toujours modestement couvert, même dans le temps qu'on s'habille ou qu'on se déshabille.

LXII.—DES SEPTIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENTS.

Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras sciemment.
Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement.

D. Que défendent ces deux commandements ?
R. Le septième défend de faire tort au prochain dans ses biens, et le dixième défend même d'en avoir le désir.
D. En combien de manières peut-on faire tort au prochain dans ses biens ?
R. 1. En prenant injustement ce qui lui appartient. 2. En le retenant contre sa volonté. 3. En lui causant, dans ses biens, quelque autre dommage.
D. En combien de manières prend-on plus ordinairement le bien de son prochain ?
R. On peut le prendre, 1. Par violence, comme les voleurs. 2. Par adresse, comme les domestiques, qui dérobent en secret. 3. Par fraude, comme ceux qui trompent dans la marchandise. 4. Par usure, comme ceux qui prêtent de l'argent, pour en tirer du profit sans cause légitime. 5. Par usurpation, comme ceux qui font des chicanes, de mauvais procès, ou des compensations injustes.
D. En combien de manière retient-on ordinairement le bien du prochain ?
R. Les plus ordinaires sont, 1. Ne pas restituer ce qu'on a pris. 2. Ne pas payer ses dettes. 3. Refuser le salaire aux ouvriers ou aux serviteurs. 4. Ne pas payer la dîme à qui on la doit.
D. Ne retient-on pas encore le bien d'autrui en quelque autre manière ?
R. En voici encore trois, 1. Ne pas rendre le dépôt confié. 2. Ne pas rendre compte des biens qu'on a administrés. 3. Ne pas faire diligence pour connaître le maître des choses qu'on a trouvées.
D. En combien de manières cause-t-on d'autres dommages au prochain ?
R. En quatre manières, 1. Gâtant ou détruisant ce qui est à lui. 2. Conseillant à d'autres de lui faire du tort. 3. Les aidant à le faire. 4. N'empêchant pas qu'on le fasse, quand on en a l'autorité ou la commission.

D. A quoi sont obligés tous ceux dont on vient de parler ?
R. A restituer ce qu'ils ont retenu, ou à réparer le dommage qu'ils ont causé.
D. *Celui qui n'en a pas profité, est-il obligé de même à restituer ?*
R. *Oui, il suffit qu'il y ait fait tort, pour être obligé à dédommager de tout le tort qu'il a fait.*
D. *Suffit-il de restituer ce qu'on a pris ou retenu injustement.*
R. *Non, il faut dédommager de tout le tort qu'on a causé : Par exemple si on a volé les outils d'un ouvrier, il faut le dédommager pour le gain qu'on l'a empêché de faire.*
D. L'obligation de restituer est-elle bien pressen ?
R. Oui, sans la volonté de restituer promptement, on ne peut être sauvé ni recevoir l'absolution.
D. A qui faut-il restituer ?
R. A celui-là même à qui on fait du tort, et, s'il est mort à ses héritiers.
D. Quand faut-il restituer ?
R. Il faut restituer le plus tôt qu'il est possible.

Histoire et punition du larcin d'Acham. Jos. chap. 7.

PRATIQUES. 1. Ne jamais rien prendre, même chez ses parents, sans permission, quand ce ne serait que pour manger.
2. Donner aux pauvres ce qu'on a trouvé, quand on ne peut découvrir le maître.
3. Restituer, si on y est obligé, avant de se présenter à confesse.

LXIII.—DU HUITIÈME COMMANDEMENT.

Faux témoignage ne diras, ni ne mentiras aucunement.

D. QUE défend ce commandement ?
R. Trois choses : 1. Le mensonge. 2. Les faux témoignages. 3. Les jugements téméraires.
D. Qu'est-ce que *mentir ?*
R. C'est parler contre la vérité, que l'on connaît, avec dessein de tromper.
D. Celui qui parle contre la vérité et qui croit dire la vérité, fait-il un mensonge ?
R. Non, il dit faux, mais il ne ment pas.

D. Est-il permis de mentir en quelques occasions ?
R. Non, il n'est jamais permis de mentir.
D. *Mais si on ment pour se réjouir ou pour s'excuser ?*
R. *C'est toujours un péché.*
D. *N'est-il pas permis de mentir pour rendre service au prochain ?*
R. *Non, quand même ce serait pour lui sauver la vie.*
D. Qu'est-ce qu'un *faux témoignage ?*
R. C'est une déposition faite en justice contre la vérité.
D. A quoi est obligé celui qui a rendu un faux témoignage?
R. A réparer le tort que son faux témoignage a causé au prochain.
D. Qu'est-ce que *juger téméraireme nt ?*
R. C'est juger mal de son prochain, sans fondement légitime.
D. Donnez-en des exemples.
R. Celui qui interprète en mal les actions innocentes du prochain, ou qui les condamne sur des fausses apparences, ou qui lui attribue, sans bonne preuve, de mauvaises intentions, fait un jugement téméraire.
D. En quelles autres manières pèche-t-on contre ce commandement ?
R. 1. En subornant des témoins, c'est-à-dire, en les empêchant de déposer, ou sollicitant de déposer contre la vérité. 2. En fabriquant ou supposant de faux contrats ou de faux titres. 3. En supposant un crime à un innocent. 4. En otant à un accusé les justes moyens de se défendre.

Histoire du mensonge d'Ananie et de Saphire, et leur punition. Actes des Apôtres. ch. 5.

PRATIQUES. 1. Souffrir plutôt les réprimandes et les châtiments de ses parents et de ses maîtres, que de mentir pour s'excuser. Ne jamais se servir de paroles équivoques, pour tromper ceux à qui on parle.

LXIV.—DE L'ÉGLISE ET DES COMMANDEMENTS.

D. QU'EST-ce que l'Eglise ?
R. L'Eglise est l'assemblée des fidèles gouvernée par notre St. Père le Pape, et par les Evêques.

D. Combien y a-t-il d'églises ?
R. Il y en a qu'une, qui est l'Eglise catholique, apostolique et romaine.
D. Que veut dire le mot *catholique ?*
R. C'est un mot grec qui veut dire universel.
D. Pourquoi l'Eglise est-elle nommée *catholique* ou universelle ?
R. Parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux.
D. Pourquoi l'appelle-t-on *apostolique ?*
R. Parce que le Pape et les évêques qui la gouvernent, ont succédé sans interruption aux apôtres.
D. Pourquoi l'appelez-vous *romaine ?*
R. Parce que l'Eglise établie à Rome, est le chef et la mère de toutes les autres églises.
D. Qu'est-ce que notre Saint Père le Pape ?
R. C'est le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et le chef visible de l'Eglise.
D. *Dites-nous quelques-uns des avantages de l'Eglise.*
R. 1. *C'est d'être l'épouse de Jésus-Christ.* 2. *De posséder tous les trésors des mérites de Jésus-Christ.* 3. *D'être gouvernée et sanctifiée sans cesse par le Saint-Esprit.*
D. L'Eglise a-t-elle subsisté toujours, depuis Jésus-Christ ?
R. Oui, et elle subsistera toujours, malgré les hérésies et les persécutions.
D. Comment cela ?
R. Parce que Jésus-Christ lui a promis que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.
D. Qu'est-ce à dire, *les portes de l'enfer ?*
R. C'est-à-dire qu'elle ne sera jamais détruite, ni par les persécutions, ni par les erreurs, ni par la corruption des mœurs, ni par tous les efforts du démon.
D. Qui sont ceux qui sont hors de l'Eglise ?
R. Ce sont, 1. Les païens, qui adorent de fausses divinités, comme les idoles. 2. Les infidèles qui adorent Dieu, mais qui ne connaissent pas Jésus-Christ. 3. Les hérétiques qui ne tiennent pas la même foi

que l'Eglise. 4. Les schismatiques, qui ne reconnaissent point leurs vrais pasteurs, et qui se séparent d'eux. 5. Les excommuniés, qui, à cause de leur désobéissance, sont retranchés de l'Eglise.

D. Ceux qui sont hors de l'Eglise sont-ils sauvés ?

R. Non, on ne peut être sauvé que dans l'Eglise.

Mort terrible de Coré, Dathan et Abiron.
Liv. des Nombres, chap. 16.

PRATIQUES. 1. Prier Dieu particulièrement pour notre saint père le pape et pour monseigneur notre évêque.

2. Obéir fidèlement et promptement à leurs ordonnances ; comme quand ils défendent les mauvais livres, s'en défaire aussitôt en la manière qu'ils l'ordonnent.

3. Prier Dieu pour la multiplication et la sanctification des membres de l'Eglise, c'est-à-dire, des fidèles, et pour la conversion de ceux qui ne le sont point.

N. B. On peut voir ce qui a déjà été dit sur l'Eglise, 9e article du symbole, ci-dessus, p. 29.

LXV.—SUITE DE L'EGLISE.

D. QUELS sont les devoirs des fidèles envers l'Eglise ?

R C'est de croire ce qu'elle enseigne, et de pratiquer ce qu'elle ordonne.

D. Pourquoi est-on obligé de croire ce que l'Eglise enseigne ?

R. Parce qu'étant assistée du Saint-Esprit, elle est infaillible, c'est-à-dire, qu'elle ne peut tomber dans l'erreur.

D. Pourquoi est-on obligé de pratiquer ce que l'Eglise ordonne ?

R. Parce qu'elle commande, et qu'elle en a reçu le pouvoir de Jésus-Christ.

D. Qui sont ceux qui, dans l'Eglise, ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de nous enseigner et de nous commander ?

R. C'est le Pape et les évêques ; Jésus-Christ leur a promis d'être avec eux, tous les jours, jusqu'à la fin des siècles.

D. Quels sont les principaux commandements de l'Eglise?
R. Les voici : *Les fêtes tu sanctifieras, &c.* comme ci-après à la prière du soir.
D. Est-on obligé d'accomplir tous ces commandements ?
R. Oui, on y est obligé sous peine de péché.
D. Comment l'Eglise punit-elle quelquefois ceux qui se révoltent contre ses lois ?
R. Elle les retranche de son corps, c'est ce qu'on appelle l'excommunication.
D. Quel est l'effet de l'excommunication ?
R. L'excommunié ne praticipe plus aux prières ni aux sacrements de l'Eglise ; il est livré au démon, et s'il meurt, en cet état, sans pénitence il est damné.
D. Quels sont les crimes pour lesquels on encourt plus ordinairement l'excommunication ?
R. 1. Battre un ecclésiastique ou un religieux. 2. Entrer dans les couvents des religieuses, sans permission. 3. Ne pas révéler, quand on le doit, ce qu'on sait touchant les monitoires qui ont été publiés. 4. Ne pas communier à Pâque. 5. Désobéir aux ordonnances des évêques, publiées sous peine d'excommunication.
D. Comment doit-on traiter les excommuniés ?
D. Quand ils sont publiquement dénoncés, il faut éviter leur compagnie.

Histoire du Corinthien excommunié par St. Paul.
1. Ep. de St. Paul aux Corinthiens, chap. 5.

PRATIQUES. 1. Remercier Dieu de nous avoir fait naître dans le sein de la vraie Eglise.
2. Craindre l'excommunication, s'instruire de ce qui y peut faire tomber, s'en faire relever promptement, si par malheur on y était tombé.
3. Ne jamais parler de notre Saint Père le Pape et des Evêques qu'avec un grand respect ; ne point médire de leur conduite, ni souffrir qu'on en parle mal.

LXVI.—DE L'ECRITURE-SAINTE.

D. Où sont compris les mystères que Dieu a révélés et que l'Eglise enseigne ?
R. Dans l'Ecriture-Sainte et dans la Tradition.
D. Qu'entendez-vous par l'Ecriture-Sainte ?

R. J'entends des livres écrits par l'inspiration du Saint-Esprit, pour notre instruction.
D. Comment se divise l'Ecriture-Sainte ?
R. En *ancien et nouveau Testament.*
D. Qu'est-ce que *l'ancien Testament ?*
R. Ce sont les livres écrits avant Jésus-Christ où sa venue et sa mort ont été prédites.
D. Qu'est-ce que le *nouveau Testament ?*
R. Ce sont des livres écrits depuis Jesus-Christ par ses disciples.
D. Que contiennent ces livres ?
R. 1. La vie et les préceptes de Jésus Christ, et c'est ce qu'on appelle son évangile. 2. Ce que ses disciples ont écrit pour l'instruction des fidèles.
D. Comment devons-nous regarder l'Ecriture sainte ?
R. Comme des livres divins, qu'il faut souverainement respecter, en croyant, sans exception, tout ce qui y est contenu.
D. Pourquoi croire tout ce qui y est contenu ?
R. Parce que c'est la parole de Dieu, qui ne peut nous tromper.
D. Ne croyez-vous que ce qui est écrit dans ces saints livres?
R. Je crois aussi ce que les apôtres ont enseigné de vive voix, et qui a toujours été cru dans l'Eglise.
D. Comment appelle-t-on cette doctrine ?
R. On l'appelle la parole de Dieu non écrite, ou la *Tradition.*
D. Que signifie ce mot Tradition ?
R. Une doctrine donnée, comme de main en main, depuis les apôtres jusqu'à nous.
D. Comment connaissons-nous les véritables Ecritures saintes, et les Traditions qu'on doit recevoir ?
R. Par le témoignage et la décision de l'Eglise.
D. Quand il y a quelque obscurité dans l'Ecriture ou la Tradition, à qui est-ce à en décider ?
R. C'est au Pape et aux Evêques.
D. Comment faut-il lire l'Ecriture sainte ?
R. Il faut la lire dépendamment de l'autorité de l'Eglise, et avec soumission à ce qu'elle décide.

L'officier de la reine d'Ethiopie converti en lisant Isaïe.
Actes des apôtres, chap. 8.

PRATIQUES. 1. Les fêtes et dimanches, employer quelque temps à lire ou à se faire lire quelque chose dans la sainte écriture.

2. Prendre la permission et l'avis de son pasteur, pour qu'il juge de ce qui est à notre portée, et qui nous sera plus utile dans cette lecture.

3. Entendre des prédications, toutes les fois qu'on le peut ; tout quitter pour cela et particulièrement pour le prône de sa paroisse.

LXVII.—DE LA PRIÈRE.

D. QU'EST-ce que la prière ?

R. La prière est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu, pour lui rendre nos devoirs et lui demander nos besoins.

D. *Comment notre âme s'élève-t-elle vers Dieu ?*

R. 1. *Par l'adoration.* 2. *La louange.* 3. *Le remercîment.* 4. *La demande.* 5. *L'offrande que nous lui faisons de nous ou de ce qui est à nous.*

D. En combien de manières peut-on prier ?

R. En deux manières, de cœur et de bouche.

D. Comment nomme-t-on ces deux sortes de prières ?

R. La prière du cœur s'appelle oraison mentale ; celle de bouche s'appelle prière vocale.

D. Dans la prière vocale suffit-il de prier de bouche ?

R. Non, il faut y joindre les sentiments du cœur.

D. Est-il nécessaire de prier Dieu ?

R. C'est un de nos plus essentiels devoirs.

D. Pourquoi est-ce un devoir si essentiel ?

R. A cause du besoin continuel que nous avons du secours de Dieu.

D. Comment faut-il prier ?

R. Avec humilité, confiance et persévérance.

D. Que faut-il encore pour prier ?

R. Il faut prier au nom de Jésus-Christ, par lui seul nous pouvons mériter d'être exaucés.

D. *Quand nos prières ont toutes ces conditions, Dieu les exauce-t-il toujours ?*

R. *Oui, il les exauce toujours, en la manière qu'il juge la plus utile à notre salut.*

D. *Que doit-on demander dans ses prières ?*

R. *Les choses qui ont rapport à la gloire de Dieu, à notre salut, ou à celui du prochain.*

D. *Peut-on demander des biens temporels comme la vie, la santé, &c. ?*

R. *Oui, pourvu qu'on les demande pour une bonne fin, et avec soumission à la volonté de Dieu.*

D. Dans quel temps doit-on prier ?

R. Nous devrions prier sans cesse, s'il était possible, au moins faut-il le faire, le matin et le soir, lorsque nous assistons à la messe, et aux autres offices.

D. N'y a-t-il pas d'autres occasions où l'ont soit particulièrement obligé de prier Dieu ?

R. Oui, 1. Lorsqu'on est tenté, ou en quelque péril. 2. Lorsqu'on est malade, ou dans l'affliction. 3. Lorsqu'on est tombé dans le péché. 4. Lorsqu'on est prêt à choisir un état de vie.

Prière de Moïse pendant le combat des Amalécites. Exod. ch. 17.

PRATIQUES. 1. S'instruire de la pratique de l'oraison mentale, et en faire chaque jour un quart d'heure ou plus.

2. Chaque jour à la fin de son travail, aller à l'église ; l'offrir à Dieu et le prier, ou prendre une demi-heure, chaque semaine, pour la passer en prière devant le saint-sacrement.

3. Ne demander jamais des biens temporels, que par rapport à notre salut, et toujours dépendamment de la volonté de Dieu.

LXVIII.—DE LA VIE CHRÉTIENNE.

D. QUE doit faire un chrétien pour vivre saintement ?

R. Pour vivre saintement, un chrétien doit faire principalement trois choses. 1. Eviter toutes sortes de péchés. 2. Pratiquer les vertus propres de son état. 3. Sanctifier les actions de sa journée.

D. Par quel moyen peut-on éviter le péché ?

R. Le principal moyen pour éviter le péché est : 1. D'en éviter les occasions. 2. De fuir les mauvaises compagnies.

D. Quelles sont les principales vertus propres des différents états ?

R. Les vertus propres des différents états sont : dans les riches, la modestie et l'aumône ; dans les pauvres, la patience et l'humilité ; dans les pères et mères,

maîtres et maîtresses, le soin de leur famille et le bon exemple ; dans les enfants, envers leurs parents, dans les domestiques, envers leurs maîtres, et dans tous les chrétiens envers leurs supérieurs civils et ecclésiastiques, le respect et l'obéissance.

D. Comment peut-on sanctifier les actions de la journée.

R. On peut sanctifier toutes les actions de la journée, par la pureté d'intention et par la prière.

D. En quoi consiste la pureté d'intention ?

R. La pureté d'intention consiste à faire toutes ses actions, pour obéir à Dieu qui les a réglées par sa providence.

D. Comment sanctifie-t-on ses actions par la prière ?

R. On sanctifie ses actions par la prière, en s'acquittant, chaque jour, fidèlement, et avec respect et dévotion, des prières chrétiennes.

D. Comment faut-il sanctifier son réveil ?

R. Le chrétien, à son réveil, doit d'abord faire sur soi le signe de la croix, en disant, *Au nom du père, &c.* ; ensuite prononcer avec respect, les noms sacrés de JESUS et de MARIE, et donner sincèrement son cœur à Dieu par ces paroles ou autres semblables, MON DIEU, JE VOUS DONNE MON CŒUR.

D. Que faut-il faire, lorsqu'il est temps de se lever ?

R. A l'heure convenable pour se lever, il faut le faire sans paresse, et s'habiller promptement et modestement, en s'occupant intérieurement de quelques bonnes pensées.

D. Lorsqu'on est habillé, que doit-on faire ?

R. La première action dès qu'on est habillé, doit être de se mettre à genoux et de faire la prière du matin qu'il est important d'apprendre par cœur.

D. Est-ce une bonne pratique d'entendre la messe tous les jours ?

R. C'est une excellente pratique que d'entendre la messe tous les jours, lorsqu'on le peut.

D. Comment faut-il sanctifier son travail ?

R. Pour sanctifier son travail, il faut, 1. Avant que de le commencer, l'offrir à Dieu par une élévation de cœur. 2. Souffrir en travaillant, pour l'amour de

Dieu et en esprit de pénitence, la peine qui y est attachée.

D. Comment faut-il sanctifier ses repas ?

R. On doit sanctifier ses repas en ne les prenant que par besoin, avec humilité et avec reconnaissance pour Dieu qui nous nourrit ; disant exactement le BENEDICITE et les GRACES. *Comme on le trouve ci-après pages* 114 *et* 115.

D. Dans les peines et afflictions de la vie, que faut-il faire ?

R. Dans les peines et afflictions de la vie, il faut s'unir à Notre-Seigneur J.-C. qui en a souffert de plus grandes pour notre amour, et lui offrir nos peines pour l'expiation de nos péchés.

D. Comment faut-il se comporter dans les tentations ?

R. Dans les tentations, il faut avoir recours principalement à Jésus et à Marie, et s'adresser à Dieu en ces termes ou autres semblables : *Mon Dieu, assistez-moi de votre grâce ; j'aimerais mieux mourir que de vous offenser.*

D. Comment faut-il sanctifier le coucher ?

R. On doit sanctifier le coucher, 1. Par la prière du soir qu'il faut faire à genoux. 2. Bénir son lit. 3. Se déshabiller et se coucher modestement, et tâcher de s'endormir dans quelque bonne pensée.

Le matin, à midi et le soir, lorsqu'on sonne l'*Angelus,* il est de la piété du chrétien de réciter sur le champ cette prière, ou au moins de l'ajouter aux prières du matin et du soir ; et le midi, aux *grâces,* après le repas. Ceux qui ne savent pas cette prière peuvent y suppléer par trois *Ave, Maria.*

N. B.—On trouvera à la page suivante, cette prière en français et en latin.

Parabole des dix vierges. St. Matth. ch. 25.

PRATIQUES. 1. Conserver dans toutes ses actions le souvenir de la présence de Dieu : élever fréquemment son cœur vers lui, par exemple, chaque fois que l'horloge sonne.

2. Se faire une règle de vie, ou en demander une à son confesseur, pour régler ses actions et particulièrement les heures de son lever et de ses prières, et pratiquer cette règle exactement.

3. En faisant ces actions s'unir aux dispositions du cœur de Jésus-Christ, lorsqu'étant sur la terre, il faisait les mêmes actions que nous, et, offrir à Dieu ces saintes dispositions en disant :

" *Mon Dieu, je vous offre cette action, (par exemple) le*
" *repos que je vais prendre, en union du repos que*
" *J.-C. a pris sur la terre ; faites-moi la grâce*
" *d'avoir part aux saintes dispositions de son cœur.*"

LXIX.—DE LA PRIÈRE APPELÉE L'ANGELUS.

D. Pourquoi sonne-t-on l'Angélus, le matin, le midi et le soir ?

R. C'est un pieux usage qui s'est introduit, pour avertir les fidèles, 1. De consacrer à la prière, le commencement, le milieu et la fin de la journée. 2. De remercier Dieu trois fois le jour, du bienfait ineffable de l'incarnation du Fils de Dieu. 3. De se souvenir de la part que la Ste. Vierge a eu à ce grand mystère, et de l'invoquer, pour obtenir de Jésus-Christ, par son intercession, les grâces qui en sont le fruit.

D. Comment doit-on réciter cette prière ?

R. Avec piété et attention, se récueillant un moment, avant que de la commencer, se mettant à genoux, quand on le peut, pour la réciter, et se tenant debout seulement le samedi au soir, toute la journée du dimanche et pendant le temps pascal.

VOICI CETTE PRIÈRE.

En français.	En latin.
L'ange du Seigneur annonça à Marie *qu'elle serait la mère du Sauveur) ;* et elle le conçut par l'opération du Saint-Esprit.	*V. Angelus Domini nuntiavit Mariæ.* *R. Et concepit de Spiritu Sancto.*
Je vous salue Marie, &c.	Ave, Maria, &c.
Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.	*V. Ecce ancilla Domini.* *R. Fiat mihi secundùm verbum tuum.*
Je vous salue Marie, &c.	Ave, Maria, &c.

Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

Je vous salue Marie, &c.

V. Priez pour nous sainte Mère de Dieu.

R. Afin que nous devenions dignes des biens promis par Jésus-Christ.

Prions.

Nous vous supplions, Seigneur, de répandre votre grâce dans nos cœurs, afin qu'après avoir connu l'incarnation de Jésus-Christ votre fils, par les paroles de l'ange, envoyé pour l'annoncer à Marie, nous parvenions à la gloire de sa résurrection, par le mérite de sa passion et de sa croix. Nous vous le demandons par le même Jésus-Christ N.-S. Ainsi soit-il.

V. Et verbum caro factum est.

R. Et habitavit in nobis.

Ave, Maria, &c.

V. Ora pro nobis sancta Dei Genitrix.

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad ressurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

LE BENEDICITE, OU PRIÈRE AVANT LE REPAS.

En français.

Bénissez-nous, ô mon Dieu, ainsi que la nourriture que nous allons prendre.

Au nom du Père, &c.

En latin.

Benedicite, Dominus, Nos et ea quæsumus sumpturi benedicat dextera Christi.

In nomine Patris, &c.

LES GRÂCES OU PRIÈRE AVANT LE REPAS.

En français.

Nous vous rendons grâces de tous vos bienfaits, ô Dieu tout-puissant, qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. R. Ainsi soit-il.

En latin.

Agimus tibi gratias, omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum.

R. Amen.

Ou autrement.

Je vous remercie souveraine bonté de m'avoir nourri, sans l'avoir mérité.

Que les âmes des fidèles défunts reposent en paix, par la miséricorde de Dieu. R. Ainsi soit-il.

Au nom du Père, &c.

V. Beata viscera Mariæ Virginis, quæ portaverunt æterni Patris Filium.

R. Et beata ubera quæ lactaverunt Christum Dominum.

V. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. R. Amen.

In nomine Patris, &c.

CATÉCHISME POUR LES FÊTES.

FETE DE NOEL.

D. Quelle fête célèbre-t-on aujourd'hui ?

R. La fête de la naissance du Fils de Dieu.

D. Que veut dire la naissance du Fils de Dieu ?

R. C'est que le Fils de Dieu s'étant fait homme comme nous, c'est en ce jour qu'il a pris naissance.

D. Pourquoi s'est-il fait homme comme nous ?

R. C'est pour nous racheter de l'esclavage du péché, des peines de l'enfer, et nous mériter la vie éternelle, par ses souffrances.

D. Que serions-nous devenus, si Jésus-Christ ne nous eût pas rachetés ?

R. Nous aurions été tous damnés.

D. Comment nous a-t-il rachetés ?

R. C'est en souffrant pour nous, comme homme, et en donnant comme Dieu, un prix infini à ses souffrances.

D. Jésus-Christ est donc Dieu et homme tout ensemble ?

R. Oui, il est Dieu et homme.

D. Combien y a-t-il de natures en Jésus-Christ ?

R. Il y en a deux ; la nature divine et la nature humaine.

D. Combien y a-t-il de personnes en lui ?

R. Il n'y en a qu'une, savoir : la personne de Dieu le Fils.

D. Où est-ce que le Fils de Dieu est né ?
R. En Bethléem, petite ville de Judée.
D. En quel état est-il né ?
R. Il est né dans la pauvreté et l'humiliation.
D. Pourquoi a-t-il voulu naître dans cet état ?
R. C'est pour nous mériter la grâce de vaincre notre orgueil, et nous enseigner, par son exemple, l'humilité et la patience.
D. Pourquoi a-t-il voulu devenir enfant ?
R. C'est 1. Pour porter toutes nos faiblesses. 2. Pour nous engager à l'aimer avec plus de tendresse, et à nous adresser à lui avec plus de confiance.

Circonstances merveilleuses de la naissance de Jésus-Christ. S. Matth. ch. 1 et 2.

PRATIQUES. 1. Honorer particulièrement Jésus-Christ dans son enfance, et principalement dans le temps qui est entre Noël et la Purification ; lui rendre, chaque jour, en cet état, quelque hommage.
2. Pratiquer avec plus de soin, l'humilité, pendant tout ce temps.
3. Imiter aussi la pauvreté de Jésus-Christ, soit en souffrant celle où Dieu nous a mis, soit en nous privant de quelques commodités.

LA CIRCONCISION.

D. QU'Y a-t-il de remarquable dans la fête de ce jour ?
R. Trois choses, 1. Le mystère de la Circoncision. 2. Le nom de *Jésus* donné au Fils de Dieu. 3. Le commencement de la nouvelle année.
D. Qu'entendez-vous par le mystère de la Circoncision ?
R. J'entends que le Fils de Dieu s'est soumis à une cérémonie très douloureuse de la loi de Moïse, qui distinguait les Juifs des autres peuples.
D. Pourquoi le Fils de Dieu s'y est-il soumis ?
R. C'est pour nous montrer son amour, en répandant son sang pour nous, dès sa plus tendre enfance.
D. Que devons-nous donc honorer dans ce mystère ?
R. Le sang que Jésus-Christ a versé en ce jour, et l'amour qui le lui a fait verser pour nous.
D. Qu'honorons-nous encore ?
R. Le nom de *Jésus* qui fut donné au Fils de Dieu dans sa Circoncision.

D. Que signifie *Jésus ?*
R. Il signifie *Sauveur ;* et on l'a donné au Fils de Dieu parce qu'il nous a sauvés de l'enfer.
D. Que signifie le nom de *Christ* qu'on ajoute au nom de *Jésus ?*
R. *Christ* signifie *oint, sacré* : on donne ce nom à Jésus-Christ, parce que son humanité sainte a été consacrée par son union à la divinité.
D. Qu'y a-t-il d'admirable dans le nom de Jésus ?
R. Deux choses : l'une, qu'il est la terreur des démons ; l'autre, qu'il fait la confiance des fidèles.
D. Comment fait-il la confiance des fidèles ?
R. En ce que le Fils de Dieu nous a promis que tout ce que nous demanderions en son nom, nous serait accordé.
D. Quels sentiments devons-nous avoir au sujet de la nouvelle année ?
R. 1. Un vif regret des péchés commis dans l'année dernière. 2. Une grande reconnaissance pour le temps que Dieu nous donne encore pour faire pénitence. 3. Un vrai désir de le mieux servir dans cette année.

Fuite de Jésus-Christ en Egypte, et massacre des Innocents.
St. Matth. chap. 2.

PRATIQUES. 1. Offrir en ce jour à Notre-Seigneur, la nouvelle année, pour ne l'employer qu'à son service.
2. Entreprendre pendant cette année, la victoire de quelques-unes de nos passions ou de nos mauvaises habitudes.
3. Prononcer et invoquer souvent, avec amour et confiance, le saint nom de Jésus.

EPIPHANIE OU FETES DES ROIS.

D. QUELLE est la fête de ce jour ?
R. C'est le jour auquel des Mages vinrent d'Orient adorer l'enfant Jésus.
D. Qu'est-ce que c'était que ces Mages ?
R. C'étaient des savants d'entre les Gentils, qui furent avertis, par une étoile miraculeuse, de la naissance de Jésus-Christ.

D. Etaient-ils des rois ?

R. On le croit ainsi communément ; c'est pourquoi on appelle cette fête la fête des rois.

D. Que signifiaient l'or, l'encens et la myrrhe que les rois offrirent à Jésus-Christ ?

R. L'or signifiait que Jésus-Christ était roi, l'encens, qu'il était Dieu ; et la myrrhe qu'il devait mourir comme homme.

D. Pourquoi nomme-t-on cette fête *Epiphanie* ?

R. *Epiphanie* signifie *manifestation ;* on donne ce nom à cette fête, parce qu'en ce jour, Jésus-Christ se manifesta, ou se fit connaître et adorer par les Gentils.

D. Qu'entendez-vous par Gentils ?

R. J'entends les peuples qui n'adoraient point Dieu comme les Juifs, et dont la plupart adoraient les idoles.

D. Quelle part avons-nous à ce mystère ?

R. C'est par ce mystère que Jésus-Christ a commencé à nous appeler, avec tous les Gentils, à la foi et à la connaissance de son évangile.

D. L'Eglise n'honore-t-elle que ce mystère en ce jour ?

R. Elle honore encore. 1. Le baptême de Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste. 2. Le premier de ses miracles, qu'il fit aux noces de Cana.

D. Pourquoi honore-t-on ces trois mystères en un même jour ?

R. C'est que tous les trois tendaient à une même fin, qui était de nous faire connaître que Jésus-Christ était envoyé de Dieu son père, pour nous instruire et nous sauver.

L'eau changée en vin aux noces de Cana. St. Jean, chap. 2.

PRATIQUES. 1. Remercier Dieu de nous avoir appelés à la foi et à la connaissance de Jésus-Christ.

2. Prier pour la conversion de tant de royaumes qui n'ont pas le même bonheur.

3. Faire, en ce jour, à Jésus-Christ, à l'imitation des saints rois, quelque offrande de nos biens ou de nos bonnes œuvres.

LA PURIFICATION.

De l'Ave Maria.

D. Quel mystère honore-t-on en ce jour ?

R. C'est en ce jour que la sainte Vierge offrit Jésus-Christ son fils à Dieu, dans le temple, et s'y offrit elle même pour être purifiée selon la loi de Moïse.

D. Avait-elle besoin d'être purifiée ?

R. Non, mais son humilité lui fit prendre part à cette cérémonie instituée pour les pécheurs.

D. Quels sentiments les chrétiens doivent-il avoir envers la sainte Vierge ?

R. Les sentiments d'une sincère dévotion.

D. Pourquoi cela ?

R. 1. A cause de sa grande dignité, puisqu'elle est mère de Dieu. 2. A cause de la protection qu'elle accorde à ceux qui ont recours à son intercession.

D. Quelle est la principale prière dont l'Eglise se sert pour l'invoquer ?

R. C'est l'*Ave, Maria*.

D. De quoi est composée cette prière ?

R. Des paroles de l'Ange Gabriel, de celles de sainte Elizabeth et de celles de l'Eglise.

D. Quelles sont les paroles de l'ange ?

R. Ce sont celles qu'il dit à la sainte Vierge en lui annonçant l'incarnation du Fils de Dieu dans son sein, *Je vous salue, pleine de grâces, &c.*

D. Que signifient ces paroles ?

R. Elles signifient que le Saint-Esprit habite en la sainte Vierge, et qu'il la remplit de ses grâces, d'une manière admirable.

D. Quelles sont les paroles de sainte Elizabeth ?

R. Celles que cette sainte dit à la sainte Vierge, qui venait l'honorer de sa visite, *Vous êtes bénie entre les femmes, &c.*

D. Que signifient ces paroles ?

R. Elles signifient que la sainte Vierge est mère de Dieu ; nous l'honorons en cette qualité, et nous bénissons Dieu de nous avoir donné son Fils, par elle,

D. Quelles sont les paroles de l'Eglise ?
R. Ce sont celles-ci, *Sainte Marie, Mère de Dieu, &c.*
D. Que signifient ces paroles ?
R. Elles signifient la grande confiance que l'Eglise prend en l'intercession de la sainte Vierge principalement pour l'heure de notre mort.

Visitation de la sainte Vierge et sanctification de saint Jean.
St. Luc, chap. 1.

Pratiques. 1. Tous les jours pratiquer quelque dévotion en l'honneur de la sainte Vierge.
2. Célébrer ses fêtes avec une dévotion particulière; approcher ces jours-là des sacrements.
3. Défendre la gloire et le culte de la sainte Vierge contre ceux qui lui manquent de respect, ou qui blâment les saintes pratiques de dévotion envers elle.
4. Avoir chez soi, ou porter sur soi, quelque image de la vierge qui excite notre dévotion à son égard.

DU DIMANCHE GRAS, ET DE LA GOURMANDISE.

D. Qu'est-ce que la gourmandise ?
R. La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger.
D. Quelles sont les espèces les plus ordinaires de ce péché ?
R. 1. Boire et manger avec excès. 2. Se nourrir avec trop de sensualité et de dépense. 3. Rompre les jeûnes et les abstinences de l'église.
D. Quelle est la gourmandise la plus ordinaire et la plus dangereuse ?
R. C'est l'ivrognerie.
D. Quelles sont les funestes effets de l'ivrognerie ?
R. L'abrutissement de la raison, les querelles et l'impureté.
D. L'ivrognerie est-elle un grand péché ?
R. Oui, les ivrognes sont en horreur à Dieu et aux hommes.
D. Quelle est la punition de la gourmandise ?
R. En l'autre vie, un feu et une soif éternelle; en celle-ci, l'endurcissement du cœur, la perte des biens temporels, et souvent une mort funeste.

D. Que pensez-vous de ceux qui, dans ce temps-ci, font des débauches, courent les rues en masque, fréquentent les bals, et les cabarets ?
R. Je pense qu'ils offensent Dieu, qu'il ne faut pas les imiter, et qu'il faut fuir leur compagnie.
D. Que faut-il faire encore ?
R. Il serait bon dans ce temps-ci d'être plus retenu, plus retiré et d'aller plus souvent à l'Eglise.
D. Pourquoi, dans les trois jours qui précèdent le carême, le saint sacrement est-il exposé en plusieurs églises.
R. C'est pour y attirer les fidèles, afin qu'ils demandent pardon à Dieu pour tous les crimes que les libertins commettent.

Festin de Balthasar. Daniel ch. 5.

PRATIQUES. 1. Craindre et éviter les cabarets.
2. Dans chaque repas, se priver de quelque chose, par esprit de mortification.
3. S'abstenir de manger hors des repas, sans nécessité.
4. Pendant que Dieu est offensé par les débauches de ce temps-ci, l'honorer par quelque pratique extraordinaire de dévotion et de pénitence.

PREMIER DIMANCHE DU CAREME.

Du jeûne.

D. QUI est-ce qui nous ordonne d'observer le carême ?
R. C'est l'Eglise.
D. Que portent ces commandements ?
R. *Quatre-temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement.* (*)
Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement. (†)
D. Pourquoi l'Eglise fait-elle observer le carême ?
R. C'est, 1. Pour nous faire souvenir de l'obligation de faire pénitence. 2. Pour honorer le jeûne de Jésus-Christ, qui pendant quarante jours, ne prit aucune nourriture. 3. Pour nous préparer à la fête de Pâque.

(*†) Pour la discipline particulière au Bas-Canada, touchant le jeûne et l'abstinence, voyez à la fin de ce catéchisme, ce qui a été réglé par un indult de 1844.

D. En quoi consiste le jeûne que nous devons observer ?
R. Il consiste particulièrement à s'abstenir de viande, (*) et à ne faire qu'un repas ; et par tolérance, on permet une collation légère.
D. Le jeûne était-il autrefois pratiqué de même ?
R. Autrefois, il était bien plus sévère ; on ne mangeait que des légumes, une fois le jour, vers le soir, et on pratiquait d'autres austérités.
D. Maintenant qu'est-ce que l'Eglise désire de nous ?
R. Elle désire qu'avec l'abstinence que nous observons, nous modérions aussi notre sommeil et nos divertissements ordinaires, et que nous vaquions aux bonnes œuvres.
D. Quelles sont ces bonnes œuvres qu'elle nous recommande ?
R. L'aumône, la retraite, le silence, la prière, l'assistance aux sermons.
D. L'Eglise ordonne-t-elle d'autres jeûnes que le carême ?
R. Oui, elle ordonne de jeûner la veille de certaines grandes fêtes.
D. Et quels autres encore ?
R. Dans les quatre saisons de l'année, elle ordonne de jeûner trois jours en une semaine, les mercredi, vendredi et samedi ; c'est ce qu'on appelle *Quatre-temps*.
D. Qu'ordonne-t-elle encore ?
R. De faire maigre, c'est-à-dire, de s'abstenir de viande les vendredis et samedis de toute l'année, les dimanches du carême, à la St. Marc et aux rogations. (*)

(*) Il faut se rappeler que le S. Siége a permis de ne conserver que trois jours d'abstinence par semaine, pendant le Carême, en ajoutant de plus le mercredi des cendres et les trois jours suivants ; ainsi que tous les jours de la semaine sainte.

Tous les samedis ordinaires de l'année ne sont pas d'abstinence, non plus que la saint Marc et les Rogations, ni les vigiles où l'on n'observe pas le jeûne. Les seules vigiles de Noël, de la Pentecôte, de St. Pierre et St Paul, de l'Assomption et de la Toussaint, sont des jours d'abstinence et de jeûne. Tous les autres jeûnes, excepté ceux des Quatre-Temps, sont remplacés par ceux des mercredis et vendredis de l'avent. [*Indult du* 7 *Juillet* 1844 *pour le Canada.*]

Jeûne de Jésus-Christ et tentation du démon. St. Matthieu, ch. 4.

PRATIQUES. 1. Se priver pendant le carême, de quelques plaisirs même permis

2. Se confesser dès le commencement du carême pour sanctifier son jeûne, et se mieux préparer à la fête de Pâque.

3. Ceux qui ne sont pas encore obligés au jeûne, à cause de leur jeunesse, pourraient jeûner une ou deux fois la semaine, à proportion de leurs forces.

4. Quand on a raison d'obtenir la dispense du jeûne, y suppléer par des aumônes : cependant pratiquer du jeûne ce que l'on peut, et s'abstenir de toute délicatesse dans la nourriture.

L'ANNONCIATION.

D. QUELLE est celle des trois personnes de la Sainte Trinité qui s'est fait homme pour nous ?

R. C'est Dieu le Fils, la seconde personne de la Sainte Trinité.

D. Le Père et le Saint-Esprit se sont-ils faits hommes ?

R. Non, il n'y a que le Fils.

D. Quel jour ce mystère s'est-il accompli ?

R. C'est en ce jour, qu'on appelle la fête de l'Annonciation.

D. Pourquoi l'appelle-t-on ainsi ?

R. Parce que l'ange Gabriel annonça ce grand mystère à la bienheureuse vierge Marie.

D. Quelle vertu fit-elle paraître alors ?

R. Une pureté admirable, craignant d'être mère de Dieu au préjudice de sa chasteté.

D. Comment cependant y consentit-elle ?

R. Parce que l'ange l'assura quelle serait toujours vierge.

D. Qu'arriva-t-il alors ?

R. Le Fils de Dieu prit, dans son sein, un corps et une âme semblables aux nôtres, qu'il unit à sa divinité.

D. La sainte Vierge est donc la mère de Dieu.

R. Oui, elle est la mère de Dieu.

D. Comment cela ?

R. C'est qu'elle a conçu, dans son sein, et mis au monde, le Fils de Dieu fait homme.

D. Saint Joseph, époux de la Sainte Vierge, n'était-il pas Père de Jésus-Christ ?
R. Non, il n'était que son père nourricier.
D. Le corps qu'a pris le Fils de Dieu était-il entièrement semblable aux nôtres ?
R. Oui, il a pris toutes nos infirmités, excepté le péché et l'ignorance.
D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il réduit à un état si humiliant ?
R. C'est, 1. Pour nous montrer son amour. 2. Pour nous apprendre à être humble comme lui. 3. Pour nous en mériter la grâce.
D. Quelle instruction la sainte Vierge nous donne-t-elle, par son exemple dans ce mystère ?
R. Elle nous apprend à aimer la vertu de chasteté, et à la conserver soigneusement.

Histoire du mystère, et celle de la naissance de St. Jean.
St. Luc, chap. 1.

PRATIQUES. 1. Imiter l'humilité de Jésus-Christ, s'occuper aux emplois les plus vils de la maison, obéir volontiers à tout le monde, garder le silence quand on est repris, ne point s'excuser, &c.
2. Avoir en horreur tout ce qui peut blesser la pureté, comme les paroles libres, les amitiés trop tendres, la lecture des livres qui parlent d'amour.
3. Les filles doivent à l'imitation de la sainte Vierge, aimer la retraite, mépriser les parures, fuir le monde, et craindre la fréquentation des hommes.

DIMANCHE DES RAMEAUX. PASSION DE J. C.

D. QUELS mystères honorons-nous dans ce saint temps ?
R. Les mystères de la passion et de la mort de Jésus-Christ.
D. Est-ce que Notre-Seigneur a souffert et qu'il est mort?
R. Oui, il a souffert toutes sortes de tourments, et a été mis à mort par la malice des Juifs, qui l'ont crucifié.
D. Racontez-nous-en quelques circonstances.
R. Le Jeudi au soir, après avoir institué l'Eucharistie, il souffrit, dans le jardin des olives, une si violente agonie, qu'il eut une sueur de sang ; Judas, un de

ses apôtres, le livra aux juifs, qui le lièrent comme un criminel, et le traînèrent, en le maltraitant, devant le grand Pontife.

D. Qu'arriva-t-il ensuite ?

R. Il fut aboudonné, toute la nuit, chez Caïphe, aux insultes des soldats, qui lui firent toutes sortes d'outrages, lui donnant des soufflets, et se moquant de lui. Il fut traîné, le lendemain matin, chez Pilate qui le renvoya chez Hérode ; celui-ci le traita comme un insensé ; ensuite il fut ramené chez Pilate qui le fit déchirer à coups de fouet.

D. Que souffrit-il enfin ?

R. On lui enfonça, dans la tête, une couronne d'épines, on le chargea d'une croix pesante, et on le força de le porter sur une montagne. Là, on l'attacha à cette croix, avec des clous enfoncés dans ses pieds et dans ses mains, et on l'éleva entre deux voleurs. Enfin il expira dans ces tourments, vers les trois heures après midi, le vendredi.

D. Pouvait-il s'exempter de souffrir tous ces tourments ?

R. Hélas ! il ne tenait qu'à lui.

D. D'où vient donc qu'il les a soufferts ?

R. C'est par amour pour les hommes, et pour porter la peine due à leur péchés.

D. C'est donc pour nos péchés qu'il est mort ?

R. Oui, c'est pour les expier.

D. Et quand nous offensons Dieu, que faisons-nous ?

R. Nous renouvelons, dans notre cœur, la Passion et la mort de Jésus-Christ.

D. A la vue des tourments que Jésus a soufferts pour nous, quels sentiments devons-nous avoir ?

R. 1. Des sentiments de compassion à la vue de ces horrible supplices. 2. D'amour et de reconnaisance, puisque c'est pour nous qu'il a souffert. 3. D'horreur pour le péché qui lui a tant coûté. 4. De pénitence, qui nous porte à souffrir avec Jésus, pour expier nos péchés.

Récit des circonstances de la mort de Jésus sur le calvaire.

St. Matth. ch. 27, et St. Jean, ch. 29.

PRATIQUES. 1. Méditer souvent sur la passion de Jésus-Christ ; chaque jour en rappeler le souvenir, et en méditer quelque circonstance.

2. Quand on nous calomnie, qu'on nous trahit ou qu'on nous persécute, souffrir, à l'exemple de Jésus-Christ, sans murmurer et sans nous plaindre, et prier pour nos persécuteurs.

PÂQUE. RESURRECTION DE JESUS-CHRIST.

D. QU'ENTENDEZ-vous par la résurrection de Jésus-Christ ?

R. J'entends que, le troisième jour après sa mort, son âme se réunit à son corps pour lui donner de nouveau la vie.

D. En quel état le corps de Jésus ressuscita-t-il ?

R. Il ressuscita immortel et impassible, c'est-à-dire qu'il ne pouvait plus souffrir ni mourir.

D. Pourquoi Jésus-Christ est-il ressuscité ?

R. C'est, 1. Pour prouver sa divinité, et la vérité de son évangile. 2. Pour nous envoyer du ciel, son Saint-Esprit. 3. Pour nous montrer, dans son corps, l'image de la résurrection des nôtres.

D. Est-ce que nous ressusciterons un jour comme Jésus-Christ.

R. Oui, les corps des saints ressusciteront à la fin du monde, comme celui de Jésus-Christ.

D. Quels avantages auront alors nos corps ?

R. Les même avantages du corps de Jésus-Christ ; on les nomme la clarté, l'impassibilité, l'agilité et la subtilité.

D. Qu'entendez-vous par ces noms ?

R. On entend par la *clarté*, que nos corps seront éclatants comme le soleil.

Par l'*impossibilité*, qu'ils seront incapables de souffrir ni faiblesse ni douleur.

Par l'*agilité* qu'ils pourront, à la manière des esprits, se transporter, en un instant d'un lieu à un autre éloigné.

Par la *subtilité*, qu'ils pourront de même passer à travers les corps les plus épais, comme Jésus-Christ sortit du tombeau sans en remuer la pierre.

D. Ne peut-on pas dès cette vie, participer à la résurrection de Jésus-Christ ?

R. Oui, on le peut par la résurrection spirituelle.

D. Qu'appelez-vous résurrection spirituelle ?

R. C'est la résurrection de notre âme, qui, par la pénitence, sort de la mort du péché, pour entrer dans la vie de la grâce.

D. Où est-ce que nous trouvons cette vie de la grâce ?

R. Dans les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; c'est pour cela que l'église nous ordonne de les recevoir au temps de Pâque.

Histoire du feu caché, trouvé par Néhémias.

Liv. 2. des Machab. chap. 2.

PRATIQUES. 1. Dans les douleurs et les peines que nous souffrons, songer, pour nous consoler, à la gloire et au bonheur de notre corps, au jour de la résurrection.

2. Vivre, après Pâque, avec plus de piété et de modestie, pour faire connaître que nous sommes ressuscités spirituellement avec Jésus-Christ.

ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

D. COMBIEN de temps Jésus-Christ vécut-il sur la terre après sa résurrection ?

R. Il y resta quarante jours, vivant avec ses apôtres, et leur enseignant son évangile.

D. Pourquoi demeura-t-il ce temps-là ?

R. C'était pour instruire ses apôtres, et leur ôter toutes sortes de doutes sur la vérité de sa résurrection.

D. Comment se sépara-t-il d'eux.

R. Il les conduisit sur une montagne, et là, en présence de ses disciples, il s'éleva dans le ciel en corps et en âme.

D. Y fut-il enlevé par les anges ?

R. Non, il n'avait pas besoin de leur secours il s'éleva par sa propre vertu.

D. Monta-t-il au ciel en tant que Dieu ?
R. Non, puisqu'en tant que Dieu il est partout, mais il y monta en tant qu'homme.
D. Pourquoi Jésus-Christ monta-t-il au ciel ?
R. C'est, 1. Parce que le ciel est le séjour des corps glorieux et résuscités. 2. Pour nous ouvrir l'entrée du ciel, et nous y préparer une place.
D. Pourquoi dites-vous qu'il a ouvert l'entrée du ciel ?
R. C'est qu'avant lui, personne n'y était entré, et qu'il devait y entrer le premier.
D. Est-ce qu'Abraham, Moïse et les autres saints de l'Ancien Testament n'étaient pas encore dans le ciel ?
R. Non, ils attendaient dans les limbes, la venue de Jésus-Christ, et ils ne sont entrés au ciel qu'avec lui ?
D. Que fait Jésus-Christ dans le ciel ?
R. Il nous sert d'avocat et de médiateur auprès de son Père.
D. Quel fruit devons-nous tirer de cette fête ?
R. Un grand désir d'aller au ciel ou est Jésus-Christ, et une grande confiance dans ses mérites et sa médiation.

Elie enlevé dans un chariot de feu. Liv. 4. des Rois, ch. 2.

PRATIQUES. 1. Regarder souvent le ciel, et soupirer après le moment auquel nous y monterons, comme Jésus-Christ.
2. Tout ce que nous demandons à Dieu, le demander par la médiation de Jésus-Christ, le priant, avec confiance, d'intercéder pour nous, auprès de son Père.

PENTECÔTE. DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

D. QU'EST-ce que le Saint-Esprit ?
R. C'est la troisième personne de la Sainte Trinité.
D. Comment est-il descendu sur la terre ?
R. Dix jours après l'Ascension de Jésus-Christ, les apôtres étant en prière, avec la sainte Vierge, le Saint-Esprit, sous la forme de langues de feu, descendit visiblement sur chacun d'eux.
D. Que signifiaient ces langues de feu ?
R. Le feu signifiait l'ardeur de la charité que le Saint-Esprit venait allumer en eux ; et les langues marquaient qu'ils devaient prêcher l'évangile sans crainte.

D. Quel fut l'effet de ce prodige ?
R. Les apôtres, remplis de courage prêchèrent aussitôt l'évangile dans Jérusalem et ensuite dans tout le monde, sans craindre ni les tourments, ni la mort.
D. Le Saint-Esprit est-il descendu que pour les apôtres ?
R. Il est descendu pour toute l'Eglise.
D. Pourquoi se communique-t-il à l'Eglise ?
R. C'est pour la conduire, l'enseigner et la sanctifier jusqu'à la fin du monde.
D. Ne se communique-t-il pas aussi à chacun de nous ?
R. Oui : aussi nos âmes et nos corps sont appelés les temples du Saint-Esprit.
D. A quoi nous oblige cette belle qualité de temples du Saint-Esprit ?
R. A ne pas souiller, par le péché, le temple consacré par la présence du Saint-Esprit.
D. Quel est le sacrement qui donne le Saint-Esprit ?
R. C'est la Confirmation.
D. Quelles dispositions faut-il apporter pour recevoir le Saint-Esprit ?
R. Les voici ; le désir, la prière et la pureté du cœur.
D. Qu'entendez-vous par la pureté du cœur ?
R. J'entends l'horreur du péché, et le détachement des choses de ce monde.
D. A quoi peut-on connaître si on a reçu le Saint-Esprit ?
R. Si on a un amour ardent pour Dieu, du zèle pour sa gloire, et du courage pour suivre les maximes de Jésus-Christ.

Miracles des apôtres, leur prison et leur courage.

PRATIQUES. 1, Demander ardemment au Saint-Esprit de venir en nous, avec toutes ses grâces : faire pendant l'octave de la Pentecôte, quelques prière à cette intention.

2. Examiner ce qui peut, dans notre cœur, déplaire au Saint-Esprit, et y renoncer ; comme l'habitude de mentir, la désobéissance, l'attachement aux biens de ce monde.

FÊTE DE LA SAINTE TRINITE.

D. QU'EST-ce que la Sainte Trinité ?
R. C'est un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

D. Qu'est ce que la foi nous apprend de ce mystère ?

R. Elle nous apprend que le Fils est engendré du Père de toute éternité, et que le Saint-Esprit procède de toute éternité du Père et du Fils.

D. Que nous enseigne-t-elle encore ?

R. Que ce sont trois personnes distinctes, égales cependant en toutes choses, et qui n'ont qu'une même nature et une même divinité.

D. Pouvez-vous m'expliquer cela ?

R. Non, c'est un mystère qu'il faut croire simplement, et qu'on ne peut comprendre.

D. Peut-on peindre la Sainte-Trinité ?

R. Non, c'est un mystère dont les sens ne peuvent se former d'images.

D. Pourquoi cependant représente-t-on quelquefois Dieu le Père comme un vieillard, Dieu le Fils comme un homme, et le Saint-Esprit comme une colombe ?

R. Ce sont de faibles symboles dont on se sert pour donner une idée grossière des attributs des trois personnes divines.

D. Comment cela ?

R. 1. On représente Dieu le Père comme un vieillard, pour désigner son éternité et sa sagesse. 2. Dieu le Fils comme un homme, parce qu'il s'est fait homme pour nous. 3. Le Saint-Esprit comme une colombe, parce qu'il a paru sous cette figure, pour signifier la douceur et les autres vertus qu'il produit en nous, et dont la colombe est le symbole.

D. Quel est le dessein de l'Eglise dans cette fête ?

R. C'est de faire rendre à la Sainte-Trinité les hommages que nous lui devons ; savoir, l'adoration et l'action de grâces.

D. Comment devons-nous adorer la Sainte-Trinité ?

R. En deux manières, intérieurement et extérieurement.

D. Comment l'adore-t-on intérieurement ?

R. Par les sentiments de notre âme qui reconnaît sa puissance, et se soumet à toutes ses volontés.

D. Est-ce assez d'adorer Dieu intérieurement ?

R. Non, il faut lui donner des marques extérieures de

notre adoration ; c'est pour cela que nous nous assemblons dans les églises.

D. De quoi devons-nous rendre à la Sainte-Trinité nos actions de grâces ?

R. De trois grâces particulièrement. 1. De nous avoir créés à son image. De nous avoir rachetés par la mort de Jésus-Christ. 3. De nous sanctifier par la venue de Jésus-Christ.

Histoire du baptême de Jésus-Christ. St. Matthieu, ch. 3.

PRATIQUES. 1. Tous les jours, à son réveil, adorer la Sainte-Trinité, et la remercier des trois bienfaits que l'on vient d'expliquer : notre création, notre rédemption et notre sanctification.

2. Quand on passe près d'une église, y entrer quelquefois pour adorer Dieu, et suppléer, autant qu'il est en nous, à l'oubli de tant de gens qu'il comble de bien, et qui ne songent point à lui.

FÊTE DU SAINT SACREMENT.

D. QUAND est-ce que le Saint-Sacrement a été institué par Notre-Seigneur.

R. C'est le Jeudi-Saint, la veille de sa mort.

D. Pourquoi l'a-t-il institué ?

R. Pour nous montrer l'excès de son amour en donnant son propre corps pour la nourriture de nos âmes.

D. Pourquoi l'église en remet-elle à ce jour la solennité ?

R. C'est qu'étant occupée le Jeudi-Saint, de la passion de Jésus-Christ, elle ne peut donner les marques de joie que demande un si grand bienfait.

D. Quels sont les desseins de l'Eglise dans cette fête ?

R. C'est, 1. De montrer la fermeté de sa foi sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 2. De rendre au Fils de Dieu, présent dans ce mystère, tous les hommages que la reconnaissance inspire. 3. De réparer, par ses adorations, les crimes de ceux qui l'offensent dans ce sacrement.

D. Qui sont ceux qui offensent Jésus-Christ dans ce sacrement ?

R. Ce sont, 1. Les hérétiques qui refusaient de croire sa présence réelle dans l'Eucharistie. 2. Les impies, qui le reçoivent indignement. 3. Les chrétiens

lâches, qui négligent de les recevoir, ou qui le font avec tiédeur.

D. Pourquoi porte-t-on le Saint-Sacrement dans les rues ?

R. C'est, 1. Pour reconnaître la puissance souveraine de Jésus-Christ, qui, comme notre roi, doit triompher dans les villes de son obéissance. 2. Pour sanctifier, par sa présence, nos rues et nos maisons. 2. Pour exciter, par ce spectacle, la foi et la piété des fidèles.

D. Quels sentiments doivent occuper nos cœurs en ce jour?

R. Ce sont principalement ceux d'un amour ardent pour Jésus-Christ.

D. Pourquoi ?

R. Parce que Jésus-Christ ne pouvait nous donner une marque plus sensible de sa tendresse, que de se donner, comme il fait pour être notre nourriture.

D. Que concluez-vous de là ?

R. Qu'à un amour si grand doit répondre, de notre part, un grand amour : autrement nous serions des ingrats.

Parabole d'un roi qui fit les noces de son fils. St. Matthieu, ch. 22.

PRATIQUES. 1. Etre assidus, pendant l'octave, à passer quelques temps chaque jour, devant le Saint-Sacrement exposé ; s'associer à d'autres personnes, pour y aller tour à tour, afin qu'il ne reste pas sans adorateurs.

2. Continuer cette pratique pendant le reste de l'année, Jésus-Christ restant dans les tabernacles pour y entendre nos adorations, quoique si peu de chrétiens songent à les lui rendre.

3. Dans le temps qu'on passera ainsi, devant le Saint-Sacrement s'occuper des bontés que le Seigneur nous témoigne dans ce mystère ; lui demander la victoire de nos passions, et la grâce de l'aimer de plus en plus ; prier pour l'Eglise et la conversion des pécheurs.

ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

D. QU'ENTENDEZ-vous par l'Assomption de la sainte Vierge ?

R. Nous attendons que la sainte Vierge après sa mort, fut enlevée dans le ciel en corps et en âme, et placée au-dessus de tous les anges et de tous les saints.

D. Pourquoi croyons-nous que Dieu lui a faite cette faveur ?

R. A cause de sa dignité et de sa grande sainteté.

D. Quelle est cette dignité ?

R. Celle de mère de Dieu, qui est la plus grande dignité dont une pure créature puisse être ornée.

D. En quoi consiste cette grande dignité ?

R. 1. En ce qu'elle a été exempte de tout péché actuel, même véniel, pendant toute sa vie. 2. En ce qu'elle a été exempte du péché originel, selon le sentiment commun des théologiens, que l'Eglise autorise par la fête qu'elle célèbre de sa conception. 3. En ce que son cœur fut embrâsé de l'amour le plus fervent, et qui ne fit qu'augmenter jusqu'à sa mort.

D. Quels sentiments devons-nous avoir à l'occasion de la gloire de la sainte Vierge ?

R. Des sentiments de joie et de confiance.

D. Pourquoi des sentiments de joie ?

R. Parce que la sainte Vierge étant notre mère, nous devons nous réjouir de la voir si honorée.

D. Pourquoi des sentiments de confiance ?

R. Parce qu'elle veut bien nous accorder sa protection, auprès de son fils.

D. Dans quelle occasion devons-nous recourir plus particulièrement à elle ?

R. 1. A l'heure de la mort pour obtenir la grâce de mourir saintement. 2. Pendant la vie, pour conserver la vertu de chasteté.

D. Que demande-t-elle de ceux qui veulent obtenir sa protection ?

R. L'imitation de ses vertus.

D. Quelles vertus doit-on particulièrement imiter en elle ?

R. Son amour pour Jésus-Christ, son humilité et sa pureté.

D. Ceux qui disent avoir dévotion à la sainte Vierge et qui croupissent dans le péché, ont-ils une vraie dévotion envers elle ?

R. Non, il n'y a pas de vraie dévotion, sans la pénitence.

Histoire de Judith qui délivre le peuple Juif.

Liv. de Judith, ch. 10 et suivants.

PRATIQUES. 1. Invoquer la sainte Vierge pour le moment de notre mort, et lui dire souvent avec dévotion cette prière de l'Eglise, *Sainte Marie Mère de Dieu, &c.*

2. Pratiquer, plus particulièrement pendant l'octave, quelques-unes des vertus de la sainte Vierge.

3. Réciter quelquefois le chapelet avec dévotion, en méditant les grandeurs, les mystères et les vertus de la sainte Vierge et demandant à Dieu d'y participer.

REMARQUE.

Dans les catéchismes que l'on fait pour préparer les enfants à la première communion, on pourra, suivant les circonstances et la portée de ceux qu'on instruit, faire usage des instructions détaillées sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, contenues dans le présent catéchisme, depuis la page 49, *jusqu'à la* page 68.

INSTRUCTIONS

POUR PRÉPARER A LA

CONFIRMATION.

I. DU SACREMENT DE CONFIRMATION, EN GÉNÉRAL.

D. QU'EST-ce que la confirmation ?

R. La Confirmation est un sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte-Trinité.

D. Pourquoi nous est-il donné dans la Confirmation ?

R. Pour nous rendre parfaits chrétiens.

D. Comment la Confirmation nous rend-elle parfaits chrétiens ?

R. En nous donnant la force de confesser Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que confesser Jésus-Christ ?

R. C'est se déclarer hautement pour lui et pour les maximes saintes qu'il nous a enseignées.

D. Jésus-Christ exige-t-il que nous nous déclarions de la sorte ?

R. Oui, puisqu'il dit dans l'Evangile, qu'au jour du jugement il confessera devant son Père céleste, ceux qui l'auront confessé devant les hommes, et qu'il rougira de ceux qui auront rougi de lui et de sa doctrine.

D. Ce sacrement est-il absolument nécessaire pour être sauvé ?

R. Non, mais ceux qui le négligent, se privent de l'abondance des grâces que ce sacrement communique.

D. Est-ce offenser Dieu que de ne pas recevoir la Confirmation ?

R. Oui, si c'est par négligence, par mépris ou par attachement au péché.

D. Quelles dispositions faut-il apporter à la Confirmation?

R. Il faut y apporter, 1. La connaissance des mystères de la religion. 2. L'état de grâce sanctifiante. 3. Un grand désir de recevoir le Saint-Esprit.

D. Celui qui recevrait la Confirmation en état de péché mortel, ferait-il un grand péché ?

R. Oui, il commettrait un sacrilége, et ne recevrait pas le Saint-Esprit.

D. Que faut-il donc faire avant que de recevoir ce sacrement, si l'on est coupable de quelque péché ?

R. Il faut purifier son âme par le sacrement de pénitence.

II. DU SACREMENT DE PÉNITENCE QUI SERT DE PRÉPARATION A LA CONFIRMATION.

N. B. Il faut voir dans le petit catéchisme, l'article 5e du chapitre des sacrements, ou ci-dessus *page* 49, XXIX. *De la Pénitence ;* et en prendre ce qui est plus à la portée de ceux qu'on instruit pour la Confirmation.

III. DES EFFETS DE LA CONFIRMATION, ET DES DONS DU SAINT-ESPRIT.

D. QUELS sont les effets du sacrement de Confirmation ?

R. Il y en a cinq. 1. Il nous donne le Saint-Esprit. 2. Il nous le donne avec l'abondance de ses grâces.

3. Il nous fait parfaits chrétiens. 4. Il imprime dans notre âme un caractère qui ne s'effaee point. 5. Il nous donne la force de confesser librement sa foi.

D. Quel est le premier effet du sacrement de Confirmation ?

R. C'est de donner le Saint-Esprit à tous ceux qui le reçoivent avec de bonnes dispositions.

D. N'avons-nous pas déjà reçu le Saint-Esprit dans le Baptême ?

R. Oui, nous l'avons reçu, mais non pas avec une si grande abondance de grâces.

D. Quel est le second effet de la Confirmation ?

R. C'est qu'en nous donnant le Saint-Esprit, elle nous donne toute l'abondance de ses grâces.

D. Quelles grâces communique-t-elle plus particulièrement ?

R. Ce sont celles qu'on appelle ordinairement les dons du Saint-Esprit.

D. Quels sont ces dons ?

R. Il y en a sept, savoir : la sagesse, l'intelligence, la science, le conseil, la piété, la force et la crainte de Dieu.

D. Qu'entendez-vous par don de *sagesse* ?

R. J'entends une connaissance sublime de Dieu, et des biens éternels qu'on possède en lui.

D. Qu'entendez-vous par le don d'*intelligence* ?

R. J'entends une lumière qui rend notre esprit capable de comprendre les mystères de notre religion.

D. Qu'entendez-vous par le don de *science* ?

R. J'entends une connaissance de toutes les choses du monde, et de l'usage que nous en devons faire par rapport à notre salut.

D. Qu'entendez-vous par le don de *conseil* ?

R. C'est une lumière intérieure, qui nous fait discerner dans l'occasion, comment nous devons nous conduire, pour la plus grande gloire de Dieu.

D. Qu'est-ce que le don de *piété* ?

R. C'est celui qui dispose notre cœur à aimer Dieu tendrement.

D. Qu'est-ce le don de *force ?*
R. C'est celui qui nous donne des forces pour résister courageusement au mal, et pour pratiquer la vertu avec ardeur, dans le service de Dieu.
D. Qu'est-ce que le don de *crainte de Dieu ?*
R. C'est celui qui fait appréhender souverainement de déplaire à Dieu, et d'être séparé de lui.
D. D'où vient qu'il y a tant de gens qui ont reçu la Confirmation, et qui n'ont pas toutes ces grâces.
R. C'est qu'ils n'ont pas reçu les grâces de ce sacrement, étant mal disposés, où qu'ils l'ont perdue après l'avoir reçue.

IV. SUITE DES EFFETS DE LA CONFIRMATION.

D. QUEL est le troisième effet de la confirmation ?
R. Elle nous rend parfaits chrétiens.
D. Comment est-ce que la confirmation nous rend parfaits chrétiens.
R. C'est en nous rendant plus forts et plus courageux dane la foi.
D. Est-ce pour cela que ce sacrement est appelé Confirmation.
R. Oui, parce qu'il nous confirme et nous affermit dans la profession de la foi.
D. Y a-t-il de la différence entre un chrétien qui n'est que baptisé, et celui qui est confirmé ?
R. Oui, celui qui n'est que baptisé doit être regardé comme un enfant faible par rapport à celui qui a été confirmé ; et celui-ci doit-être regardé comme un homme fait, qui est dans la force de son âge.
D. Qu'est-ce que le quatrième effet de ce sacrement ?
R. C'est le caractère ineffacable qu'il imprime dans nos âmes ?
D. Quel effet produit ce caractère ?
R. 1. Il nous marque pour être les soldats de Jésus-Christ et les ennemis du démon. 2. Il empêche qu'on ne puisse réitérer ce sacrement.

D. Est-ce qu'on ne peut recevoir la Confirmation qu'une fois ?
R. Oui, et celui qui la recevrait deux fois ferait un sacrilége.

V. DU CINQUIÈME EFFET DE LA CONFIRMATION.

D. QUEL est le cinquième effet du sacrement de la Confirmation ?
R. Il nous donne la force de confesser librement Jésus-Christ, même au péril de notre vie.
D. Qu'entendez-vous par confesser librement la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie ?
R. J'entends suivre et pratiquer les maximes de l'évangile, sans craindre ceux qui voudraient nous empêcher, quand même ils nous menaceraient de nous faire souffrir toutes sortes de tourments.
D. Y a-t-il quelqu'un qui veuille nous empêcher de professer la religion chrétienne ?
R. Il y avait autrefois des tyrans qui faisaient mourir dans les tourments les chrétiens qui ne voulaient pas renoncer à la foi de Jésus-Christ ; et maintenant il y a des libertins et des mondains qui, pour nous corrompre, méprisent et persécutent ceux qui suivent les maximes de l'évangile.
D. S'il y avait encore maintenant des persécuteurs de la religion qui fissent mourir tous ceux qui feraient profession de la foi, que devrions-nous faire ?
R. Nous devrions mépriser leurs menaces, et mourir plutôt que de renoncer à la foi de Jésus-Christ, ou même plutôt que d'en dissimuler le moindre article.
D. Qu'est-ce qui nous donne la force de mépriser ainsi la mort et les tourments pour la foi de Jésus-Christ ?
R. C'est la grâce de Dieu qui nous est particulièrement donnée par le sacrement de Confirmation.
D. Que fait encore la grâce de la Confirmation ?
R. Elle donne aussi la force, 1. De ne rien craindre, ni les railleries, ni les persécutions des mondains. 2 De résister aux attraits du monde et de ses plaisirs. 3. De souffrir avec courage la peine qu'il y a à

mortifier ses sens et ses passions. 4. De résister avec plus de fermeté aux tentations du démon.

VI. DES CÉRÉMONIES PRINCIPALES AVEC LESQUELLES ON DONNE LA CONFIRMATION.

D. De qui doit-on recevoir la Confirmation ?

R. C'est de l'Evêque.

D. Quelles sont les principales cérémonies qu'il emploie, pour conférer ce sacrement ?

R. 1. Il récite des prières. 2. Il impose les mains sur la tête de ceux qu'il confirme. 3. Il leur fait une onction au front, avec le saint-chrême. 4. Il fait sur eux le signe de la croix. 5. Il les touche sur la joue comme s'il leur donnait un petit soufflet, en disant ; *Que la paix soit avec vous.*

D. Pourquoi l'Evêque récite-t-il ces prières ?

R. C'est pour attirer le Saint-Esprit sur ceux qu'il va confirmer.

D. Que signifie l'imposition des mains qu'il fait sur eux ?

R. Elle signifie que le Saint-Esprit vient reposer dans l'âme de celui qui reçoit comme il faut ce sacrement.

D. Qu'est-ce que le saint-chrême dont il fait une onction sur le front ?

R. C'est un composé d'huile d'olive et de baume que l'Evêque consacre, chaque année, le Jeudi-Saint, avec beaucoup de prières et de cérémonies.

D. Pourquoi emploie-t-on l'huile dans cette onction ?

R. C'est pour signifier, par la vertu qu'a cette liqueur de s'étendre et de fortifier, l'abondance, la douceur et la force de la grâce que le Saint-Esprit répand en nous.

D. Que signifie le baume mêlé avec l'huile ?

R. Il signifie, par sa bonne odeur, le bon exemple que le chrétien confirmé doit donner.

D. Pourquoi l'Evêque fait-il l'onction sur le front de celui qu'il confirme ?

R. C'est pour marquer que le confirmé ne doit point rougir de professer la foi et les maximes de Jésus-Christ.

D. Pourquoi fait-il sur lui le signe de la croix ?
R. C'est pour marquer que toute la vertu du sacrement vient de la croix et de la passion de Jésus-Christ.
D. Pourquoi l'Evêque touche-t-il le confirmé sur la joue, comme s'il lui donnait un petit soufflet ?
R. C'est pour marquer qu'un chrétien confirmé doit être prêt à souffrir toutes sortes d'affronts et de peines pour la foi de Jésus-Christ.

VII. DES DISPOSITIONS AVEC LESQUELLES IL FAUT APPROCHER DU SACREMENT DE CONFIRMATION.

D. Quelles sont les dispositions avec lesquelles il faut approcher du sacrement de confirmation ?
R. Il y en a deux sortes, les unes regardent le corps, et les autres l'âme.
D. Quelles sont celles qui regardent le corps ?
R. Il faut être proprement et modestement vêtu ; il faut se mettre à genoux devant l'Evêque, et avoir les yeux baissés, la tête droite et le front découvert.
D. Quelles sont celles de l'âme ?
R. Il faut exciter en soi un grand désir de recevoir le Saint-Esprit que donne ce sacrement.
D. Quels actes faut-il produire, plus particulièrement ?
R. Il y en a quatre. 1. Des actes de foi sur tous les mystères de la religion, et particulièrement sur la vérité et les vertus de ce sacrement. 2. Des actes d'humilité, se reconnaissant indigne de recevoir le Saint-Esprit dons son cœur souillé tant de fois par le péché, et dont il veut cependant faire son temple. 3. Des actes d'amour pour cet Esprit-Saint qui veut bien venir en nous 4. Il faut aussi inviter, avec ferveur le Saint-Esprit à venir dans notre âme, pour y habiter, et en bannir le péché pour jamais.
D. A quoi faut-il prendre garde, quand on a reçu la sainte onction que l'Evêque fait sur le front de ceux qu'il confirme ?
R. Il ne faut pas se toucher le front, mais attendre qu'il ait été essuyé par un des prêtres qui assistent l'Evêque.

D. Quand on a reçu ce sacrement, de quoi faut-il s'occuper.

R. On doit se retirer à l'écart, pour prier avec moins de distractions ; et, étant à genoux, il faut, 1. Remercier Dieu de la grande grâce qu'il vient de nous faire. 2. Se consacrer entièrement au Saint-Esprit, le priant de faire de nous ce qu'il lui plaira pour sa gloire, et de nous compter au nombre des fidèles soldats. 3. Lui demander de conserver l'abondance de la grâce qu'il vient d'y répandre, et de mourir plutôt que de la perdre jamais. 4. Faire résolution de pratiquer désormais les maximes de l'évangile, sans craindre les railleries, ni les mépris, ni les persécutions des gens du monde.

VIII.—DES MOYENS DE CONSERVER LA GRÂCE DE LA CONFIRMATION.

D. Est-il bien important de conserver l'abondance des grâces que l'on a reçues, avec le Saint-Esprit, dans la Confirmation ?

R. Oui, pour trois raisons, 1. Parce que c'est le plus precieux trésor que l'on puisse posséder. 2. Parce qu'il est très difficile de recouvrer ces grâces, quand on les a perdues. 3. Parce qu'on ne reçoit qu'une fois le sacement de Confirmation qui les donne.

D. Que faut-il faire pour conserver ces grâces.

R. Il faut faire trois choses, 1. Le demander souvent à Dieu, et avec le plus de ferveur qu'on le peut. 2. Renouveler, tous les ans, à pareil jour que celui auquel on a été confirmé, le souvenir du sacrement que l'on a reçu et en faire de même le jour de la Pentecôte, qui est consacrée à honorer la venue du Saint-Esprit dans les premiers fidèles. 3. Eviter particulièrement tous les péchés qui sont opposés à la grâce de la Confirmation.

D. Quels sont ces péchés ?

R. C'est 1. De parler sans respect des mystères de la religion, ou souffrir qu'on en parle ainsi en notre

présence. 2. D'avoir honte de paraître dévot, et de pratiquer les bonnes œuvres, et pour cela, les omettre, ou s'en cacher. 3. De manquer à ses obligations, dans la crainte de souffrir quelque perte ou quelque mauvais traitement. 4. De dissimuler sa foi et sa religion.

D. Celui qui, se trouvant avec des infidèles ou des hérétiques, dissimulerait sa foi, faisant semblant d'être infidèles ou hérétique, sans avoir dessein d'y renoncer dans son cœur, ferait-il un grand péché ?

R. Oui, il ferait un grand péché ; car il n'est pas permis de dissimuler ainsi sa foi, non plus que d'y renoncer.

PRIÈRE AVANT LA CONFIRMATION.

Esprit-Saint, qui, malgré mes faiblesses et mes imperfections, ne dédaignez pas de venir habiter en moi, je m'humilie profondément à la vue de votre divine majesté. Faites-moi la grâce de reconnaître de plus en plus la grandeur et l'excellence du bienfait dont vous voulez m'honorer, afin que je redouble mes efforts pour vous recevoir dignement ; ou plutôt, Esprit de bonté, de pureté et d'amour, bannissez de mon cœur tout ce qui pourrait vous déplaire, et préparez-y vous-même votre demeure. Ainsi soit-il.

PRIÈRE APRÈS AVOIR REÇU LA CONFIRMATION.

Mon Dieu, que vous êtes riche en miséricordes ! Après m'avoir adopté pour votre enfant après le baptême, vous avez voulu encore me rendre parfait chrétien par la Confirmation. Je sens tout le prix de cette nouvelle faveur ; mais je sens aussi les obligations qu'elle m'inpose. Je ne serai plus simplement votre enfant, mais le soldat de Jésus-Christ, et le défenseur de la doctrine céleste qu'il est venu enseigner sur la terre. Donnez-moi par votre divin Esprit, la force dont j'ai besoin, pour soutenir ma foi, avec une constance inaltérable, par mes paroles, par mes actions, et même par le sacrifice de ma propre vie, s'il est nécessaire ; afin qu'après avoir combattu généreusement pour la foi, et terminé saintement ma course, je mérite de recevoir de vos mains la couronne de justice. Ainsi soit-il.

PRIERES DU MATIN.

† *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Benie soit à jamais la très-sainte et très-adorable Trinité. Ainsi soit-il.

Dieu éternel et tout puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, qui êtes ici présent, je crois en vous, j'espère en vous, je vous adore et je vous aime de tout mon cœur.

Je vous remercie, mon Dieu, des biens sans nombre que j'ai reçus de vous, principalement de m'avoir créé, de m'avoir racheté par votre fils, de m'avoir fait enfant de votre Eglise et de m'avoir conservé cette nuit.

Mon Dieu, je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, mon travail et tout ce que j'aurai à souffrir aujourd'hui en union aux souffrances et aux actions de Jésus-Christ mon Sauveur, et en pénitence de mes fautes. Préservez moi, Seigneur, de tout péché; disposez de moi et de tout ce qui m'appartient, selon votre bon plaisir, et faites-moi la grâce d'accomplir en tout votre sainte volonté. Ainsi soit-il.

L'ORAISON DOMINICALE.

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et pardonnez nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; et ne nous induisez point en tentation ; mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

LA SALUTATION ANGÉLIQUE.

Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles est béni.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

LE SYMBOLE DES APÔTRES.

Je crois en Dieu le père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ; et en Jésus-Christ son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendus aux enfers, le troisième jour est réssuscité des morts ; est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts. Je crois au Saint-Esprit, la sainte Eglise catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Réciter les commandements de Dieu et de l'Eglise, page 149.

LA OONFESSION DES PÉCHÉS.

Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, a saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres saint Pierre et saint Pyul, à tous les saints (et à vous, mon Père), que j'ai grandement péché, en pensées en paroles et en œuvres; par ma faute, par ma faute, par ma très-grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours Vierge, saint Michel archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et sait Paul, et tous les saints (et vous, mon père), de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, et que nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. R. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. R. Ainsi soit-il.

LITANIES DU ST. NOM DE JÉSUS.

KYRIE, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Jesu, audi nos.
Jesu, exaudi nos.
Pater de cœlis, Deus, Miserere nobis.
Fili, Redemptor mundi, Deus,
Spiritus Sancte Deus,
Sancta Trinitas, unus Deus,
Jesu, fili Dei vivi,
Jesu, splendor Patris,
Jesu, candor lucis æternæ,
Jesu, rex gloriæ,
Jesu, sol justitiæ,
Jesu, fili Mariæ virginis,
Jesu, admirabilis,
Jesu, Deus fortis,
Jesu, pater futuri sæculi,
Jesu, magni consilii angele,
Jesu, potentissime,
Jesu, patientissime,
Jesu, obedientissime,
Jesu, mitis et humilis corde,
Jesu, amator castitatis,
Jesu, amator noster,
Jesu, Deus pacis,
Jesu, auctor vitæ,
Jesu, exemplar virtutum,
Jesu, zelator animarum,
Jesu, Deus noster,
Jesu, refugium nostrum,
Jesu, Pater pauperum,
Jesu, thesaurus fidelium,
Jesu, bone pastor,
Jesu, lux vera,
Jesu, sapientia æterna,
Jesu, bonitas infinita,
Jesu, via et vita nostra,
Jesu, gaudium angelorum,
Jesu, rex patriarcharum,
Jesu, inspirator prophetarum,
Jesu, magister apostolorum,
Jesu, doctor evangelistarum,
Jesu, fortitudo martyrum,
Jesu, lumen confessorum,
Jesu, puritas virginum,
Jesu, corona sanctorum omnium.

Miserere nobis.

Propitius esto, Parce nobis, Jesu.
Propitius esto, exaudi nos, Jesu,
Ab omni malo, libera nos, Jesu,
Ab omni peccato, libera nos, Jesu.
Ab irâ tuâ,
Ab insidiis diaboli,
A spiritu fornicationis,
A morte perpetuâ,
A neglectu inspirationum tuarum,
Per mysterium sanctæ incarnationis tuæ,
Per nativitatem tuam,
Per infantiam tuam,
Per divinissimam vitam tuam
Per labores tuos,
Per agoniam et passionem tuam,
Per crucem et derelictionem tuam,
Per languores tuos,
Per mortem et sepulturam tuam
Per resurrectionem tuam,
Per ascensionem tuam,
Per gaudia tua,
Per gloriam tuam,

Libera nos, Jesu.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Parce nobis, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos, Jesu,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Miserere nobis, Jesu.
Jesu, audi nos.
Jesu, exaudi nos.
v. Sit nomen Domini benedictum ;
R. Ex hoc nunc et usque in sæculum.

OREMUS.

Domine Jesu Christe, qui dixisti : petite, et accipietis ; quærite et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis ; quæsumus, da nobis petentibus, divinisimi tui amoris affectum, ut te, toto corde, ore et opere diligamus, et a tua nunquam laude cessemus : qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. R. Amen.

PRIÈRE A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Sainte Vierge, mère de Dieu, ma mère et ma patronne, je me mets sous votre protection, et je me jette, avec confiance, dans le sein de votre miséricordieuse bonté. Soyez, ô mère de bonté, mon refuge dans mes besoins, ma consolation dans mes peines, et mon avocate auprès de votre adorable Fils, aujourd'hui, tous les jours de ma vie, et principalement à l'heure de ma mort.

A L'ANGE GARDIEN.

Ange du ciel, mon fidèle et charitable guide, obtenez-moi d'être si fidèle à vos inspirations, et de règler si bien mes pas, que je ne m'écarte en rien de la voie des commandements de mon Dieu.

AU SAINT PATRON.

Grand Saint N. dont j'ai l'honneur de porter le nom, protégez-moi, priez pour moi, afin que je puisse servir Dieu comme vous sur la terre, et le glorifier éternellement avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

Suit la prière pour les vivants et les morts.

Répandez, Seigneur, &c. De profundis, &c., et *le reste, comme en la prière du soir, pages* 151 *et* 152.

Au nom du père, &c.

PRIERES DU SOIR.

† *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.*

Benedicta sit sancta et individua Trinitas et nunc et semper, et per infinita sæculorum sæcula. R. *Amen.*

Dieu éternel et tout puissant, Père, et Fils, et Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, qui remplissez le ciel et la terre, je crois que vous êtes ici présent, et que vous écoutez ma prière.

Je vous adore, ô mon Dieu, prosterné en votre divine présence. Je vous reconnais pour mon premier principe et ma dernière fin ; pour le créateur et le souverain Seigneur de toutes choses. Je crois en vous parce que vous êtes la vérité même. J'espère en vous parce que vous êtes infiniment bon et infiniment puissant. Je vous aime de tout mon cœur, parce que vous êtes infiniment aimable. J'aime aussi mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Mon Dieu, je vous remercie des biens sans nombre que j'ai reçus de vous, pendant toute ma vie; principalement de m'avoir créé, de m'avoir racheté par votre Fils, de m'avoir fait enfant de votre Eglise, et de m'avoir conservé pendant cette journée.

Esprit-Saint, source éternelle de lumière, dissipez les ténèbres qui me cachent la grandeur et le nombre de mes péchés. Faites-m'en concevoir une si grande horreur, ô mon Dieu, que je les haïsse, s'il se peut, autant que vous les haïssez vous-même, et que je ne craigne rien tant que de les commettre à l'avenir.

Examinons les péchés que nous avons commis aujourd'hui par pensées, par paroles, par actions ou omissions.

ACTE DE CONTRITION.

Grand Dieu, c'est pour l'amour de vous et parce que vous êtes infiniment aimable, que je déteste, avec la plus vive douleur, tous les péchés que j'ai eu le malheur de commettre aujourd'hui, et dans toute ma vie. Effacez-les, mon Dieu, dans le sang précieux de votre très-cher Fils ; et conservez-moi dans le désir sincère que j'ai, et dans la ferme résolution que je prends de ne jamais vous offenser.

Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum : fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra : panem nostrum quotidionem da nobis hodie ; et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : et ne nos indicas in tentationem ; sed libera nos a malo. Amen.

Ave, Maria, grâtia plena ; Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui, Jesus.

Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.

Credo in Deum, Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ, et in Jesum Christum, filium ejus unicum, Dominum nostrum, qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Mariâ virgine ; passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus ; descendit ad inferos ; tertiâ die resurexit à mortuis, ascendit ad cœlos ; sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis, inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Credo in Spiritum sanctum, sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem, remissionem peccatorum ; carnis resurrectionem, vitam æternam, Amen.

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato, Michaëli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, omnibus sanctis, (et

tibi, pater,) quia peccavi nimis cogitatione, verbo, et opere : meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaëlem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum, omnes sanctos, (et te pater,) orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur nostri omnipotens Deus, et dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam æternam. R. Amen.

Indulgentiam, absolutionem, et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. R. Amen.

N. B. *On peut réciter alternativement ces prières, en français, comme ci-dessus*, pages 143 et 144.

LES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU.

1. Un seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.
3. Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.
4. Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement.
5. Homicide point ne seras de fait, ni volontairement.
6. Impudique point ne seras, de corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment.
8. Faux témoignage ne diras, ni ne mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.
10. Biens d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement.

LES SEPT COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

1. Les fêtes tu sanctifieras, qui de sont de commandement.
2. Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement.

3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.
5. Quatre-temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement.
6. Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.
7. Droits et dîmes tu paieras à l'église fidèlement.

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE.

Kyrie, eleison,
Christe, eleison,
Kyrie, eleison,
Christe, audi nos,
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, Miserere nobis.
Fili, Redemptor mundi, Deus, Miserere nobis.
Spiritus Sancte, Deus, Miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, Miserere nobis.
Sancta Maria, Ora pro nobis.
Sancta Dei genetrix,
Sancta virgo virginum,
Mater Christi,
Mater divinæ gratiæ,
Mater purissima,
Mater castissima,
Mater inviolata,
Mater intemerata,
Mater amabilis,
Mater admirabilis,
Mater Creatoris,
Mater Salvatoris,
Virgo prudentissima,
Virgo veneranda,
Virgo prædicanda,
Virgo potens,
Virgo clemens,
Virgo fidelis,
Speculum justitiæ,
Sedes sapientiæ,
Causa nostræ lætitiæ,
Ora pro nobis.

Vas spirituale,
Vas honorabile,
Vas insigne devotionis,
Rosa mystica,
Turris davidica,
Turris eburnea,
Domus aurea,
Fœderis arca,
Janua cœli,
Stella matutina,
Salus infirmorum,
Refugium peccatorum,
Consolatrix afflictorum,
Auxilium christianorum,
Regina angelorum,
Regina patriarcharum,
Regina prophetarum,
Regina apostolorum,
Regina martyrum,
Regina confessorum,
Regina Virginum,
Regina sanctorum omnium.
Regina sine labe concepta,
Ora pro nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Miserere nobis.
Christe audi nos
Christe exaudi nos.

V. Ora pro nobis, sancta Dei genetrix.

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

GRATIAM, tuam, quæsumus, Domine, mentibus, nostris infunde, ut, qui angelo nuntiante Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam perducamur, per eumdem Christum Dominum nostrum. R. Amen.

PRIÈRE À JÉSUS-CHRIST.

MON Sauveur Jésus-Christ, ne m'abandonnez point. Soyez ma lumière dans les ténèbres. Vivez dans mon cœur pendant le sommeil. Conservez-moi pur dans les tentations du démon, qui n'est mon ennemi que parce qu'il est le vôtre. Soyez mon repos, vous qui êtes celui des bienheureux dans le ciel. Ayez les yeux ouverts sur moi, lorsque les miens seront fermés ; et faites, je vous en conjure, par votre grâce, que je n'use du sommeil, que pour satisfaire à une nécessité que vous avez sanctifiée, et non point à la molesse que vous condamnez. R. Ainsi soit-il.

Mon Dieu, je vous offre le repos que je vais prendre, en l'honneur du repos que Jésus-Christ mon Sauveur a pris sur la terre ; et mon réveil de demain, en l'honneur de ses réveils et de sa sainte résurrection.

Sainte Vierge Marie, saints anges gardiens, saints patrons, tous les saints et saintes du paradis, recevez-moi sous votre protection ; obtenez-moi une nuit tranquille, exempte de tous péchés, et la grâce d'une sainte et heureuse mort. R. Ainsi soit-il.

PRIÈRES POUR LES VIVANTS ET POUR LES MORTS.

RÉPANDEZ, Seigneur, vos bénédictions sur mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis. Remplissez de vos lumières notre saint père le Pape, monseigneur notre Archevêque, et tous ceux qui travaillent au salut des âmes. Gardez et sauvez notre roi (reine) et toute la famille royale. Protégez tous les magistrats et officiers établis pour nous gouverner. Secourez les pauvres, les affligés, les voyageurs et les malades. Perfectionnez les justes,

Convertissez les pécheurs. Ramenez les hérétiques. Eclairez les infidèles. Ayez pitié des âmes qui sont dans le purgatoire, et surtout de celles pour qui je suis spécialement obligé de prier, et mettez fin à leurs peines. R. Ainsi soit-il.

PSAUME 129.

De profundis clamavi ad te, Domine ; Domine, exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes : in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris, Domine ; Domine, quis sustinebit ?

Quia apud te propitiatio est ; et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus : speravit anima mea in Domino.

A custodia matutina usque ad noctem : speret Israël in Domino.

Quia apud Dominum misericordia : et copiosa apud eum redemptio :

Et ipse redimet Israël : ex omnibus iniquitatibus ejus.

V. Requiem æternam dona eis, Domine.
R. Et lux perpetua luceat eis.
V. Requiescant in pace. R. Amen.
V. Domine, exaudi orationem meam.
R. Et clamor meus ad te veniat.

OREMUS.

Fidelium, Deus, omnium conditor et redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum, remissionem cunctorum tribue peccatorum : ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur : qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. R. Amen :

V. Requiescant in pace. R. Amen.

ANGELUS. (*)

V. Angelus Domine nuntiavit Mariæ.
R. Et conceptit de Spiritu Sancto.
Ave, Maria, &c.
V. Eccè ancilla Domini.
R. Fiat mihi secundùm verbum tuum.
Ave, Maria, &c.
V. Et verbum caro factum est.
R. Et habitavit in nobis.
Ave, Maria, &c.
V. Ora pro nobis, sancta Dei genitrix.
R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut, qui angelo nuntiate, Christi Filii tui incarnationem cognovimus; per passionem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam perducamur. Pereumdem Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

† *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.*

(*) *N. B.—Quand la prière du soir se fait publiquement dans l'église, pendant le carême l'*angélus *ne se dit qu'après la bénédiction (qui est donnée avec le ciboire.)*

On trouve cette prière en français à la page 113.

Les prières du soir ci-dessus sont celles qui se lisent publiquement à la cathédrale pendant le carême.

MANIÈRE DE BAPTISER UN ENFANT QUI EST EN DANGER DE MORT.

Il faut que celui qui baptise, verse de l'eau naturelle ou ordinaire, sur la tête de l'enfant, en disant lui-même, en même temps, ces paroles : " *Je te baptise au nom* " *du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* "



FETES D'OBLIGATION.

DANS LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

Tous les dimanches de l'année.
La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.
L'Epiphanie de N. S. 6 janvier.
L'Annonciation de la Ste. Vierge, 25 mars. (*)
L'Ascension de N. S. 40 jours ap. Pâques.
La fête du S. Sacrement ou Fête-Dieu, jeudi ap. la Ste. Trinité.
La fête des apôtres St. Pierre et St. Paul, 29 juin.
La Toussaint, 1er novembre.
La Conception de la Ste. Vierge, 8 décembre.
Noël ou la Nativité de N. S., 25 décembre.

SOLENNITÉS REMISES AU DIMANCHE.

La Purification de la Ste. Vierge.
La fête de St. Joseph.
La fête de St. Jean-Baptiste.
L'Assomption de la Ste. Vierge.
La Nativité de la Ste. Vierge.
La fête de St. Michel.
La fête du patron ou du titulaire des églises paroissiales.

FÊTES ATTACHÉES AUX DIMANCHES.

Le 2ème Dimanche après l'Epiphanie—Le Saint Nom de Jésus.
Le 2ème Dimanche après Pâques—Le Patronage de St. Joseph.
Le 3ème Dimanche après Pâques—La Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph.
Le 1er Dimanche de juillet—Le Précieux Sang de N. S. J. C.
Le 2ème Dimanche dans le mois de juillet—La dédicace de la cathédrale et des autres églises du diocèse.

(*) Quand la fête de l'Annonciation est transférée, elle cesse d'être d'obligation.

Le Dimanche de l'octave après l'Assomption—Le Cœur très-pur de Marie.
Le Dimanche dans l'octave de la Nativité de la Ste. Vierge.—Le Saint Nom de Marie.
Le 3ème Dimanche de septembre—Les Sept douleurs de la Ste. Vierge.
Le 1er Dimanche d'octobre—Le Saint Rosaire.
Le 2ème Dimanche d'octobre—La Maternité de la Ste. Vierge.
Le 3ème Dimanche d'octobre—La pureté de la Ste. Vierge.
Le 4ème Dimanche d'octobre—Le Patronage de la Ste. Vierge.

JEUNES D'OBLIGATION. *

1o. Les Quatre-Temps, c'est-à-dire :
Les premiers mercredi, vendredi et samedi,
après le 1er dimanche du Carême,
après la fête de la Pentecôte,
après le 14 septembre,
après le 13 décembre ou après le 3è. dim. de l'Avent.
2o. Le Carême tout entier excepté les dimanches.
3o. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.
4o. Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, des apôtres St. Pierre et St. Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCES. †

1o. Tous les Quatre-Temps de l'année.
2o. Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.
3o. Les jours des vigiles où l'on observe le jeûne. [voir 4o. ci-dessus.]
4o. Le mercredi des cendres et les trois jours suivants.
5o. Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du Carême.
6o. Le dimanche des Rameaux et les six jours de la semaine sainte.
7o. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis, et jeudis des cinq premières semaines, on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et il n'est pas permis de faire usage de poisson dans ce repas.

---

* Tels qu'ils doivent être observés d'après l'Indult, accordé en 1844, par N. S. P. le Pape Grégoire XVI.
† D'après l'Indult cité plus haut.

COMMENCEMENT DE L'AVENT.

Le premier Dimanche de l'Avent est toujours le Dimanche le plus proche de la fête de St. André, soit avant, soit après, savoir : entre le 27e jour de novembre et le 3e de décembre exclûsivement.

TEMPS OU LA CÉLÉBRATION DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE.

La célébration des mariages est défendue depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'à l'Epiphanie inclusivement : et depuis le Mercredi des cendres jusqu'au Dimanche de QUASIMODO, aussi inclusivement.



Dimanche le
soit après,
e décembre

AS PERMISE.

s le premier
ment : et de-
QUASIMODO,





TABLE

DU GRAND CATÉCHISME.

TABLE DU CATÉCHISME POUR LES FÊTES.

